SEIZIEME ANNEE No 5084 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI, 14 JUILLET 1923

L'ACTION CATHOLIQUE

TIRAGE: 44,000 { Édition Quotidienne, 26.000 / Édition Hebdomadai. 18.000 } Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

1913 SAINTE-THÉRÈSE D'AMOS

Diocèse d'Haileybury

M. l'abbé U.-O.-V. DUDEMAINE, curé depuis la fondation.

M. l'abbé Jules MICHAUD, vicaire depuis août 1922.

L'ÉGLISE

La CHAPELLE actuelle.

Le Presbytère.

L'École du village.

Une partie de la première avenue.

Le PALAIS de JUSTICE.

La BANQUE NATIONALE.

La pharmacie du dr. BIGUÉ.

Voici quelques notes historiques au sujet de la paroisse de Ste-Thérèse d'Amos que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

M. le curé Dudemaine, arrivé à Amos à la fin d'août 1913 avait sous sa juridiction spirituelle tous les autres postes de l'Abitibi. Il passa le premier hiver ici avec 15 familles et le 21ème avec 75 familles.

Aujourd'hui à Amos nous avons 430 familles qui forment une population de 2500 acquise dans l'espace de 10 ans seulement et 13 autres paroisses ont surgi et ont un curé résidant. Si la région n'avait pas été avantageuse, si le sol ne rendait pas avec prodigalité la semence confiée, comment pourrait-on expliquer un si rapide développement. Il me semble que ces résultats suffisent pour ramener à de meilleurs sentiments et dans la bonne voie ceux qui n'ont pas ménagé leurs critiques.

La terre pousse bien, et nous n'avons pas l'inconvénient des roches.

Amos, la future métropole de l'Abitibi a déjà l'aspect d'une petite ville avec ses grandes avenues coupées à angle droit par de belles rues. Elle a été érigée en municipalité de village, le 3 janvier 1914. Depuis, deux autres municipalités ont été érigées dans la paroisse, celle de St-Marc, et celle de St-

(Suite à la page 10)

Le magasin du maire LALONDE.—

Le pont des chars sur la rivière Harricana.

La Banque d'HOCHELAGA.

Courriers de la Province

CHUTES SHAWINIGAN

NOTE SOCIALE

Chutes Shawinigan, 12.—MM. Paul Garneau et Cyrille Savard, de Québec, ainsi que Mlle Godbout et Miles Dery son en promenade à Shawinigan, les hôtes de la famille Alidor Houde, Avenue Connaught.

ST-REMI

CHRONIQUE

S. Remi de Tingwick, Arth., 12. —Lundi, à 9 h. 30, a été chanté, dans l'église paroissiale, le service anniversaire de feu M. Joseph Brunelle, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Lundi, à 10 heures de l'avant-midi, a eu lieu l'élection des commissaires d'écoles. Ont été élus MM. Herménégilde Pepin et Alfred Vallières, en remplacement de MM. Octave Deshaies et Pierre Levasseur.

—La semaine dernière ont eu lieu, en cette paroisse, les Quarante-Heures ; un grand nombre de prêtres sont venus prêter leur concours, parmi lesquels nous avons remarqué MM. les abbés O. Mélançon, curé de St-Paul de Chester ; Gravel, curé de Warwick ; Lemay, curé de St-Adrien de Ham ; Roy, de Notre-Dame, et Champeux, desservant de St-Patrice de Tingwick.

—MM. les abbés J. Bourgeois, supérieur du séminaire de Nicolet, et A. Mélançon, curé de St-Paul de Chester, étaient de passage au presbytère, dimanche dernier.

—M. l'abbé A. Denoncourt, vicaire à Ste-Monique, est en visite chez son frère M. J.-H. Denoncourt, curé de la paroisse.

—M. Léon Denoncourt, rentier, de Ste-Angèle de Laval, est en visite chez son fils, au presbytère accompagné de sa fille Mlle Alida, et sa petite-fille, Mlle Gilberte, fille de M. Arthur Denoncourt, des Trois-Rivières.

—Miles Gilberte Desharnais, Yvonne Béland et Germaine Pellerin sont revenus de l'Ecole normale de Nicolet avec chacune un diplôme avec grande distinction.

—Mlle Jeannette Hamel, de Warwick, est en visite chez son amie Mlle Dora Trottier.

—M. et Mme Amédée Pellerin et leur fille Germaine sont allés à Danville chez leur fille Mme A. Boudreault.

—M. Joseph Desharnais et sa famille sont allés, dimanche dernier, à Kingsey, chez son beau-frère, M. Camille Meunier.

—M. David Cloutier et son épouse, de St-Adrien de Ham, étaient en visite chez son père M. Olivier Cloutier, du village.

On tâche d'imiter l'Eau Riga, mais elle est INIMITABLE! Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous fournisse la véritable **EAU PURGATIVE "RIGA"** *dont on a récemment imité le paquetage, et vous serez assuré d'un produit supérieur, d'une efficacité éprouvée. Refusez toute imitation, toute substitution. Il n'y a qu'une véritable Eau "RIGA" et elle est à la portée de toutes les bourses.*

Seuls Distributeurs: LES PRODUITS RIGA LIMITEE, Montréal

ST-RAYMOND

MARIAGES

St-Raymond, Portneuf, 12.—Le 4 juillet a été béni l'union de Mlle Alice Panet à M. Eduard Ouellet, organiste, à Loretteville. M. le notaire Panet servait de témoin à sa fille, et M. Bernard Panet à M. Ouellet, son ami.

La cérémonie du mariage fut rehaussée par les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie.

L'heureux couple est parti dans l'après-midi pour voyage. Les bons souhaits de leurs amis les accompagnent.

Le 9, M. Arthur Parent avec Mlle Marie-Deneige Dubuc.

Le 10, M. Joseph-Armand Barrette avec Mlle Marie-Anne Noreau.

Le même jour, M. Philias Plamondon avec Mlle Marie-Elisabeth Vézina.

Ces deux dernières mariées étant Enfants de Marie de la paroisse ont reçu à leur mariage les honneurs de la dite congrégation.

CONFERENCE

Le R. P. Bonaventure, O. F. M., nous donna le 8 une très intéressante conférence sur la Chine et les missions, avec projections de vues.

CROSES ET AUTRES

M. le curé J.-M. Fillion est absent depuis le 7.

—M. l'abbé Armand Déry, eccl., a passé quelques semaines au presbytère et dans sa famille.

—Deux religieuses de N.-D. du Perpétuel eScours du Couvent de St-Damien, Sr Marie de l'Eucharistie et Sr St-Raymond, filles de la paroisse, font ici une collecte pour leurs oeuvres.

—150 juvénistes des Frères des Ecoles Chrétiennes sont actuellement au collège de St-Raymond.

—Parmi les derniers visiteurs nous notons : les RR. PP. T. Châteauvert, Miss. d'Afrique, et Bonaventure, O. F. M., MM. les abbés O. Gauthier et G. Matte, Québec ; M. et Mme J.-A. Nicole, M. et Mme R.-A. Bradley, Québec ; M. et Mme Raymond Panet, Rimouski ; Mme Milner, Kingston, Ont., Mme J. Pagé, Québec ; M. O. Béland, Montréal.

—M. et Mme Léger Pagé et Mlle Z. Béland, partis le 8, en auto, pour l'Ancienne-Lorette, sont revenus le 9 dans l'après-midi.

—M. et Mme Zénon Pagé sont allés faire faire l'agréable promenade du tour du Saguenay.

—MM. les prêtres de la Cure commencent, cette semaine, leur visite à domicile de la paroisse.

FETE INTIME

Lundi dernier, le 2 juillet, avait lieu à St-Raymond une fête en l'honneur du 25ème anniversaire de naissance et de l'élévation à la médecine de M. Octave Moisan. Depuis la collation des diplômes qui eut lieu le 17 juin, tous ses parents et amis attendaient avec impatience l'occasion où ils pourraient adresser solennellement leurs souhaits au nouveau docteur et le féliciter de ce que, avec la grâce de Dieu, après quelques années d'études fermes, il ait pu décrocher le bonnet de docteur.

Ce jour fut le 2 juillet, veille de son départ pour l'Hôtel-Dieu de Québec où il est engagé comme médecin interne. Après le souper, les invités commencèrent à arriver. Vers neuf heures, la maison de M. Bénoni Moisan était remplie de parents et d'amis ; frères et soeurs du jeunes médecin étaient présents à l'exception de Mlle Cécile qui est au couvent de Notre-Dame des Laurentides.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Jos.-Georges Moisan, maire de la paroisse, et leur famille, M. et Mme Adélard Moisan et leur famille, M. et Mme Placide Moisan et leur famille, M. et Mme Joseph-J. Moisan et leur famille, M. et Mme Ernest Moisan, M. Bormé Moisan, M. et Mme Philéas Moisan, M. et me Léonidas Alain, et Mme John Drolet, M. et Mme Arthur Rochette et leur famille, Mme Darveau, de Loretteville, MM. Albert, Edouard et Benjamin Moisan, Armand Dion, Aimé Moisan, Ephrem Langevin, Méderic Laliberté et Paul Gingras ; Mlles Fernande, Simonne, Marguerite-Marie et Rlande Moisan, Lucienne et Jeanne Moisan.

Une adresse fut présentée au docteur et une jolie bourse fut offerte par Mlle Marie-Laure Moisan, sa soeur. M. Octave Moisan ne s'attendait pas du tout à une telle démonstration, toutefois, il sut répondre à cette adresse par une courte mais sensée réplique. Il y eut musique, chant, déclamations et parties de cartes, etc. De jolis morceaux et duos de piano furent exécutés par Mlle Fernande Moisan, organiste, Irène, Marie-Laure Moisan et M. Maxime Moisan. De belles chansons rendues par Mme Darveau, Mlles Simonne Moisan et Jeanne Rochette, MM. Octave Moisan et Paul Gingras et de nombreux choeurs. M. Maxime Moisan nous fit connaître qu'il avait choisi la carrière de "Député" et le petit Maurice, son frère, nous dit aussi une belle déclamation. Il serait inutile d'ajouter qu'au milieu de ces bonnes choses servies aux oreilles, on dégusta aussi d'autres délicieuses choses.

A une heure avancée de la nuit, les invités se séparèrent après avoir souhaité au héros de la fête, bon succès dans la noble mais difficile carrière qu'il embrasse. Avant le départ, en choeur on chanta : "Bonsoir, mes amis, bonsoir."

UNE INVITEE.

ST-NEREE

MARIAGES

St-Nérée, Bellechasse, 12.—Lundi, le 9, M. Joseph-Guillaume Fradet, de St-Lazare, unissait sa destinée à celle de Mlle Joséphine Côté, fille de M. Marcel Côté.

Mardi, le 10, M. Ulric Godbout, fils de M. Joseph Godbout, unissait sa destinée à celle de Mlle Maria Therrien, fille de M. François Therrien. Cette jeune fille était Enfant de Marie.

Nos voeux de bonheur aux deux couples.

BAPTEME

M. et Mme Georges Girard, un fils.

EN PROMENADE

Mlle Eugénie Godbout est venu passer quelques jours chez ses parents.

—M. le curé a eu le plaisir de voir sa mère et sa soeur passer quelques jours chez lui.

—Mme Arthur Lamontagne est allé voir ses enfants religieux à Québec, accompagné de ses deux filles, Miles Anna et Alberta ; elles profiteront de cette occasion pour visiter leurs parents.

—M. et Mme Léo Garneau, de Montréal, sont actuellement en visite chez M. Joseph Lamontagne, sacristain.

L'ENFANT PLEURE POUR SON CASTORIA

Préparé spécialement pour les enfants de 1 mois et plus.

Mères! Le Castoria de Fletcher est employé depuis plus de 30 ans comme substitut inoffensif d'huile de Castor, Parégoric, et autres Sirops Calmants. Aucun narcotique. Direction sur chaque paquet. Recommandé par tous les médecins.

Le véritable porte la signature de

Chas. H. Fletcher.

CRISES Demandez le livre gratuit donnant des renseignements complets au sujet de la préparation Trench universellement réputée contre l'épilepsie et les convulsions. Simple traitement domestique. Plus de trente ans de succès. Témoignages de toutes les parties du monde, plus de 1,000 en un an. Ecrivez immédiatement à

TRENCH'S REMEDIES LIMITED
1147 St-James Chambers, 79 Adélaide St. E., Toronto, Ontario.
DECOUPEZ CETTE ANNONCE

LES PLAGES DU MAINE

Pour plusieurs milliers de personnes, aucune vacance n'est comparable à celle passée sur la plage. Les grèves de sable fin, les cavernes rocailleuses, le murmure continuel de l'océan toujours agité, les brises réconfortables, les nuits fraiches et reposantes, les délices du bain, du canotage, et de la pêche s'unissent et attirent le villégiateur d'une façon irrésistible. Le Chemin de Fer National vient de publier un très joli livret intitulé: " Vacances sur la Plage." On y trouve un guide d'hôtels, une carte, etc. Une copie de ce livret sera remise gratuitement sur demande à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer Nationalou à S. J. Nestor, Agent des Voyageurs de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec.

PLUSIEURS TRAINS RAPIDES DE JOUR

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

VIA LE

PACIFIQUE CANADIEN

Le PACIFIQUE CANADIEN exploite tous les jours entre Québec et Montréal plusieurs trains rapides offrant un service des plus excellents et sur lequel vous pouvez compter. Correspondances à Montréal pour Ottawa, Toronto, Boston, New-York, Chicago et l'Ouest Canadien.

Le " FRONTENAC " quitte la gare du Palais, Québec, à 1.30 p. m. TOUS LES JOURS entrant à Montréal Avenue du Parc 5.50 p. m., Montréal ouest, 6.12 p. m., Westmount 6.22 p. m., et gare Windsor, Montréal, à 6.30 p. m.

Au retour, le " FRONETNAC " quitte Montréal, gare Windsor, à 9.00 a. m. TOUS LES JOURS, arrivant à Québec, gare du Palais 2.00 p. m.

Le "VIGER" quitte la gare du Palais, Québec à 4.40 p. m., TOUS LES JOURS, DIMANCHE EXCEPTE, entrant à Mile End à 9.25 p. m. et à la gare Viger, Montréal, à 9.40 p. m.

Au retour, le " VIGER" quitte Montréal, gare Viger, à 5.00 p. m., TOUS LES JOURS, DIMANCHE EXCEPTE, arrivant à Québec, gare du Palais, à 10.00 p. m. Le dimanche un train quitte Montréal, gare Viger, à 2.30 p. m., arrivant à Québec, gare du Palais, à 8.30 p. m.

L'heure normale régit le mouvement des trains; pour convertir à l'heure d'été, ajouter une heure.

Le matériel roulant de ces trains est des plus modernes: en plus des voitures de première et de seconde, le " FRONTENAC" et le " VIGER " sont aménagés de wagons- bibliothèque - observatoire, wagons-salon-vesticule et wagons-restaurant éclairés à l'électricité.

En plus du " FRONTENAC " et du " VIGER ", le Pacifique Canadien exploite, entre Montréal et Québec, un train du matin les jours de semaine et un train de nuit tous les soirs, ce dernier circulant de et pour les gares Viger et Windsor, Montréal, aménagé de wagons-lits spacieux et à compartiments.

Renseignements, billets, location de places aux bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean, tél. 93; Château Frontenac, tél 1840; Gare du Palais, tél. 663.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service entre Montréal, Québec et La Malbaie.

Depuis le 11 juin le Chemin de Fer National fait circuler un train direct entre Montréal et La Malbaie. Ce train part de Montréal (Gare Bonaventure) à 9.45 a. m. tous les jours, arrive à Québec à 2.30 p. m. en repart à 3.15 p. m. (dim. exc.) et arrive à la Malbaie à 7.15 p. m. Au retour le train quitte La Malbaie à 8.30 a. m. tous les jours (dim. exc.) arrive à Québec à 12.30 p. m., repart à 1.20 p. m. en rentre à Montréal à 6.05 p. m. Outre ce service un train quittera Québec (Gare du Carré Parent) à 8.15 a. m. le samedi seulement et arrivera à La Malbaie à midi. Il repartira de la Malbaie à 5.15 p. m. le dimanche seulement et arrivera à Québec à 9.20 p. m. Le voyage entre Montréal et La Malbaie et vice versa est direct et s'effectue sans aucun changement à Québec. Ces trains sont munis d'un matériel roulant des plus modernes ; wagons-café-parloir, wagons de première et wagons de seconde. La course entre Montréal et Québec et vice versa s'effectue via le Pont de Québec.

Pour tous renseignements, réservations de fauteuils etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél. 529 et 530, à la Gare du Palais, Tél. 2125, à la Gare du Carré Parent, Tél. 3427, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

FUMEZ LE TABAC OLD CHUM

CHEMIN DE FER NATIONAL
Québec-Montréal -Chicago

Le Chemin de Fer National offre le service par excellence entre Québec, Montréal et Chicago. " Le Mont-Royal" quitte Québec à 11.45 p. m. tous les jours et arrive à Montréal à 6.42 a. m. " L'Intercolonial Limité " quitte Montréal à 12.00 a. m. tous les jours et arrive à Chicago à 8.00 a. m. le jour suivant. " L'Intercolonial Limité" est le train du service supérieur au Canada. Circulant sur une voie double entre Montréal et Chicago et muni du matériel roulant le plus moderne: Wagon de première, wagons-salons, wagons-réfectoire, wagons-lits modernes, wagons-lits à compartiments, wagons-lits- panorama-bibliothèque, ce train assure le voyageur du maximum de la sureté et du confort.

Pour tous autres renseignements réserves de places, taux, etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél. 529 et 530 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre, le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2937.5 milles —ou voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. — Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du " Continental Limité ", peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoire sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. " lo Continental Limité" part de Montréal à 10.00 P. M. tous les jours, d'Ottawa à 1.20 A. M. en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait, soit à Montréal par "Le Montréal " partant de la Gare du Palais à 1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche et arrivant à Montréal à 6.05 P. M. (le dim. départ de Québec à 4.45 P. M., arr. à Montréal à 9.30 P. M.) ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 6.15 p. m. lundi, mercredi, et vendredi. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada.

Pour plus amples renseignements, réservations et pamphlets illustrés, décrivant la route suivie par ce train splendide, veuillez vous adresser à J. N. Nestor, Agent de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

LE BREUVAGE D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

A toute la saveur et tout l'arome des fruits mûrs fraichement cueillis. Les CORDIAUX PRIMUS au Lime Juice, à l'Orange, au Citron, aux Cerises, aux Mûres et au Sirop de vinaigre, sont en vente partout.

CORDIAUX PRIMUS

ST-LAWRENCE VINEGAR MFG.
Distributeurs, — QUEBEC.

ATTENTION

Aux Communautées Religieuses

POUR L'OUVERTURE DES CLASSES

Nous avons le plus grand assortiment, en vaisselle, verrerie, granite, coutellerie et aluminium pour l'ouverture des classes, nous invitons cordialement Messieurs les acheteurs à nous rendre visite, et nous pouvons leur garantir entière satisfaction.

RENAUD & CIE, Inc.
72-74 RUE ST-PAUL.

MEILLEUR ET PLUS PROSPERE

Sont les pronostics du commerce du marchand qui achète SES EPICERIES ET SES ARTICLES DE FUMEURS, chez

JOS. COTE Limitée

La raison principale c'est que les produits sont toujours de première qualité et ensuite que les prix sont toujours les plus bas du marché.

JOS. COTE, LIMITEE

Importateurs d'articles de fumeurs et épiciers en gros.
188, rue St-Paul.
Tél. 1272.

Mme A. Vigeant, Haverhill, Mass. et Mme H. Lalonde, de Montréal, sont vigoureuses et en bonne santé grâce aux

PILULES ROUGES

Pour les FEMMES PALES et FAIBLES

Je tiens à faire connaître aux femmes qui cherchent à recouvrer les forces qu'elles ont perdues, le bien que m'ont fait les Pilules Rouges. J'étais faible, je me sentais toujours lasse, j'avais des douleurs de dos, des maux de tête et j'étais sans appétit J'avais essayé de ramener mes forces par l'emploi de plusieurs remèdes, mais n'avais pu y réussir. Après quelques semaines de traitements avec les Pilules Rouges, j'étais toute revenue. Mme Arthur Vigeant 28 Broadway, Haverhill, Mass.

Une récente maternité m'avait laissée bien faible, et malgré les soins reçus et les remèdes de mon médecin, j'étais toujours dans le même état. Une douleur de dos persistait et plus que toute autre m'incommodait. Les Pilules Rouges, que j'ai prises en dernier lieu, m'ont rapidement fortifiée, puis m'ont remise. Mme H. Lalonde, 419 rue Visitation, Montréal.

Les mères de famille font prendre les Pilules Rouges à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins de la compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Ltée, 274 St-Denis, Mont.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

FEUILLETON DE L'ACTION CATHOLIQUE

EUGENIE GRANDET

Par H. de Balzac

No 15

L'étonnement, la colère, la stupéfaction de Baltbazar, en apercevant le **Mané-Thécel-Pharès**, ne sauraient se comparer au froid courroux de Grandet, qui, ne pensant plus à son neveu, le tretouvait logé au cœur et dans les calculs de sa fille.

— Ah ! ça, depuis que ce mirliflore a mis le pied dans ma maison, tout y va de travers. Vous vous donnez des airs d'acheter des dragées, de faire des noces et des festins. Je ne veux pas de ces choses-là. Je sais, à mon âge, comment je dois me conduire, peut-être ! D'ailleurs, je n'ai de leçons à prendre ni de ma fille ni de personne. Je ferai pour mon neveu ce qu'il sera convenable de faire, vous n'avez pas à y fourrer le nez.— Quant à toi, Eugénie, ajouta-t-il en se tournant vers elle, ne m'en parle plus, sinon je t'envoie à l'abbaye de Noyers, avec Nanon, voir si j'y suis ; et pas plus tard que demain si tu bronches. Où est-il donc, ce garçon ? est-il descendu ?

— Non, mon ami, répondit madame Grandet.

— Eh bien ! que fait-il donc ?

— Il pleure son père, répondit Eugénie.

Grandet regarda sa fille sans trouver un mot à dire. Il était un peu père, lui. Après avoir fait un ou deux tours dans la salle, il monta promptement à son cabinet pour y méditer un placement dans les fonds publics. Ses deux milles arpents de forêt coupés à blanc lui avaient donné six cent mille francs ; en joignant à cette somme l'argent de ses peupliers, ses revenus de l'année dernière et de l'année courante, outre les deux cent mille francs du marché qu'il venait de conclure, il pouvait aire une masse de neuf cent mille francs. Les vint pour cent à gagner en peu de temps sur les rentes, qui étaient à soixante et dix francs, le tentaient. Il chiffra sa spéculation sur le journal où la mort de son frère était annoncée, en entendant, sans les écouter, les gémissements de son neveu. Nanon vint cogner au mur pour inviter son maître à descendre, le dîner était servi. Sous la voûte et à la dernière marche de l'escalier, Grandet disait en lui-même :

— Puisque je toucherai mes intérêts à huit, je ferai cette affaire. En deux ans, j'aurai quinze cent mille francs, que je retirerai de Paris en bon or.— Eh bien ! où donc est mon neveu ?

— Il dit qu'il ne veut pas manger, répondit Nanon. Ça n'est pas sain.

— Autant d'économisé, lui répliqua le maître.

— Dame, voui, dit-elle.

— Bah ! il ne pleurera pas toujours. La faim chasse le loup hors du bois.

Le dîner fut étrangement silencieux.

— Mon bon ami, dit madame Grandet lorsque la nappe fut ôtée, il faut que nous prenions le deuil.

— En vérité, madame Grandet, vous ne savez quoi inventer pour dépenser de l'argent. Le deuil est dans le cœur et non dans les habits.

— Mais le deuil d'un frère est indispensable, et l'Eglise nous ordonne de...

— Achetez votre deuil sur vos six louis. Vous me donnerez un crêpe, cela me suffira.

Eugénie leva les yeux au ciel sans mot dire. Pour la première fois dans sa vie, ses généreux penchants endormis, comprimés mais subitement éveillés, étaient à tout moment froissés. Cette soirée fut semblable en apparence à mille soirées de leur existence monotone, mais ce fut certes la plus horrible. Eugénie travailla sans lever la tête, et ne se servit point du nécessaire que Charles avait dédaigné la veille. Madame Grandet tricota ses manches. Grandet tourna ses pouces pendant quatre heures, abîmé dans des calculs dont les résultats devaient, le lendemain, étonner Saumur. Personne ne vint ce jour-là visiter la famille. En ce moment la ville entière retentissait du tour de force de Grandet, de la faillite de son frère et de l'arrivée de son neveu. Pour obéir au besoin de bavarder sur leurs intérêts communs, tous les propriétaires de vignobles des hautes et moyennes sociétés de Saumur étaient chez M. des Grassins, où se fulminèrent de terribles imprécations contre l'ancien maire.

Nanon filait, et le bruit de son rouet fut la seule voix qui se fit entendre sous les planchers grisâtres de la salle.

— Nous n'usons point nos langues, dit-elle en montrant ses dents blanches et grosses comme des amandes pelées.

— Ne faut rien user, répondit Grandet en se réveillant de ses méditations.

Il se voyait en perspective huit millions dans trois ans, et voguait sur cette longue nappe d'or.

— Couchons-nous, J'irai dire bonsoir à mon neveu pour tout le monde, et voir s'il veut prendre quelque chose.

Madame Grandet resta sur le palie du premier étage pour entendre la conversation qui allait avoir lieu entre Charles et le bonhomme. Eugénie, plus hardie que sa mère, monta deux marches.

— Eh bien ! mon neveu, vous avez du chagrin ? Oui, pleurez, c'est naturel. Un père est un père. Mais faut prendre notre mal en patience. Je m'occupe de vous pendant que vous pleurez. Je suis un bon parent, voyez-vous. Allons, du courage. Voulez-vous boire un petit verre de vin ? Le vin ne coûte rien à Saumur ; on y offre du vin comme dans les Indes une tasse de thé.— Mais, dit Grandet en continuant, vous êtes sans lumière. Mauvais ! mauvais ! faut voir clair à ce que l'on fait.

Grandet marcha vers la cheminée.

— Tiens ! s'écria-t-il, voilà de la bougie. Où le diable a-t-on pêché de la bougie ? Les garces démoliraient le plancher de ma maison pour cuire des œufs à ce garçon-là.

En entendant ces mots, la mère et la fille rentrèrent dans leurs chambres et se fourrèrent dans leur lits avec la célérité de souris effrayées qui rentrent dans leurs trous.

— Madame Grandet ,vous avez donc un trésor ? dit l'homme en entrant dans la chambre de sa femme.

— Mon ami, je fais mes prières ; attendez, répondit d'une voix altérée la pauvre mère.

— Que le diable emporte ton bon Dieu, répliqua Grandet en grommelant.

Les avares ne croient point à une vie à venir, le présent est tout pour eux. Cette réflexion jette un horrible clarté sur l'époque actuelle, où il n'est qu'un autre temps, l'argent domine les lois, la politique et les mœurs. Institutions, livres, hommes et doctrines, tout conspire à miner la croyance d'une vie future, sur laquelle l'édifice social est appuyé depuis dix-huit cents ans. Arriver par **fas et nefas** au paradis terrestre du luxe et des jouissances vaniteuses, pétrifier son cœur et se macérer le corps en vue de possession passagères, comme on souffrait jadis le martyre de la vie en vue des biens éternels, est la pensée générale pensée d'ailleurs écrite partout, jusque dans les lois, qui demandent au législateur : " Que payes-tu ?" au lieu de lui dire : " Que penses-tu ?"

— Madame Grandet, as-tu fini ? dit le vieux tonnelier.

— Mon ami ,je prie pour toi.

— Très bien ! bonsoir. Demain matin, nous causerons.

La pauvre femme s'endormit comme l'écolier qui, n'ayant pas appris ses leçons craint de trouver à son réveil le visage irrité du maître. Au moment où, par frayeur, elle se roulait dans les draps pour ne rien entendre, Eugénie se coula près d'elle, en chemise, pieds nus, et vint la baiser au front.

— Oh ! bonne mère, dit-elle, demain, je lui dirai que c'est moi.

— Non, il t'enverrait à Noyers. Laisse-moi faire, il ne me mangera pas.

Va te coucher, ma fille. Tu gagneras froid aux pieds : le carreau est humide.

XIII. UN DINER CHEZ GRANDET

Ainsi se passa la journée solennelle qui devait peser sur toute la vie de la riche et pauvre héritière, dont le sommeil ne fut plus aussi complet ni aussi pur qu'il l'avait été jusqu'alors. Plus sa vie avait été tranquille, plus vivement la pitié féminine, le plus ingénieux des sentiments, se déploya dans son âme. Aussi, troublée par les événements de la journée, s'éveilla t elle à plusieurs reprises pour écouter son cousin, croyant en avoir entendu les soupirs qui depuis la veille lui retentissaient au cœur : tantôt elle le voyait expirant de chagrin, tantôt elle le rêvait mourant de faim. Vers le matin, elle entendit soudainement une terrible exclamation. Aussitôt elle se vêtit, et accourut au petit jour, d'un pied léger, auprès de son cousin, qui avait laissé sa porte ouverte. La bougie avait brûlé dans la bobèche du flambeau. Charles, vaincu par la nature, dormait habillé, assis dans un fauteuil, la tête renversée sur le lit ; il rêvait comme rêvent les gens qui ont l'estomac vide. Il devina sympathiquement la présence d'Eugénie, il ouvrit les yeux, et la vit attendrie.

— Pardon, ma cousine, dit-il, ne sachant évidemment ni l'heure qu'il était, ni le lieu où il se trouvait.

— Il y a des cœurs qui vous entendent ici, mon cousin, et nous avons cru que vous aviez besoin de quelque chose. Vous devriez vous coucher, vous vous fatigues en restant ainsi.

— Cela est vrai.

— Eh bien ! adieu.

Elle se sauva, honteuse et heureuse d'être venue. L'innocence ose seule de telles hardiesses. Instruite, la vertu calcule aussi bien que le vice. Une heure après, elle entra chez sa mère, et l'habilla suivant son habitude. Puis elle vinrent s'asseoir à leurs places devant la fenêtre, et attendirent Grandet avec cette anxiété qui glace le cœur ou l'échauffe, le serre ou le dilate, suivant les caractères, alors que l'on redoute une scène, une punition ; sentiment d'ailleurs si naturel, que les animaux domestiques l'éprouvent au point de crier pour le faible mal d'une correction, eux qui se taisent quand ils se blessent par inadvertance. Le bonhomme descendit, mais il parla d'un air distrait à sa femme, embrassa Eugénie, et se mit à table sans paraître penser à ses menaces de la veille.

— Que devient mon neveu ? L'enfant n'est pas gênant.

— Monsieur, il dort, répondit Nanon.

— Tant mieux, il n'a pas besoin de bougie, dit Grandet d'un ton goguenard.

Cette clémence insolite, cette amère gaieté, frappèrent madame Grandet, qui regarda son mari fort attentivement. Le bonhomme done prit son chapeau, ses gants, et dit :

— Je vais muser sur la place pour rencontrer nos Cruchot.

— Eugénie, ton père a décidément quelque chose.

(A suivre)

GRATIS

Cette bague de $1.00 ou 40 autres primes Demandez 50 bijouteries à 10 cts Quand vous les aurez vendues retournez $3.00. Sur réception de $1.00 vous recevrez par malle des coupons pour lingerie d'enfants; ceci vous reviendra à 15 cts. la verge. Catalogue gratis.
Allen Nouveautés, St-Zacharie, Québec.

UN LIVRE UTILE

A tous ceux qui se trouvent de temps à autre, dans l'occasion d'écrire une lettre: " La Lettre " ou Leçons de Style épistolaire, par Melle A. Germain, ouvrage approuvé comme livre du maître par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

En vente au Secrétariat des Oeuvres 105, rue Ste-Anne, Québec, et chez les principaux libraires. Prix 35 sous franco.

SEIZIEME ANNEE No 5084 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC SAMEDI, 14 JUILLET 1923

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. BEGIN.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

Oh! quel repas que celui où le Christ sert lui-même la nourriture et dont le Saint-Esprit est l'échanson.

(S. Bonaventure).

Réflexions du samedi

La prévention

Le samedi, 14 juillet 1923

Les journaux sont remplis depuis quelque temps, de l'annonce de congrès ou réunions où l'on s'occupera de la prévention des maladies. Le gouvernement lui-même favorise le mouvement. Il a mis à la disposition des conférenciers des appareils de cinématographie; les itinéraires sont tracés, et l'on ne saurait tarder maintenant à se remettre à l'oeuvre.

Nous sommes assurés que personne ne niera l'utilité de pareille entreprise. Pasteur, dont on vient de fêter le centenaire avec grand éclat, a rendu à l'humanité un service signalé lorsqu'il lui a révélé l'existence de ces ennemis ignorés jusque là, que sont les microbes. Signaler le danger là où il existe c'est faciliter la défense; et les résultats obtenus dans ce domaine montrent tous les jours la valeur de la découverte géniale du savant chrétien. Depuis cette époque, on s'applique à rendre la situation impossible aux microbes, là où on les trouve; mais on s'efforce surtout de leur interdire l'accès des endroits où ils pourraient commettre leurs méfaits, car, on s'en est rendu compte, "*prévenir vaut mieux que guérir*".

* * *

Mais les maladies ont-elles cédé ?

Oui, jusqu'à un certain point, au moins pour celles contre lesquelles on a découvert un remède efficace, telles la rage, la variole, la diphtérie, la peste, la fièvre typhoïde, etc.. Mais ce recul de l'assaillant n'a pas été sans dépense considérable d'énergie et d'activité, voire même de sacrifices de la part des défenseurs. Les lois d'hygiène sont parfois draconiennes; elles sont la source de maints ennuis et inconvénients; et il faut souvent avoir l'esprit de devoir pour les subir. On s'y soumet parce qu'on a la conviction de contribuer ainsi au bien commun.

Cependant l'humanité n'a pas gagné sur la maladie dans la proportion que permettaient d'espérer l'importance de la découverte de Pasteur, et l'ardeur que l'on a mise à l'utiliser. A quoi cela tient-il ?

A ce qu'on n'a peut-être pas apporté assez de diligence dans l'exécution des mesures conseillées ou ordonnées? Soit.

Mais ce n'est pas tout. L'hygiène morale, quoiqu'on en dise, a de l'importance même au point de vue physique. Et que fait-on, qu'a-t-on fait de l'hygiène morale dans cette entreprise de défense contre la maladie physique ?

La réponse est vite donnée. On n'en a tenu nul compte.

* * *

Et cependant lorsqu'on médite les seuls préceptes du Décalogue, comme on se convainc rapidement que ces lois ont été édictées par quelqu'un qui est mieux au courant que tout autre de la nature de l'homme, de ses faiblesses et de ses besoins! Car si, au lieu de vivre comme il le fait, le Monde observait tout simplement la loi de Dieu, la maladie ne disparaîtrait pas de la terre, puisqu'elle est parfois une épreuve, une simple occasion de mériter, mais elle deviendrait beaucoup plus rare.

En effet, tous ces microbes, dont on fait grand état, n'ont de prise sur l'homme que s'il est dans ce que les médecins appellent "*l'état de réceptivité*". C'est ainsi qu'on explique que tant d'hommes peuvent aspirer ou ingérer journellement des millions de microbes sans en être autrement incommodés. Ils ne sont pas en état de réceptivité.

Mais qui est-ce qui crée "*l'état de réceptivité*", sinon la misère physique? Et la misère physique n'est-elle pas surtout le résultat de l'égoïsme des uns, de l'intempérance des autres ?

Tout le monde ne vivrait certes pas dans le luxe; mais la faim, le froid, la misère enfin, n'affaibliraient pas l'organisme humain au point de le mettre en "*état de réceptivité*" si tous les riches comprenaient leur devoir et, au lieu de se considérer comme le centre du monde, se regardaient tout simplement comme les intendants du bon Dieu, chargés par Lui d'utiliser pour le plus grand bien de tous l'or qu'Il leur a permis d'acquérir.

"*L'état de réceptivité*" se rencontrerait moins souvent, si on courait avec moins de frénésie au plaisir, au point de lui sacrifier un sommeil nécessaire; si on s'exposait moins, pour un moment de ce plaisir; si on ne baissait sans vergogne pavillon devant des appétits que le Décalogue nous fait un devoir de maintenir dans certaines bornes.

Mais, chose étrange, la législation moderne, qui s'occupe beaucoup d'hygiène physique, paraît se désintéresser complètement de l'hygiène morale. Pourvu que les hommes d'affaires y soient intéressés, et Dieu sait s'ils le sont, elle permet volontiers l'exploitation de certains plaisir, qui sont la mise en marche vers "*l'état de réceptivité*" de la plupart des maladies si bruyamment combattues.

* * *

Il y a une maladie d'une extrême gravité contre laquelle, depuis la guerre surtout, on dépense efforts sur efforts. Sans connaître les chiffres,—et qui serait en mesure de les connaître?—nous pouvons assurer qu'elle a coûté des millions et des millions à la patrie canadienne, sans compter les effroyables ruines morales dont elle a été la cause. On la combat par des dispensaires, des cliniques, des hôpitaux; c'est bien. Mais si on se bornait à bien soigner les cholériques, les varioleux, les pesteux, et les autres contagieux qui nous arrivent, sans s'occuper de mettre une "quarantaine" qui arrête le flot envahisseur, à quel résultats arriverait-on ?

Mais on ne paraît guère songer à cette "quarantaine", car les antres où l'on pousse tous les soirs à la luxure ; les coutumes qui aboutissent fatalement au détraquement de l'organisme; les appétits dont l'assouvissement met sur le chemin de la déchéance physique, sont toujours-là. Non seulement ils sont là mais ils ont leurs courtisans, leurs orateurs, leurs protecteurs de toutes sortes; et nul ne paraît s'en émouvoir. Bien au contraire. Ce sont ceux qui tentent de les combattre que l'on qualifie *d'esprit étroits*. Ce sont ceux qui les tolèrent, les favorisent et les défendent qui comptent parmi les *esprits larges !*

* * *

Et l'on s'étonne après cela que L'HYGIENE, malgré tout le bruit que l'on fait autour d'elle, ne produise pas plus d'effet !

Jules DORION.

VIE CATHOLIQUE

St-Léonard de Port-Maurice

PATRON DES MISSIONNAIRES EN PAYS CATHOLIQUES

Le Souverain Pontife vient d'assigner un protecteur aux prêtres qui s'adonnent au ministère des missions en pays catholiques. Avec une manifeste opportunité, qu'il est juste de reconnaître, ce patronat a été attribué à Saint Léonard de Port-Maurice. Un de ses contemporains, docteur de l'Eglise et fondateur d'Ordre l'avait déjà appelé "le grand missionnaire de notre siècle ;" il faudra désormais l'honorer et l'invoquer comme le modèle des missionnaires. La Lettre Apostolique du 17 mars 1923, dans un substantiel raccourci, souligne les titres du prédicateur franciscain à fixer la désignation du Saint-Père : "L'intrépide et vaillant héraut du Verbe divin a visité, dans ses courses saintes, presque toutes les provinces et villes de l'Italie. Homme puissant en oeuvres et en paroles devant Dieu et les hommes, ouvrier de choix dans la vigne du Seigneur, ses sermons sans nombre ont opéré une infinité de conversions, et l'efficacité de sa parole non moins que la sainteté de sa vie a conduit à la pénitence ceux qui croupissaient dans la fange du vice." De cet éloge décerné avec tant d'autorité par le chef suprême de l'Eglise retenons un trait saillant pour en justifier, l'histoire en mains, la parfaite et splendide ressemblance.

L'efficacité de la prédication, chez saint Léonard, tient du prodige. Les témoignages du temps en ont marqué l'extraordinaire impression. A un triduum donné à Sainte-Marie des Fleurs, raconte un historien du saint, tout Florence accourut, et la vaste enceinte se trouva, chaque soir, trop étroite pour contenir ces flots de peuple. A la clôture des missions de Rome en 1731, poursuivit le même narrateur, tout le quartier du Transtévère était debout, encombrant la place, les rues et les toits des maisons qui environnaient l'église Sainte-Marie. Dans une imposante cérémonie à l'Impruneta, le bienheureux était entouré d'une d'une assistance évaluée à cent mille personnes auxquelles il adressa une chaleureuse allocution qui fut distinctement entendue jusqu'à un mille de distance.

Cette affluence était certes attirée par la fascination de l'orateur; elle était surtout touchée par les accents pathétiques de l'apôtre. " Notre bienheureux, remarque M. Charles Sainte-Foi, n'était content que lorsque ses auditeurs, terrassés par sa parole demandaient grâce et tombant à genoux criaient en sanglotant: Pardon, mon Dieu ! pardon ! Ce n'était plus alors un sermon ; c'était un concert de voix, de soupirs, de gémissements qui montaient vers le ciel en faisaient descendre la miséricorde et le pardon." A Florence, rapporte le P. Léopold de Chérancé, O. M. C. dans la collégiale de Saint-Laurent, le fils de Dominique Casanova parlait , un jour, sur l'endurcissement du pécheur ; il fut arrêté vers la moitié de son discours par les sanglots de son auditoire. "Voyant que les gémissements couvraient sa voix, il prit son crucifix et d'un geste magnifique montra en silence le Dieu d'amour mort sur la croix pour le salut des pauvres pécheurs.

Ces touchantes scènes d'émotion communicative étaient coutumières. "A Terracine, les fêtes du carnaval allaient s'ouvrir ; la ville était remplie de préparatifs, et les officiers pour plaire à la société avaient fait venir de Naples des musiciens et des chanteurs. Une mission en pareille occurence leur parut plus qu'un fâcheux contretemps. Dès les premiers jours la cathédrale de Saint-Erasme était comble et la ville profondément ébranlée. Le troisième jour, les officiers voulurent, conformément à leur programme, donner une soirée aux dames de la société. Il n'y en eut que trois à se rendre. Ils s'avouèrent battus." Le biographe qui nous transmet cet épisode parle encore de la terrible vendetta qui sévissait parmi les insulaires de Corse. En deux ans, deux mille meurtres avaient été commis. La parole pacificatrice du saint réconcilia les ennemis prêts à s'entregorger et introduisit dans cette population la concorde et la sécurité. Ailleurs quarante courtisans accusent publiquement leurs fautes et abandonnent leur vie de désordres.

Les moyens employés pour obtenir ces conversions étaient l'annonce de grandes vérités avec l'instruction sur la Mère de Miséricorde. "Ce que ne fait pas la crainte du jugement dernier et des peines de l'enfer, disait le miraculé de Marie, je l'obtiens infailliblement du sermon de la Vierge." Il y joignait les processions, la propagation de la dévotion au Nom de Jésus et de l'Immaculée Conception le culte des âmes du purgatoire, le glas du pêcheur qui, de ses coups lugubres, invitait, une heure après l'angélus, à prier pour les vicieux impénitents, et il consolidait l'oeuvre de la grâce par l'établissement de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et par l'érection du chemin de la croix.

Ces quelques notes aideront à nous faire un tableau assez vivant de la carrière évangélisatrice de saint Léonard. Vêtu de bure, nu-pieds, la tête rasée, le visage amaigri par les jeûnes, l'oeil enflammé de zèle, il parcourait de ses pieds infatigables les provinces de l'Italie, enflammé de la convoitise des âmes, un crucifix sur la poitrine ou dans la main, un prêtre fait entendre une voix convaincue et pénétrante, les foules se pressent dans les églises, ou autour de la chaire élevée en plein air dans l'immense enclos du colysée ; comme une mer qui s'étend à perte de vue, elles s'agitent en des remous contraires de résistance, de terreur, de piété, d'enthousiasme ; de leur sein s'élèvent, comme un formidable mugissement, tantôt les bruits sourds des sanglots étouffés, tantôt les clameurs retentissantes des pardons implorés et des crimes dénoncés. Puis ces coupables cités comme la licencieuse Livourne et la vindicative Bastia renonçant à leurs scandales présentaient l'aspect de Ninive convertie. L'introduction de salutaires dévotions soutenait, complétait et consacrait le travail de la grâce dans ces populations transformées, ramenées à la pratique des vertus chrétiennes. Telle fut l'action apostolique de celui qui a mérité d'être proposé comme exemplaire et patron des missionnaires des contrées catholiques.

Fr. Georges-Albert, O. F. M.

EN PASSANT

France et Nouvelle France

Dans la "Revue de l'Amérique latine" de juillet, M. Pierre Dupuy donne un article sur les "Latins du Canada". En voici le début où l'auteur ironique s'amuse de la seconde découverte du Canada par les Français :

"Pour la seconde fois, dit-il, on vient de découvrir cette terre lointaine dont la plupart des mémoires françaises n'avaient conservé que le souvenir d'une tentative malheureuse de colonisation. Ce'a s'était passé sous un roi de France. Lequel ? On ne savait plus. Chez de nombreux intellectuels à qui Chateaubriand et Fenimore Cooper avaient laissé des impressions autrefois troublantes, il y avait de plus comme un inconscient besoin de leur rester fidèle, de croire que là-bas, c'était toujours la vie primitive et poétique.

Et voilà qu'un petit livre, une nouvelle, "Maria Chapdelaine", qui raconte la vie d'une famille de bûcherons canadiens, bouleverse subitement tout ce passé. La curiosité s'éveille. Comment ! ils étaient soixante mille en 1760 et maintenant ils sont trois millions de Français ! Mais c'est un peuple ...Ils ne vivent pas tous dans les bois. Ils ont une population rurale et urbaine. Montréal est la troisième ville française du monde ! Ils ont leurs écoles, leurs universités, leurs banques, leurs industries, toute une vie pareille à la nôtre ! et ils ne portent ni plumes, ni tomahawk... quel dommage !

Quand on connaîtra mieux dans le monde latin l'histoire de ces paysans venus de toutes les vieilles provinces de France, quand on saura comment, près d'une race étrangère et victorieuse, ils ont réussi à conserver leur langue, leur foi et leurs traditions, peut-être en tirera-t-on quelque fierté et de l'espérance."

Survivance française

M. Dupuy qui paraît suffisamment renseigné à notre sujet s'inquiète justement de notre américanisation lente. Mais il voit la chose sous un jour particulier: l'importance exagérée que l'on accorde de plus en plus chez nous, depuis quelques années aux conquêtes matérielles, à l'industrie et à la finance. Le tourbillon des affaires nous entoure et nous enlève. "On veut faire fortune et rapidement. Le superflu devient le nécessaire. Les ambitions grandissent. Il n'y a presque plus de loisirs pour vivre par l'esprit."

Barrès écrivait pour ses compatriotes: "la France est un pays de culture agricole et de bourgeoisie intellectuelle"; M. Dupuy que notre avenir à nous, nous trace sur la terre d'Amérique, ce même programme. Non pas qu'il faille déclarer la guerre à l'industrialisme. Des usines prospères, des banquiers heureux sont un apport avantageux pour la communauté. Mais nous devons surtout avoir une agriculture sagement organisée et une bourgeoisie intellectuelle à mentalité catholique et latine. En somme, au Congrès de Québec de l'A. C. J. C. en 1921, l'aumônier-général le R. P. Colclough, S. J., après une large enquête sur l'industrie au Canada français posait ces mêmes conclusions.

Colonisation intellectuelle

Mais M. Dupuy, qui s'inquiète et c'est bien naturel du progrès de l'influence française et comprend l'immense avantage pour cette influence d'avoir en Amérique, l'étançon solide d'un groupe français homogène et bien vivant — ceci est plus original — parle de colonisation des intelligences. Le mot est malheureux , M. Dupuy qui connaît, et marque combien nous sommes étrangers et même hostiles à l'esprit de la France officielle sait probablement aussi que nous avons mille raisons de garder notre défiance. Un écrivain français des plus avertis, Charles Maurras, écrivait, du reste, en août 1912, dans "l'Action française": "La France officielle, la France libérale et républicaine, est-elle appelée à faire à ce beau pays en plein essor, le mal que l'abandon de la monarchie ne lui a pas fait? Il ne faudrait pas s'y tromper; si la République subsiste et que les relations franco-canadiennes se multiplient... ce n'est pas la race canadienne-française et catholique qui en profitera." Et voilà pourquoi M. Dupuy a tort de dire "colonisation des intelligences." Nous aimons la France catholique, nous recherchons à cultiver nos intelligences dans l'ambiance de cette aînée glorieuse, mais, de toute manière, et même dans cette France catholique, nous gardons la liberté de choisir nous-mêmes nos amis. Tout ce qui est français, ne nous est pas précieux de ce seul fait. Ayant besoin pour notre croissance intellectuelle normale; d'une culture solide et saine, nous la voulons recevoir d'esprits français, certes, mais surtout d'esprits sûrs. Rien là que de légitime. Et nous avons jusqu'à ces dernières années arrangé assez bien, complètement seuls, nos affaires de famille pour avoir permission aujourd'hui de choisir nos amitiés même françaises. D'autant que vraiment certains missionnaires de patriotisme, venus de France pendant la guerre, nous ont si fort gâté la sauce, que nous aimons de plus en plus à nous servir seul. La France qui par sa jeune génération, (voir Revue hebdomadaire, Paul Bourget), subit en ce moment, un mouvement contre-révolutionnaire vigoureux, a fait d'abord toutes les étapes de la révolution du libéralisme au radicalisme. Nous espérons conduire notre affaire de telle sorte que notre dernière étape soit le libéralisme. Nous voulons éviter le radicalisme anticlérical, et nous croyons que le conseil de Maurras, cité plus haut, nous y aidera précieusement. C'est pourquoi cette "colonisation des intelligences" dont parle M. Dupuy ne sourit plus chez nous qu'à quelques professionnels à moitié cultivés, mais qui pratiquent beaucoup, et quand même, la culture du bout de ruban rouge.

N'empêche que l'article de M. Dupuy laisse apercevoir l'éveil français à notre sujet, et les sympathies qui de mieux en mieux éclairées, pour notre bien et celui de la France, pourront peut-être un jour, opérer des merveilles.

Ferdinand BELANGER

H. Gaillard de Champris

Pages d'Histoire

PRECURSEUR DU "REGIME SEC"

Mgr de Laval et la traite de l'eau-de-vie

De toutes les luttes qu'eut à soutenir le premier évêque de la Nouvelle-France, une des plus longues, des plus mouvementées, des plus douloureuses aussi fut certainement la lutte contre l'eau-de-vie. Premier attrait pour la curiosité. Et quel intérêt historique, si, parmi les adversaires du prélat, on rencontre, avec quelques personnages moins considérables, l'intendant Talon, le gouverneur Frontenac, Colbert, et, une ou deux fois, Louis XIV lui-même. Quant au moraliste politique, il trouverait, dans ce qui fut, au fond, un conflit de doctrines, ample matière à philosopher. Pour nous, profane nous ne chercherons dans cette querelle de "la traite" qu'une occasion d'approcher Mgr de Laval lui-même. Que dans une lutte de vingt-cinq ans, il ait dépensé un zèle tout apostolique et une énergie singulière, personne ne l'a jamais contesté ; mais on paraît avoir gardé surtout le souvenir des coups portés par lui. Il nous semble que sa rigueur même, d'ailleurs relative, fut faite de sagesse et de bonté, et mérite mieux qu'un respect effrayé. Sans une opposition obstinée, elle fut, par sa bienfaisance même, devenue inutile. Telle qu'on la lui imposa elle fut douloureuse à lui-même d'abord ; et au respect que ne lui refuse aucun historien, il faut, croyons-nous, ajouter pour être juste, l'hommage de notre piété et de notre admiration.

* * *

Bien avant l'arrivée de Mgr de Laval (juin 1659), Champlain, ses successeurs, le roi lui-même avaient dû sévir contre les méfaits de la traite. De leur côté, jésuites et Sulpiciens menaient aussi le bon combat. Tout cela en vain. La cupidité des Européens, la faiblesse des sauvages favorisaient les progrès du mal. Ils devinrent effroyables.

Sur ce point, les témoignages sont unanimes ; non seulement celui de Mère Marie de l'Incarnation, qui avait reçu, entre autres, les protestations pathétiques d'un chef algonquin, mais celui des missionnaires, mieux informés que personne. Le P. Lallemand, par exemple, renonce à décrire le fléau : " Mon encre n'est pas assez noire pour dépeindre ces désordres de leurs couleurs ; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous avons ressenties."

La formule peut faire sourire ; le sentiment est tragique comme les faits qui l'inspirent : violences de toutes sortes assassinats, infanticides, parricides, incendies, et, pour finir, la misère, avec la haine du blanc, corrupteur pour mieux exploiter.

Une situation aussi grave devait émouvoir un prélat jeune, ardent, habitué à la lutte, préparé au ministère apostolique par ce rude confrère du Saint-Sacrement qu'avait été Jean de Bernières.

Le nouvel évêque procède cependant avec prudence. Il demande renseignements et conseils. Puis il essaye de la persuasion. Marie de l'Incarnation dira : " Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce si contraire à la gloire de Dieu et au salut des sauvages." Les traitants ayant " méprisé ses remontrances," il comprend la nécessité de la rigueur. Ne l'ayant pas souhaitée, il n'en est pas effrayé et par un premier mandement, en date du 5 mai 1660, il interdit la traite avec les sauvages, sous peine d'excommunication, et d'excommunication réservée.

On devine quel émoi dut agiter la colonie. Moins d'un an après son arrivée, le prélat qu'on avait tant désiré, tant fêté, se montrait, avec des Français du dix-septième siècle, aussi intransigeant qu'un évêque des temps primitifs envers des barbares !

Pour beaucoup, nous le verrons, l'étonnement fut le commencement de la sagesse. Quelques-uns pourtant, un, du moins, crut pouvoir braver les menaces. Mgr de Laval prouva que, chez lui, les actes suivaient, au besoin, les paroles, et, le 18 avril 1661, le nommé Pierre Aygron, dit Lamothe, se voyait frappé d'excommunication solennelle.

Il y a, dans cette rigueur, une précision une prévoyance, qui nous étonnent. Mais avant de nous apitoyer sur Pierre Aygron marchand d'alcool, voyons de plus près les circonstances de la condamnation.

Pierre Aygron était un récidiviste. Frappé une première fois et absous sur " promesse devant Dieu, de sa part, que jamais il ne retomberait à traiter des dites boissons enivrantes aux sauvages," il avait repris de plus belle son trafic. Cité devant l'évêque, il avoue sa faute, d'ailleurs notoire, mais se refuse à l'épreuve et au bénéfice de l'absolution publique qu'on lui propose. Mgr de Laval multiplie alors les instances charitables, les objurgations paternelles . . .

Nous avons les phases du drame ; démarches personnelles de l'évêque, recours à des tiers, nouvelles démarches personnelles, prières, menaces, le tout également vain ; dernière tentative enfin et dernière révolte d'un accusé coupable d'ailleurs de bien d'autres fautes. A toutes ces péripéties, quel dénouement imaginer qu'un dénouement tragique?

A pousser plus loin une longanimité déjà surprenante, l'évêque eut manqué à un devoir essentiel de vigilance et d'équité. Le bien public, dont se soucient si peu les théoriciens de l'indulgence à tout prix, lui faisait un devoir de sévir. Il s'en explique en ces termes : " Pour ces causes, et vu qu'il semblerait que l'obéissance ne profiterait de rien aux humbles, si le mépris d'icelle n'était nuisible aux rebelles et aux contumaces. Nous . . ., la contumace du dit Pierre Aygron nous y ayant forcé, avons, quoiqu'avec un extrême regret, excommunié, etc . . ."

Telle fut la conduite de Mgr de Laval dans un cas particulier. Telle fut sa conduite en toutes circonstances : au besoin sévérité rigoureuse, impitoyable même, mais au besoin seulement, et après avoir épuisé tous les autres moyens : puis, aussitôt que possible, retour à l'indulgence ou atténuation des rigueurs.

Tout est prévu, réglé, par une intelligence à la fois rigoureuse et souple, par une volonté ferme à la fois et indulgente.

Son indulgence aurait, sans doute, achevé l'œuvre de sa sévérité, si le pouvoir civil l'avait soutenu comme lui-même avait soutenu le pouvoir civil. Mais, en attendant l'opposition systématique des " politiques," voici que l'incartade d'un gouverneur intransigeant et fantasque va déjà tout compromettre.

Comme son prédécesseur d'Argenson, M. d'Avaugour avait d'abord soutenu l'évêque contre les traitants ; quand, une délinquante ayant été emprisonnée, le père Lallemand crut pouvoir solliciter en sa faveur. Cette démarche était intempestive. Logicien singulier, M. d'Avaugour s'en autorisa pour étendre à tous l'indulgence réclamée en faveur d'une seule, et se refusa désormais à sévir contre aucun trafiquant.

C'était inaugurer, entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, une longue et néfaste querelle.

Traitants et sauvages en profitent aussitôt, les uns pour s'enrichir, les autres pour précipiter leur propre ruine.

Il faut bien alors que l'autorité religieuse se substitue à l'autorité civile défaillante. Elle n'a garde d'y manquer : par un mandement du 24 février 1662, Laval remet en vigueur l'excommunication suspendue depuis octobre 1661, et, dans une lettre plus précise du 30 avril, il ajoute : " Vu la continuation et même l'augmentation des désordres provenant de la vente des boissons enivrantes aux sauvages, dont les scandales continus sont publiés, et viennent jusqu'à un tel excès que le meurtre s'en est suivi, les adultères et violements fréquents des filles et des femmes, lesquelles on enivre dans le dessein de commettre ces crimes . . . Nous déclarons que non seulement ceux qui donneront ci-après aux sauvages des boissons enivrantes pour être transportées par eux tomberont comme ci-devant dans notre susdite excommunication ; mais en outre tous ceux qui, par leur faute, seront la cause de l'ivresse desdits sauvages de l'un et de l'autre sexe, en leur donnant lesdites boissons enivrantes.

Mais jusque dans ce renouveau de sévérité, Mgr de Laval maintient les adoucissements accordés d'abord. Il se fait même plus indulgent, et, au lieu d'un seul, c'est " deux petits coups d'eau-de-vie par jour " qu'il concède aux sauvages pour les cas de nécessité ou d'extrême fatigue.

A cettte énergie indéfectible, à cette condescendance pour la faiblesse humaine, Mgr de Laval joint le souci constant d'appuyer son opinion et son action sur les autorités compétentes. Il a besoin de conseil, il a besoin de renfort ; et ce double besoin atteste, avec l'humilité du chrétien, la sagesse du chef qui veut être plus sûr de son droit pour devenir plus fort au service du bien.

Il prit enfin un grand parti : celui d'en appeler directement au roi. Mais écrire ne suffisait pas ; il fallait parler, il fallait agir. Résolu à vaincre ou à se démettre, il s'embarqua pour la France le 12 août 1662.

Mère Marie de l'Incarnation, qui le connaissait bien, écrit sur ce départ : " Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour tous les pauvres Français."

A suivre

Gaillard de Champris

O

LES LIVRES

Les missions franciscaines

JUILLET. AOUT ET SEPTEMBRE

SOMMAIRE

Mot du Directeur 111
Lettre du Rssime Père Bernardin Klumper, Min. Gén., O.F.M. 113
Le nouveau statut de l'Oeuvre de la Prop. de la Foi 115
Evénements actuels en Chine 117
Saint Léonard de Port-Maurice, O. F.M. 118
Pour les missionnaires (Senex) 119
Le Pape et les Missions.— Exposition missionnaire 120
Mgr Colomban Marie-Dreyer, O.F. M. 122
La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus 123
L'Union Missionnaire du Clergé au Canada 125
A Notre Crédit (J.-Alb. Foisy) 129
L'Evêque du Japon-nord à Québec (Fr. Séraphin-Jos.) 130
Une école de futurs missionnaires (J.-A. Klerhuert) 132
Lettre de S. G. Mgr Faveau au Directeur de la Revue 133
Courses dans nos missions du Kiangshan (Rév. M. Tchan, ptre chinois) 133
Lettre du Rév. P. Gesté, C.M. 135
Neuvaine perpétuelle à S. Antoine. 137
Besoins des Missions 137
Le Kouy-thcéou, Nouveau Canada (A. S. des Mis. Etr.) 138
Vers le Japon.— Journal de voyage du R. P. L. Botteau, O.F.M. 139
Etudes d'avant-combat.— R. P. Firmin, O.F.M. 142
Journal de Mission.— R. P. Didace Arcand, O.F.M. 143
Relig. Miss. Notre-Dame des Anges en route vers la Chine 144
Missionnaires Ursulines de Swatow. 145
Tourmente des Boxeurs au Chantong R. P. Eug. Pandellé, O.F.M. ... 146
Mouvement de l'Apostolat par le monde 148
Activités missionnaires au Canada. 151
Coin des Jeunes.— Prière de Toto. (L. L.) 152
S. G. Mgr Ross, premier évêque de Gaspé 153
Une croisade de prières au Sacré-Coeur 155
S. G. Mgr Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield 159
Nécrologie.— Mgr L. Livinhac, P. B. 161
Bibliographie : " Les Missions Franciscaines " 162
Avis utile aux Missionnaires 162

GRAVURES

Le Rssime P. Général des Frs Min.
Saint Léonard de Port-Maurice, O. F.M. 118
Cardinal Van Rossum 120
Mgr Colomban Marie-Dreyer, O.F. M. 122
La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus 123
Mgr C.-N. Gariépy 125
Mgr P.J. Forbes, P.B. 126
Le chanoine Gignac 128
Miss. de la Cong. de Scheurt 131
Religieuses Indiennes Franciscaines 132
Rév. M. Tchan, prêtre chinois 135
Après l'inondation 135
S. Antoine, Patron de l'U. M. F. 136
S. Pierre-Baptiste et ses compagnons martyrs 140
R. P. Firmin, O.F.M. 142
Rose 143
Relig. Miss. N.-D. des Anges 144
Mgr Césaire Schang, O.F.M. 146
M. B. Tchang, bac. chrétien T. O. 147
Missionnaire en herbe 152
S.G. Mgr Ross, 1er évêque de Gaspé 153
Sacré Coeur de Jésus 155
S. G. Mgr Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield 159
Mgr L. Livinhac des P. B 161

L'INFORMATION

Le samedi, 14 juillet 1923

—L'Angleterre et les Etats-Unis viennent de signer une convention prolongeant de cinq ans l'application du traité d'arbitrage anglo-américain conclu en 1909.

—Les associations nationalistes allemandes viennent de célébrer dans une forêt de l'Etat allemand, voisine de Postdam, une fête dite: fête du solstice: Une chêne, que le pasteur Vogel, a béni, a été planté en l'honneur de Stresemann.

—L'ambassade allemand à Moscou fait distribuer des quantités de brochures en toutes langues décrivant le soi-disantes atrocités dans la Ruhr.

—On annonce la création d'un consulat allemand à Odessa à la suite d'une entente récemment conclue entre l'Allemagne et l'Ukraine pour l'achat du tiers des céréales russes destinées à l'exportation.

—On mande de Bombay que 800 arrestations relatives au mouvement en faveur du Home Rule ont été opérées à Nagpour.

—De source officielles roumaine, on dément la nouvelle des fiançailles du roi Boris de Bulgarie avec la princesse Ileana de Roumanie.

—Parlant de la situation politique, le président du conseil saxon M. Zeigner, a déclaré qu'il était temps d'abandonner la résistance passive dans la Ruhr et d'engager des négociations.

—On signale dans l'Albanie septentrionale, dans les environs montagneux de Scutari, des collisions entre les éléments rebelles et les troupes gouvernementales.

—La reine Wilhelmine de Hollande et le prince consort sont allés faire une visite privée aux souverains anglais à Londres.

—La population turque de Stamboul a commencé à boycotter les négociants grecs de la capitale turque.

—Le gouvernement australien dément la nouvelle répandue récemment, selon laquelle il envisagerait la liquidation de sa flotte.

—En réponse à une question, le premier ministre d'Angleterre, M. Baldwin, a dit que le gouvernement anglais n'est pas prêt actuellement à examiner la question du tunnel sous la Manche.

—Les souscriptions suisses pour la tranche de 25 millions de l'emprunt autrichien a dépassé de beaucoup le montant fixé. L'emprunt a donc obtenu un plein succès.

—Le montant du papier monnaie en Allemagne dépasse 18.000 milliards de marks. L'émission de ces jours derniers a été de plus de 2.000 milliards.

—La nouvelle église protestante de Reims remplaçant celle qui a été détruite par les obus incendiaires des Allemands, le 19 septembre 1914, a été solennellement inaugurée le 24 juin dernier, en présence des autorités civiles ,du délégué de l'ambassadeur des Etats-Unis, et des délégations des protestants étrangers.

" L'ACTION CATHOLIQUE "

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMEE ET PUBLIEE AU NO 103 RUE SAINTE-ANNE PAR " L'ACTION SOCIALE LIMITEE ".

NAZAIRE FORTIER, Président. N.-J. PROULX. Gérant.

Lévis Bienville Lauzon

L'ELECTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES

L'élection des deux commissaires d'écoles aura lieu lundi à Lévis.

On sait qu'il y a quatre candidats : MM. Albert Falardeau, marchands de meubles et M. Eugène Gagnon, agent d'assurances, contre MM. Victor Ringuet, Charretier, commissaire sortant de charge, et Théophile Larochelle, hôtelier.

Il n'y aura que deux bureaux de votation, qui seront ouverts à l'école des Frères Maristes, avenue Bégin.

Seuls, les contribuables propriétaires peuvent voter à cette élection.

AUX CONTRIBUABLES DE LEVIS

L'un des candidats à la Commission scolaire M. Eugène Gagnon, a adressé la lettre suivante aux contribuables de Lévis :

Quelques-uns ont sans doute été bien surpris d'apprendre ma mise en nomination comme membre de la Commission Scolaire.

Il y a des choses qui paraissent un peu étranges mais qui s'expliquent facilement.

Laissez-moi vous dire que je ne fais qu'user de mon droit comme tout citoyen peut le faire.

Etant père de famille, plus qu'un autre je suis à même de juger des besoins qui s'imposent et en prenant mes intérêts je défends aussi les vôtres.

C'est avec confiance que je sollicite votre appui et si le sort m'est favorable je vous promets tout mon dévouement à la cause scolaire.

Je ne m'arrête pas pour répondre aux rumeurs que certains cabaleurs font circuler au sujet d'un programme de dépenses futures à la Commission et qui n'a jamais été placé ailleurs que dans l'imagination de mes adversaires.

Je connais les propriétaires de Lévis, bons juges.

EUGENE GAGNON.
Courtier en Assurances générales

CONSEIL DE VILLE DE LEVIS

Une séance du Conseil de ville de Lévis aura lieu ce soir à huit heures.

LE FILTRE

On dit que le Conseil des Ministres de la Province de Québec a ratifié le règlement d'emprunt de $215,000, voté par la cité de Lévis pour construire un filtre à son aqueduc.

Jusqu'à date, cinq compagnies ont demandé l'obtention du contrat de construction du nouveau filtre.

DE RETOUR

M. Eudore Lasnier, échevin de Lévis, président du comité de l'électricité, est de retour d'un voyage sur la côte de Gaspé, et dans la vallée de la Matapédia.

DE PASSAGE

M. l'abbé Amable Dorval, curé de Ste-Théodose, Verchères, est de passage à Lévis cette semaine. M. le curé Dorval a rendu visite à ses parents : MM. Joseph Dorval, Lionel Lemieux, N. P., greffier de la cité de Lévis; Arthur Dorval, Wilfrid Coulombe, tous de Lévis, et M. le Dr Eugène Dorval, dentiste de Québec.

GRATIS !

Pour tout achat de 50 sous, en détail, à l'une de nos succursales, vous recevrez un coupon pour le tirage d'un Automobile Ford à votre choix.

JOS COTE, Limitée,
6 Succursales 6
Québec.

Courriers de la Ville

Saint-Sauveur

AVIS AUX PELERINS

Les pèlerins qui prendront part au pèlerinage du Cap de la Madeleine, demain, voudront bien se rappeler que les heures des départs, soit en bateau, à 5 h. a. m., ou en chemin de fer, à 7 h. a. m., sont à l'heure avancée, et même pour le retour. Le bateau quittera le Cap de la Madeleine à 5 h. p. m., et le convoi de chemin de fer, à 5 h. 30. Les pèlerins qui se rendront en chars pourront prolonger leur visite car les billets sont bons, pour le retour sur tous les trains du Pacifique, jusqu'à lundi soir, excepté pour ceux des paroisse de Portneuf et Deschambault.

Les pèlerins, par les chars, voudront bien prendre part à la procession qui aura lieu, au Cap, en arrivant, du convoi à la chapelle de N.-D. du T. S. Rosaire, et aussi aller au-devant des pèlerins du bateau lorsqu'il sera accosté, pour les escorter jusqu'à la chapelle, au son de la musique de la fanfare Lambillotte.

On pourra se procurer des billets à l'entrée du bateau ainsi qu'à la gare du Pacifique, au Palais, dimanche matin, mais il serait bien prudent de s'en procurer dès ce soir.

Les paroissiens de St-Grégoire de Montmorency auront un char qui partira à 6 heures de leur station, pour Québec, et arrivera en temps pour que les pèlerins puissent prendre le convoi du Pacifique pour le Cap de la Madeleine.

Ceux qui désireraient de plus amples renseignements pourront s'adresser au R. P. Pelletier, au presbytère de St-Sauveur.

MESSES SPECIALES

Des messes seront dites, à l'église paroissiale, demain matin, à partir de 3 h. 45, pour les pèlerins du bateau, entre autres, qui désireraient faire la sainte communion avant le départ.

AVIS AUX CONGREGANISTES

Il n'y aura pas de réunions des congréganistes, hommes et jeunes, demain, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

POUR LES ENFANTS

Il y aura cependant une messe, à la chapelle, à 8 h. 15, mais seuls les enfants seront admis.

POUR LA COLONISATION

La quête, demain, à l'église paroissiale, sera faite au profit de la Colonisation.

LA CONFRERIE DU ST-SCAPULAIRE

Il existe dans notre paroisse une confrérie, dite du St-Scapulaire, qui a 70 ans d'existence, ayant été érigée en 1853, en l'honneur de N.-D. du Mont-Carmel. Le but de cette confrérie est de placer les associés sous la puissante et maternelle protection de la T. S. Vierge Marie. La contribution annuelle des membres est de 25 sous par famille ou 15 sous pour une personne. Par famille on entend père, mère et enfants non mariés. Pour cette minime contribution, les associés ont droit à une messe privilégiée dite le plus tôt possible après leur mort; une grand'messe, à la fête patronale du Mont-Carmel, le 16 juillet, c'est-à-dire lundi prochain ; et un service funèbre dans le cours du mois de novembre.

On commencera à percevoir la contribution des Associés, demain, à la sacristie, de 2 à 5 hres, ainsi que les autres dimanches, mardis et mercredis, jusqu'au 31 juillet.

Les enfants qui ont savouré les maternelles tendresses de l'Eglise l'en remercieront dignement en accourant vers elle pour défendre son honneur et ses gloires.

LEON XIII.

L'hon. Cy. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé A.-A. Faucher, curé de Jacques-Cartier, M. l'abbé D. Pelletier, curé de Bienville, M. le Dr J. Leblond, président de la Commission scolaire, MM. les abbés E. Giguère, aumônier au Couvent de Jésus-Marie de Lauzon, L. Létourneau, séminariste, J. Falardeau, vicaire à Bienville, A. Langlois, séminariste.

St-Roch

PEU MME OCTAVE MAILLY

Mercredi le 4 juillet avaient lieu en l'église St-Roch les obsèques de Mme Octave Mailly, épouse de M. Mailly, employé civil, née Marie-Madeleine Thibault; elle était la soeur de l'abbé A. Thibault et de Soeur Eva Thibault de l'Hospice des Srs Grises de Montréal.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Maranda, vicaire. Le célébrant était M. l'abbé Thibault, son frère, assisté de MM. les abbés Maranda et Pageau, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur MM. les abbés J. Hunt, Louis Garon, H. Barabé, H. Marcoux, etc. Des soli furent rendus par Mme Jos. Angers, Mme Couture, MM. W. Beaumont, Bourassa, P. Lajeunesse.

Conduisaient le deuil M. Octave Mailly, son époux; M. l'abbé A. Thibault, Antoine Thibault, étudiant, ses frères; MM. J. Angers et A. Beaudoin, ses beaux-frères; MM. P. Angers, A. Martin, Jos. Martin, Philéas et D. Mailly, E. Robitaille, ex-maire de l'Ancienne-Lorette ; ses fils, Eugne, Arthur, Alexandre, employés civils; Jos Lajeunesse, Nap. Lajeunesse, P. Lajeunesse, E. Lajeunesse, E. Hamel, G. Labisle, Jos. Angers, E. Angers, le notaire Pageot U. Pageot, J. Hamel, inspecteur de voirie, Jos. Huot, L. Blondeau, E. Bélanger, G. Jubidon, docteur Mignault, J.-E Moisan, Béland, H. Boivin, A. Pelletier, L. Fortin, N. Gilbert, Louis Lachance, N. Gilbert, G. Blouin, T. Letarte, Boutet, Jos et E. Robitaille, meuniers; M. Bilodeau.

Les employés des postes étaient représentés par MM. Oct. Fiset, surintendant des facteurs dont les noms sont ci-haut mentionnés et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Sacré-Coeur de Jésus

AUX JEUNES FILLES

A 7.30 heures ce soir, il y aura séance de confessions, les jeunes filles pourront se présenter au Tribunal de la Pénitence, afin de se préparer à leur communion générale.

COMMUNION GENERALE

Tel que nous l'avons dit, nous rappelons à la mémoire des Enfants de Marie, que demain, à la messe de 8 h. 45 heures aura lieu leur communion générale. N'oubliez pas les conseils qui vous ont été donnés, portez votre insigne, de plus, vous devez occuper le centre de l'église à chacune de vos communions mensuelles. Approchez-vous en grand nombre de la Table-Sainte demain matin, et pourquoi? ne la renouvelleriez-vous pas lundi, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel? Ce serait une belle manière de prouver votre amour à la Ste-Vierge. Il s'agit d'y penser.

MESSE DES ENFANTS

Les paroissiens ne doivent pas oublier que tous les dimanches, à l'exception du premier dimanche du mois ; la messe de 8 heures est spécialement pour les enfants. Inutile de compter sur cette messe, il n'y a pas de place pour les grandes personnes. Nous profitons de la circonstance pour demander aux parents de nous envoyer leurs enfants à cette messe. Il ne devrait pas y en avoir à la messe de 8 h. 45 et à celle de 9 h. 30, quand ils ont une messe exclusivement pour eux.

AVIS

M. le sacristain a reçu, ces jours-ci, des nouvelles marchandises. Les personnes qui auraient besoin de quelques articles, devraient en profiter, car, ses prix sont assez bas. Avis à ceux qui voudraient économiser.

PENSEZ-Y

Les parents sont priés de penser à habiller leurs petites filles avec une toilette convenable pour l'église. Ils doivent savoir à quoi s'en tenir à ce sujet, la chose leur a été dite assez souvent pour ne pas la répéter. Des conseils ont été donnés aux enfants, ces jours derniers vous n'avez qu'à vous renseigner auprès d'eux, pour le savoir.

LE 5 AOUT

Voilà la date de notre pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. Celui-ci est sous le distingué patronage de M. le curé. Les grands et les petits Zouaves accompagneront les pèlerins. Paroissiens, sans doute, que vous y prendrez part, et en très grand nombre.

ABSENT

M. l'abbé J. Lockwell est absent depuis mercredi, il sera de retour vers le 21. Nous nous permettons de lui souhaiter de bonnes vacances.

DE PASSAGE

M. l'abbé Sérigny, vicaire au Sacré-Coeur de Jésus, Etats-Unis, était en visite dans sa famille jeudi.

NOS MALADES

Ne les oublions pas dans nos prières. Ils ne sont pas aussi nombreux que cet hiver, mais tout de même, il y en a encore plusieurs. Ayons un souvenir pour eux, cela nous sera rendu plus tard, n'en doutons pas.

PENSEE

Dieu unit les hommes et les disperse. Il frappe les coeurs qui s'étaient rencontrés; il ne nous laisse que la mémoire des temps qui ne sont plus, et des larmes involontaires au souvenir des amies perdues.

Les honnêtes gens se lient par leurs vertus; les mauvais, par leurs vices.

HEINE

M. ULRIC MICHAUD, barbier, de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, qui célébrait ces jours derniers le cinquantième anniversaire de son entrée dans la profession de barbier. Les parents et les amis du jubilaire se réunissaient chez lui en grand nombre pour célébrer cet anniversaire et présenter au jubilaire leur meilleurs voeux ainsi que leurs plus sincères félicitations. Il y eut présentation d'adresses et de cadeaux. Nous oublions de dire que la fête avait commencé par une messe d'actions de grâce, à l'église du Sacré-Coeur, messe chantée par M. le curé. Elle se termina par un banquet intime à la résidence du jubilaire. Il y eut plusieurs discours. L'on s'amusa pendant plusieurs heures. Nos félicitations et nos meilleurs voeux à M. Michaud.

FARINE LACTEE RENAUX

Monsieur le Docteur,

Encouragé par l'accueil bienveillant que le corps médical a fait à la Farine lactée Renaux, je me suis imposé la tâche de suivre tous les progrès de l'hygiène afin de maintenir ce produit à la hauteur de sa bonne renommée. Je n'ai reculé devant aucune sacrifice pour en faire un aliment donnant toutes les garanties désirables.

La lutte contre la tuberculose, si généreusement conduite par les médecins belges, ne m'a pas laissé indifférent et je peux assurer être le seul fabricant de farine lactée utilisant du lait provenant de vaches reconnues scientifiquement indemnes de tuberculose et se trouvant sous le controle permanent d'un vétérinaire du gouvernement. Cette mesure m'a valu les remerciements de la Ligue nationale d'Anvers, contre la tuberculose, qui, en date du 2 avril 1899, m'écrivait : " Le Section vous prie d'agréer tous ses remerciements pour votre louable et généreuse initiative ..... L'épreuve à la tuberculine contribuera puissamment à réduire à leur minimum les chances d'infection tuberculeuse par l'usage du lait."

C'est donc avec confiance que je rappelle la Farine lactée Renaux à votre bon souvenir et j'ose espérer, Monsieur le Docteur, que vous encouragerez mes efforts en prescrivant cet aliment à votre clientèle. Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération distinguée.

ALFRED RENAUX

Echantillon sur demande en écrivant à M. Uld. Francoeur, Hillhurst, P. Q., agent pour le Canada.

POUR L'EGLISE de STE-CATHERINE PORTNEUF

GRAND BAZAR DU 21 AU 28 JUILLET

Depuis plusieurs mois les dames et demoiselles charitables de Ste-Catherine, organisent un bazar au profit de l'église.

Cette vente de charité sera solennellement ouverte samedi après-midi, le 21 juillet, dans la salle paroissiale et promet un succès; si l'on en juge par le nombre et la beauté des objets qui seront offerts en vente.

La table des rafraichissements ne cèdera en rien à celle de l'an dernier. La salle sera ouverte chaque jour de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

LISEZ ET FAITES LIRE !

PAROISSIEN EXPLIQUE ET COMMENTE, par le R. P. A. Fleury, 1100 pages — 385e mille — trois livres en un seul : Le "Paroissien" donne deux choses si nécessaires à l'âme : l'intelligence des offices liturgiques et une apologie succinte de la foi chrétienne.

Chaque temps de l'année, chaque psaume, chaque épître, chaque évangile y est accompagné d'explications qui mettent en lumière l'enseignement qu'ils renferment et la leçon à en tirer.

Chaque sainte fête par l'Eglise a sa notice, qui montre la place qu'il occupe dans l'histoire des saints, et met en lumière ses certus caractéristiques qui doivent servir d'exemple.

Le Manuel de piété comprend un grand nombre de prières relatives à la Messe et aux principales dévotions catholiques, et surtout un choix d'actes avant et après la Communion, extrêmement variés, qui permettra aux fidèles d'éviter la routine.

Le Rituel, enfin, contient toutes les cérémonies ayant trait à l'administration des sacrements : Baptêmes, Confirmation, Extrême-Onction, Communion des malades, Mariages, etc.

"Je n'hésite pas à dire que le "Paroissien expliqué" est le manuel de piété le plus intéressant, le plus substantiel et le plus pratique que je connaisse. Si l'auteur a voulu, comme vous le dites, faire un livre instructif, apologique et populaire, il a fort heureusement atteint son but . — S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Sélecucie.

Prix; relié, toile, tranche rouge, 85 sous franco.

LE SECRETARIAT DES OEUVRES
105, RUE SAINTE ANNE - QUEBEC

AVIS

Il nous fait plaisir d'annoncer à la clientèle de M. Omer Leclerc et au public en général qu'il vient de faire l'acquisition d'une magnifique voiture genre limousine, couleur drab, chevaux bleus, harnais argenté, style anglais, le tout faisant la plus belle voiture de luxe pour mariages, et baptêmes, ainsi que plusieurs autres belles voitures de luxe pour mariages, baptêmes et sépultures. Satisfaction garantie et à des prix défiant toute compétition. S'adresser à Omer Leclerc, 220 rue de la Reine, — Par téléphone, 2476.

Courriers de la Province

ST-DENIS

SYMPATHIES

S. Denis, Kam., 12.—Nous tenons à offrir nos respectueuses sympathies à M. le curé dans le deuil qui vient de le frapper par la mort de son parent, M. l'abbé A. Dumais, curé de Ste-Louise.

VISITE PASTORALE

M. le curé a fait dans le cours de cette semaine la visite pastorale de la paroisse. Toutes ses ouailles l'ont accueilli avec bonheur.

NAISSANCE

M. et Mme Ludger Garon font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Pierrette-Ernestine. Parrain, M. Justin Garon; marraine, Mlle Ernestine Garon, oncle et tante de l'enfant.

EN VOYAGE

M. et Mme Charles Thibault sont heureux de la visite de leur fils, François, en voyage de noces dans notre paroisse.

BACHELIER

Nous offrons nos sincères félicitations à M. Antoine Raymond qui vient de mériter le titre de bachelier ès-sciences, au Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

DECES

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Garon, âgé de près de 75 ans, et dont les funérailles auront lieu le 12.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos vives sympathies.

INCONNU.

ST-ROMAIN

CHRONIQUE

St-Romain, Compton, 12. En visite pour une quinzaine de jours M. Léopold Lavoie commis de la banque Nationale de Québec et Mlle Pauline Lavoie aussi de Québec, ainsi que Philippe, jeune fils du docteur Dionne de Ste-Marie Beauce, chez M. Arthur Roy, marchand.

Mlle Rachel Fortin commis chez M. L. Jacob de St-Sébastien, était en visite chez son père M. Edm. Fortin.

—M. Augustin Coulombe ainsi que Mme Vve. Damase Marceau, étaient en promenade au Lac Mégantic ces jours derniers voir leurs parents.

M. et Mme Augustin Shhbhenc, de St-Gabriel de Stratsford étaient dimanche dernier à St-Romain chez M. et Mme Ernest Roy.

Les travaux de notre cimetière sont commencés. Une équipe de nos hommes avec haches, pioches pelles et piques ont déjà fait beaucoup de travail, et il en reste encore beaucoup à faire; il faut niveler le terrain et charroyer de la terre pour applanir le terrain, le travail se fait à la corvée et les paroissiens se font un devoir d'y aller et se rendre à l'appel de leur pasteur.

MM. Albert Champagne, Rémi Gauthier, Léo Roy, sont de retour des Etats-Unis pour passer quelques jours dans leur famille.

M. et Mme Cyrinus Fortin sont allés à St-Gabriel, où ils assisteront à une fête de famille .

M. et Mme Théodore Hallé sont partis pour d'Israëli, où ils passeront quelques jours avec leurs amis.

TELLE ECRITURE
TEL CARACTERE

Notre collaboratrice madame Thérèse, l'éminente graphologue que nos lecteurs ont pu apprécier à son étonnante valeur ne fait plus que des esquisses graphologiques de caractère privé.

Elle vous révèlera votre caractère si vous lui montrez votre écriture.

Pour toute étude graphologique, soumettre une lettre pensée et non copiée de trois ou quatre pages d'écriture courante, à l'encre et sur du papier sans réglure. On est prié d'envoyer pour chaque esquisse, outre une enveloppe affranchie et adressée, la somme d'une piastre. Adresser : Madame Thérèse, Casier, No 126, Québec.

L'AFFAIRE DELORME

Montréal, 14. — La couronne a terminé sa preuve, hier matin, dans l'affaire Délorme par le témoignage du chef des détectives, Lepage. M. Lepage a confirmé l'assertion faite par MM. Pigeon et Lajoie que Mlle Lily Dedorme avait déclaré être sortie dans l'après midi du 6 janvier pour ne rentrer qu'au souper.

Mme Alleyn Taschereau a aussitôt commencé l'interrogatoire des témoins de la défense.

Mlles Morache et Nora Chamberland, surintendantes de l'Assistance Publique, ont déclaré que le prévenu était venu dans l'après-midi du 6 janvier, chanter le salut du Saint-Sacrement et qu'il était venu le lendemain d'ire la messe comme à l'habitude sans que rien n'ait transpiré dans ses manières d'agir.

Mme Perry Aikins, locataire du prévenu, a déclaré que le soir du 6 janvier elle est rentrée chez elle vers onze heures et dix minutes et qu'elle a vu de la lumière dans la cave près de la fournaise. Il faisait froid depuis deux jours dans la maison.

Vers minuit, une autre dame locataire, Mme Bouliane lui a téléphoné et lui a annoncé qu'elle allait se plaindre à l'abbé Delorme qu'il faisait trop froid. La température dans la maison s'est améliorée le lendemain après-midi. Bien qu'elle ait vu de la lumière dans la cave, elle n'a pas entendu de bruit.

L'agent de police Godbout a déclaré ensuite que le prévenu était venu lui serrer la main vers neuf heures le soir du 6 janvier. M. Papillon a ajouté qu'une demi-heure auparavant, l'accusé était venu chez lui chercher une montre.

M. Hermas Bastien, ancien journaliste et actuellement professeur, a ensuite témoigné. Il a raconté qu'à l'époque du meurtre il était journaliste au "Canada", son travail fini, vers deux heures et demi, dans la nuit du meurtre, il s'en est retourné chez lui. Au coin des rues Sainte Catherine et Saint Denis, il a vu passer une auto à six cylindres, genre McLaughlin, dans laquel était apparemment un cadavre un bras raidi pendant inerte en dehors de la machine et la tête enveloppée d'une couverture grise, quelque chose comme un manteau ou une couverte d'auto. L'auto a filé droit, rue Ste-Catherine jusqu'à perte de vue. M. Bastien croyait qu'il s'agissait d'un accident banal mais ses soupçons ont été éveillés en voyant l'auto au lieu de tourner à Saint-Laurent pour se rendre à l'hôpital général filer plus loin. Il a communiqué la chose à la police qui s'en est désintéressée après avoir trouvé une auto brûlée dont les restes dépeinturés correspondait à la couleur de celle qu'avait vue M. Bastien.

M. Calder lui a demandé si ce prétendu cadavre n'était pas un ivrogne ou un blessé. M. Bastien a répondu qu'un ivrogne aurait eu une allure ballante et qu'on ne lui aurait pas entouré la tête d'une couverture.

LISEZ ET FAITES LIRE !

L'OFFICE DIVIN, édition Mame, vient de paraître. C'est le paroissien le plus complet qui existe. Il contient en effet :

1o. — La Messe de chaque jour de l'année absolument complète en latin et en français si complète qu'un prêtre pourrait s'en servir pour célébrer le Saint-Sacrifice.

Le texte est naturellement conforme à la dernière édition du Missel, la messe de Saint-Ephrem, elle-même, s'y trouve à sa place.

2o. — Les Vêpres des Dimanches et des fêtes qui peuvent se célébrer le dimanche en latin et en français.

3o. — Les Matines de Noël les Ténèbres de la Semaine Sainte, l'Office des Morts.

4. — Le Rituel des fidèles.

Une ligne de titre donne une idée générale de chaque Epître, chaque Evangile, chaque Psaume.

Les traductions enfin ont été l'objet général d'une attention spéciale tant au point de vue de l'exactitude qu'au point de vue littéraire.

Le volume mesure 6 pouces environ et contient 1500 pages. Reliure Pécamold noir, coins ronds, tranche rouge.

Prix : $2.00 franco.
Au Secrétariat des Oeuvres.

Plein cuir, tranche rouge, $2.75 reliure genre bréviaire $3.50.

CHEZ LES OUVRIERS

Rechercher ce que l'on veut

Il est aujourd'hui difficile de croire encore qu'il peut être payant de faire administrer des entreprises comme les chemins de fers par un gouvernement. L'expérience acquise un peu partout nous le défend. Et cependant, si nous ne voulons pas d'une administration d'Etat des entreprises privées, mais devenues essentielles à la vie publique, nous agissons souvent tout comme si nous ne voulions pas autre chose.

Pour remédier à cette situation, et pour empêcher que le gouvernement américain soit continuellement tenté de contrôler les chemins de fer, les autorités américaines ont créé ce qu'on appelle le Bureau du Travail des chemins de fer, afin de permettre aux compagnies et à leurs employés de s'entendre mieux et de ne pas créer d'embarras inutiles au public. Ce Bureau a un caractère semi-judiciaire ; il peut assigner des témoins, prendre leur témoignage, émettre des ordonnances. Là s'arrête son autorité. Il a tous les pouvoirs d'une cour de justice, excepté celui de faire exécuter ses recommandations. On croyait que ce Bureau, ainsi constitué pourrait régler la plupart des différends, mais, nous disent les Américains, on a été désappointé et, ajoute " America " cette faillite est en majeure partie due à la mauvaise volonté de certaines compagnies de chemin de fer.

" America " accuse particulièrement la compagnie Pennsylvania qui, d'après elle, est une de celles qui a le plus péché. A chaque occasion, dit-elle, cette compagnie a mis de côté les intérêts sociaux engagés pour ne considérer que ses droits légaux stricts. A son attitude on peut croire qu'elle aurait accepté les décisions d'une cour, mais jamais celles d'une commission et, qu'invariablement elle devait trouver d'excellentes raisons pour trouver des solutions différentes et meilleurs que celles suggérées par la Commission.

Dernièrement encore elle a ainsi agi sur une question de vote de ses employés, et le Bureau du Travail comme la Cour Suprême ont catégoriquement déclaré que son attitude n'était pas soutenable.

Au cours du mois de juin, de nombreux orateurs d'occasion ont tonné contre le danger d'un nouveau contrôle des chemins de fer par le gouvernement, ajoute cette revue. Il est vrai que les résultats obtenus par de semblables contrôles n'ont pas été heureux ; mais nous conseillons à ces orateurs de consacrer leurs efforts à convaincre les compagnies de chemins de fer qu'elles doivent faire leur part pour rendre efficace l'action du Bureau du Travail. Autrement un contrôle plus étendu par le gouvernement est inévitable, car le public est fatigué de manquer de charbon et de nourriture, pendant que les compagnies, leurs employés et les commissions se battent sur des questions de votes et de taux.

En un mot, si nous voulons atteindre une fin, sachons en prendre les moyens et, si nous craignons et avec raison le contrôle gouvernemental trop prononcé, ne nous organisons pas pour le rendre inévitable.

C'est un peu comme la présence des troupes dans les zones où il a des sérieux conflits sociaux : nous ne voulons pas de cette présence et personne n'en veut ; mais si nous la rendons nécessaire, ne soyons pas étonnés si elle arrive.

Thomas POULIN

Un règlement. Les nouvelles du Cap Breton sont maintenant meilleures et laissent entendre qu'un règlement peut se faire d'un jour à l'autre. Durant ce temps-là les mineurs de Drumheller, Alberta se mettent eux aussi en grève en sympathie pour ceux de la Nouvelle-Ecosse et pour protester contre la présence des troupes.

Les douze heures. La journée de douze heures dans les usines de métallurgie des Etats-Unis va-t-elle disparaître? c'est ce que laisse clairement entendre la nouvelle suivante de New-York:

M. Elbert H. Gary, président du conseil d'administration de la United States Steel Corporation, a annoncé que l'affluence des nègres du Sud et des ouvriers du Mexique, des Philippines, du Canada et de quelques pays européens dans les centres industriels du Nord, rendra bientôt possible l'abolition de la journée de douze heures dans l'industrie de l'acier.

M. Gary a déclaré qu'il ne pouvait pas dire quand sa corporation ou toute autre compagnie abandonnerait entièrement la journée de douze heures mais il a affirmé qu'il pouvait publiquement déclarer qu'ils commenceraient à agir dans ce sens très prochainement et qu'elles seraient très appliquées dans leurs efforts.

Cette nouvelle a suivi la communication du président Harding publiée avant son départ de Tacoma pour l'Alaska et disant qu'un échange de correspondance entre lui et les directeurs de l'American Iron and Steel Institute, lui permettrait d'assurer que les longues journées de travail seraient abolies quand on aurait une main d'oeuvre suffisante.

M. Gary, estime que ce changement exigerait 60 mille ouvriers de plus et augmenterait de quinze pour cent le coût des produits en acier.

Il a prédit que l'abolition de la journée de douze heures se ferait bientôt et que le succès couronnerait les efforts dans une période relativement courte pourvu que l'augmentation du nombre des ouvriers capable qui n'est maintenant qu'apparente, continue à devenir réelle.

M. Samuel M. Gompers, président de la Fédération américaine du travail, a dit que les promesses des industries de l'acier n'étaient que du "bluff" et qu'elles n'étaient pas sincères. D'autres ont fait une étude des conditions du travail dans les usines d'acier et peuvent affirmer que les patrons avaient fait avant des promesses semblables qu'ils n'ont jamais pu tenir.

ASSEMBLEES SYNDICALES

LUNDI

A la Bourse du Travail. Fraternité nationale des cordonniers-machinistes; Union secourable des cordonniers; Union nationale des horlogers-bijoutiers; Union nationale catholique des employés du gros.

Au Secrétariat. Union des électriciens, section No 1, Québec.

EXTRAORDINAIRE

Le beau livre du Père Duchaussois intitulé : Aux glaces polaires est beaucoup demandé ; on en est déjà au 71ème mille. Prix : $1.35 franco. Au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

L'édition de ce livre est faite en vue d'aider les missions de Mgr Breynat, au Nord-Ouest.

Cet ouvrage intéressera passionnément non seulement les amis des missions catholiques en général, mais tous ceux qui veulent analyser les progrès de cette oeuvre gigantesque et séculaire (la grande oeuvre par excellence) qui s'appelle: la civilisation de l'Humanité par la religion chrétienne.

MANUEL DE CUISINE

Comme il est dit dans sa préface, le livre n'enseigne rien d'irréalisable, mais uniquement ce qui a été enseigné et pratiqué à l'Ecole Ménagère. Ingrédients, poids, mesures, termes employés, sont familiers à tout le public canadien, contrairement à tant d'ouvrages d'outre-mer qui préconisent ce qui est irréalisable ici.

Le "Manuel de Cuisine raisonnée" universellement apprécié, s'enlève rapidement.

Le "Manuel de Cuisine raisonnée" est en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec, Casier, 126, au prix de $1.10 l'unité.

Les enfants de Saint-Marc de Shawinigan photographiés au retour d'une journée de pique-nique dans un des parcs de la ville. (Photo GERGERON.)

Courriers de la Province

ST-ELOI

CHRONIQUE

St-Eloi, Témiscouata, 11. Depuis la dernière semaine de juin, nos écoles sont fermées pour s'ouvrir de nouveau en septembre prochain. Nos institutrices et leurs élèves après une année d'enseignement et d'études bien employée se sentent heureux d'un repos de deux mois pour jouir de la belle saison et refaire les forces ébranlées par une bonne années de travail. Nous souhaitons à tous d'heureuses vacances.

Pendant la dernière semaine de classe M. le curé a fait l'examen de chaque classe et a paru bien satisfait partout. Aussi les récompenses furent-elles nombreuses au grand contentement de tous. M. le curé se rendait la semaine dernière à St-Clément, son ancienne paroisse pou rassister quelques jours à une retraite prêchée par le R. P. Boitard missionnaire diocésain et dimanche prochain le 15 juillet notre dévoué pasteur dira la messe de paroisse à 7 heures pour pouvoir assister à St-Clément à l'ordination du premier prêtre de la paroisse M. l'abbé Omer Gamache.

—Dimanche dernier le 8 M. le curé a commencé la visite annuelle de la paroisse; il a fait la moitié du village et lundi, les rangs 4, 5, 6 et 7 puis mardi il allait prêter son généreux concours au R. M. le curé Langlais à St-Paul de la Croix à l'occasion des Quarante-Heures dans cette paroisse, à son retour, il fit jeudi la visite du rang de l'église.

—L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine, Mme Lapointe et leurs enfants étaient en visite chez M. Sifroid Lapointe lundi le 2 juillet.

Mme Octave Michaud et Mme L. Godbout de Montréal étaient en promenade chez leur père M. G. Lapointe dimanche le 8 juillet. Madame Michaud aussi a été faire visite à son beau-frère M. et Madame Léonce Godbout. Mme J.-B. Belles-Isles de Montréal est en vacances pour un mois chez son père M. Cléophas Rioux avec ses trois enfants et sa belle-soeur Mme Ludger Rioux.

—M. Basile Côté des Cantons de l'Est est en visite chez son frère M. Le-Philippe Côté.

Le 8 juillet dernier avait lieu une joute de base-ball entre notre club et celui de l'Isle Verte. Notre club a remporté une brillante victoire 14 à 1. C'est la deuxième rencontre et le St-Eloi est toujours sorti vainqueur. Nos félicitations.

Le St-Eloi se propose d'aller rencontrer le Mont Joli chez lui; il n'aura certainement pas la même chance car le Mont Joli est très fort paraît-il. C'est bien que le Saint-Eloi se mesure avec meilleur que lui pour s'aguerrir. Puisse-t-il au moins ne pas se faire blanchir.

M. et Mme Charles-Eug. Malenfant, Mlle Alice Lavoie et M. Alfred Connellette étaient en promenade au Bic dimanche le 8 et ils ont fait le voyage en auto chez les parent de Mlle Lavoie et Mme Malenfant.

Nos malades prennent toujours un peu de mieux espérons que la belle saison va nous les ramener en excellente santé.

ST-BRUNO

BAPTEMES

St-Bruno L. S. J. 11. Le vingt-huit juin, Joseph-Rolland, fils de Jos. Tremblay et de E. Lord. Parrain et marraine M. Léonidas Simard, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 juillet Marie-Paulette-Graciella, fils d'Eugène Tremblay et de Irène Côté. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Pearson, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 juillet, Joseph-Joachim-Rolland, fils d'Adélard Tremblay et d'Edwige Michaud. Parrain, marraine M. et Mme Ferdinand Michaud, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 2 juillet M. Joseph-Lorenzo Bouchard, conduisait à l'autel Mademoiselle Laura Tremblay. Leurs pères leur servaient de témoins.

Le 2 juillet, M. Georges Lavoie de St-Joseph d'Alma unissait sa destinée à Mlle Adile Tremblay.

M.H Frs. Lavoie servait de témoin à son fils et M. D. Tremblay accompagnait sa fille.

Nos meilleurs souhaits.

VA ET VIENT

M. le curé est parti pour un voyage de huit jours à La Malbaie.

M. le vicaire est allé aux Quarante-Heures de St-Jérome jeudi.

Mme Edmond Havey de St-Pierre est en promenade chez M. Donat Monger.

Mmes Wilfrid Fortin et Sylvio Jauvin de Montréal visitaient leurs parents du Lac St-Jean.

Mmes Nop. Côté, Hector Thibault et Jos. Louis Tremblay ainsi que M. Philippe Simard étaient à Roberval jeudi dernier.

MYSOTIS

ST-SIMEON

CHOSES ET AUTRES

St-Siméon, Charlevoix, 11. — Nous avons eu de forts feux de forêts, heureusement les pluies ont fait cesser leurs ravages, mais sans qu'ils aient causé de grands dommages.

—Sont chez leur fille Mmes J. Bouchard, Henri Brassard, leur mère, Mme Hubert Couturier et sa fille Juliana, de Montréal.

—Dimanche le 1er juillet, il y eut bénédiction d'une cloche destinée au couvent; la maison ne fut pas assez grande pour contenir la foule et plusieurs ont été obligés de rester au dehors. Il y eut après la bénédiction musique et déclamation. La collecte a été assez abondante pour payer la cloche et les dépenses nécessitées pour son installation.

—Nous avons parmi nous MM. les abbés Dufour et Tremblay.

—Nos enfants sont en vacances, ils ont eu de beaux prix. Merci à nos religieuses et à M. le curé pour le dévouement montré à ces chers enfants.

JOLIETTE

CHRONIQUE

Joliette, 12—Les autorités de l'Université de Montréal ont fait connaître à la fin de la semaine le résultat des épreuves du baccalauréat. Nos félicitations vont tout naturellement aux élèves de notre séminaire qui ont brillamment gardé l'honneur de leur Alma Mater.

C'est lundi soir le 2 juillet qu'a eu lieu l'ouverture officielle du club de tennis Joliette au parc Lajoie où est situé le terrain du club.

Le spectacle qu'offrait ce coin de verdure sous les reflets lumineux était des plus animé par l'entrain et la gaîté, les toilettes aux couleurs chatoyantes le rendaient encore plus gracieux par la présence de dames et demoiselles. La Joute eut lieu entre l'équipe du C. T. J. et celle du club de tennis de l'Assomption. Le résultat des parties accorda trois sets sur cinq en faveur du Joliette.

Après la joute, les invités se rendirent aux salons de l'Arsenal du Régiment de Joliette où eut lieu une sauterie et un goûter.

Mlles Doris et Germaine Cormier de Donnacona sont à Joliette en visite chez M. et Mme C.-E. Ferland.

M. Maurice Tellier et sa jeune épouse, Mlle Bouvier de Toronto sont de retour de leur voyage de noces.

Notre compagnie de Zouaves est allé à Montréal pour la convention annuelle. Tous sont revenus enchantés.

—Dimanche, le huit de quatre à six heures, Mme Juge Tellier recevait dans ses salons de la rue Manseau, en l'honneur de Madame Maurice Tellier.

Les dames présentes étaient Mmes Durand, Mainville, Marsolais, Dr Marion, A. Guilbault, Mmes notaire Lavallée, Pouliot, S. Boulet, Thérault, Notaire Guilbault, Mme la mairesse E. Ladouceur, Mmes J. Rivest, Ducharme, A. Rivard, Mmes Piquette, Dr Benny, E. Lépine, Guilbault Mlles Normand, Leblanc, Rivard, Mlles Boulet, Lépine, Mlle Désilets, Mlle Tellier etc.

Mme Juge Tellier recevait avec Mme Robert Tellier, Mme Piquette et Mlle Désilet servait le thé et les glaces avec l'aide de Mlles Rivest-Rivard, Boucher et Tellier.

Parents chrétiens surveillez vos enfants pendant les vacances. Veillez sur la santé de leur corps, mais veillez encore plus sur la santé de leur âme.

ST-GERVAIS

BAPTEMES

S. Gervais, Bellechasse, 12.—J.-Louis-Nazaire, enfant de Jacques Goupil. Parrain et marraine, Louis Corriveaue ta son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Paule-Frenande, enfant le Pierre Laflamme. Parrain, M. l'abbé Napoléon Morissette, du séminaire de Québec, représenté par M. Georges Nadeau ; marraine, Mme Vve Joseph Morissette, de Ste-Claire.

J.-Pierre-aBptiste, enfant de Arthur Larochelle. Parrain et marraine, Pierre Larochelle et son épouse.

M.-Alfreda-Rita, enfant de Joseph Richard. Parrain et marraine, Alfred Moreney et son épouse.

M.-Amanda-Emélia, enfant de Hector Massomeau. Parrain et marraine, Napléon Dubé et son épouse.

M.-Emélie-Lucienne, enfant de Ernest Labrecque. Parrain et marraine, Georges Labrecque et son épouse.

J.-Alexandre-Egide, enfant de Georges Lemieux. Parrain et marraine, Alexandre Lemieux et son épouse, grands-parents de l'enfant.

J.-Amédée-Raoul, enfant de Georges Leclerc. Parrain et marraine, Amédée Boulay et son épouse.

M.-Hélène-Théresa, enfant de Octave Labrecque. Parrain et marraine, Maurice Corriveau et sa soeur Edith, cousin et cousine de l'enfant.

MARIAGE

Le 3 courant ont eu lieu les épousailles de sieur Emile Audet, cultivateur du premier rang, et de Mlle Marie-Blanche Laflamme, fille de M. Adélard Laflamme.

VA ET VIENT

Mlle Léona Lamontagne, de Lewiston, était de passage à St-Gervais avec son père et l'une de ses amies, Mlle Dostie.

—Mme Jean Beaulieu, du presbytère de Ste-Rose, était en promenade, la semaine dernière, chez ses frères et beaux-frères, MM. Joseph Beaulieu, Pierre Beaulieu et Azarias Benfi.

—M. L.-P. Goulet, inspecteur d'écoles, était dans sa paroisse, dimanche dernier, avec les deux éminents professeurs de Québec, MM. Thomas et Filiol.

—Mlle Maria Lacasse, institutrice, est en vacance chez sa soeur, Mme Wilfrid Arsenault.

—Mlle Béatrice Goulet était en promenade, la semaine dernière, dernière chez ses parents de St-Adelphe.

—Mme Cyrille Labrecque, du village, est allée visiter sa fille, Mme Béland, de Lewiston ; son fils, M. Pierre-Eugène, l'accompagne.

CONSTRUCTION DE PONT

On vient de terminer la construction du pont de ciment qui recouvre le ruisseau qui coule à quelques arpents au nord du village.

AMUSEMENT

Les jeunes gens du village ont obtenu de la commission scolaire la permission de construire un jeu de croquet. C'est fait maintenant et les clubistes n'ont plus qu'à s'y amuser à leur aise.

G. Tout Dit.

UN AMI LUI DIT D'ESSAYER "FRUIT-A-TIVES"

Le remède fait de jus de fruits et de toniques

53 rue Maisonneuve, Hull, Que. "J'ai souffert pendant plusieurs années de la dyspepsie et de la constipation, j'ai essayé tous les remèdes sans qu'ils me fassent aucun bien et on me disait que mon cas était incurable, j'étais découragé et je me croyais condamné à souffrir de ces terribles maladies pendant toute ma vie.

"Un jour un ami me dit: Essayes "Fruit-a-tives" ce que je fis et à ma grande surprise, après avoir pris la première boîte je ressentis un grand soulagement et dans peu de temps j'étais mieux.

"Je ne puis pas dire assez de bien de cette merveilleuse médecine et je dis à tous ceux qui souffrent, essayez "Fruit-a-tives".

DONAT LALONDE

"Fruit-a-tives" est fait de jus de pommes, d'oranges, de figues et de pruneaux avec des toniques et est absolument exempt de calomel, de séné et d'autres drogues qui irritent l'intestin. "Fruit-a-tives" remédie toujours à la constipation et à l'état bilieux. 50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyé frais de poste payés sur réception du prix.

FRUIT-A-TIVES LIMITED, OTTAWA, ONT.
Londres, Ang. Ogdensburg, N.Y. Christchurch, N.Z.

OVIDO

GRANDEUR CONGRESS

10¢

CLUB-SELECTION 2 POUR 25 cts.

SPORTSMAN 15 cts

L.O. CROTHÉ LTÉE.

CLOCHES D'EGLISES

C. Emile Morissette, Limitée

236 Latourelle, — QUEBEC.
Représentants Généraux des Fonderies:

Paccard à Annecy-Le-Vieux, France.
Cornille-Havard à Ville-Dieu, France.
Gillet & Johnston à Croydon Angleterre.
Meneely & Coy, West Troy, N. Y.

Nous coulons ici à Québec depuis 6 ans, des cloches de 50 lbs., jusqu'à 300 livres. Au-delà de 125 de ces cloches sont installées dans le Pays.

Notre Representant à Montréal est Monsieur Z. O. Tourangeau, 358 rue Rachel-Est.

Un Bon Remède Fait du Bien

OUS RENDRA PLUS HEURREUX PROLONGERA VOTVE VIE

Vous donnera jusqu'à un âge avancé la force, le courage de gagner votre vie, d'être utile à votre famille et à votre pays.

Mes remèdes sont de bons remèdes, ce sont ceux qu'il vous faut

Ils ont en eux les propriétés de faire souvent un bien que beaucoup d'autres ne peuvent faire

La vie, le bonheur est dans une bonne santé. Ceci seul peut vous rendre heureux. Même des monceaux d'or ne valent rien pour vous rendre heureux, si vous n'êtes pas en santé.

Mes remèdes sont de bons remèdes naturels, composés avec les meilleurs plantes médicinales qui soient. Ils soignent très bien foule de maladies, notamment les affections du sang, l'anémie, nevosité, mauvaise digestion, douleurs quelconques n'importe où. Les affections des poumons, de l'estomac, du coeur, du foie, des rognons, intestins, etc., de suite faites le premier pas. Venez acheter mes remèdes chez moi aux heures ci-bas ou renseignez-vous, écrivez-moi, dites votre âge et vos maladies et j'enverrai un livret scientifique, et vous direz si mes remèdes sont composés pour soigner vos maladies. J'ai remis en santé des milliers de personnes déjà, pourquoi pas vous ? Ces remèdes s'envoient partout au Canada et aux Etats-Unis, par colis postaux.

Heures de vente: les lundi, mardi, jeudi et samedi, de 9 h a. m. à 3 h 30 p. m. Ouvert le samedi soir en plus jusqu'à 9 heures, heure avancée. Fermé les mercredi, vendredi et dimanche.

Adresse: F.-X. LACROIX, herboriste, 438 rue St-Joseph, Québec. Canada.

ASPIRIN

A moins que le nom "Bayer" ne soit écrit bien lisiblement sur chaque tablette, vous n'avez pas de l'Aspirine du tout. Pourquoi prendre des risques?

BAYER Genuine

N'acceptez que des paquets complets, avec la marque "Bayer" lesquelles contiennent des directions qui sont le fruit de bien des années d'expérience de milliers de médecins qui le proclament un remède sur pour:

Rhumes,	Rhumatismes,	Nevrose,
Maux de tête,	Douleurs,	Lumbago,
Névralgie,	Maux de dents,	Maux d'oreilles.

DES BOITES COMMODES DE BAYER DE 12 TABLETTES. AUSSI BOUTEILLES DE 24 CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de commerce "enrégistrée au Canada" de la Manufacture Bayer de Monoaticacidester de Salicycacid. Quoique Aspirine veut dire produit de la manufacture Bayer et pour mettre le public en garde contre toute imitation, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie: "La Croix Bayer."

GANTS DE SOIE POUR DAMES

Gants en soie italienne, de première qualité pour dames, deux boutons presion, toutes les pointures de 6 à 8, bouts des doigts doubles, en blanc, noir, tan, argent, marine, mode, pongée. Prix régulier $2.00. Spécial $1.59

Gants de soie pour dames, deux boutons pression, bouts des doigts doubles, toutes les pointures et toutes les couleurs. Prix ..... .98 ET $1.39

Gants longs en fil de Lille, pour dames, longueur 20 boutons, toutes les pointures, en blanc, noir, gris, pongée, beige. Régulier $1.39. Spécial ..... .98

Gants de coton pour enfants, en noir, gris, et blanc, non dans toutes les pointures. Spécial . .15

50% DANS LES COUPONS pour DRAPERIE

Lundi le 16 Juillet, entre 9 1-2 heures et 10 1-2 heures, nous mettrons en vente afin de les écouler, un lot de coupons de Madras en couleurs, point à rideaux, marquisette, popeline, avec réduction de 50%

Aussi un lot de repp de fantaisie pour croisées, avec le même escompte de 50%

GRANDES REDUCTIONS FIN-DE-SEMAINE DANS LES

SOIES

Très beau satin Duchesse, bon choix de couleurs, largeur 36 pcs. Prix réguliers $2.50 et $3.. Spécial $1.89

Une ligne de chiffon taffetas en plusieurs bonnes nuances, largeur 36 pouces. Régulier $3.00. Spécial $1.89

25% SUR LES COSTUMES SPORTS

Tous nos costumes sports en flanelle, jersey, tricolette et toile de foin dans toutes les grandeurs et toutes les couleurs vous sont offerts avec réduction de

25%

FERMETURE A BONNE HEURE

Notre magasin ferme à 5 heures tous les jours, et la dernière livraison se fait à 3.30 p. m. Les commandes par téléphone doivent être placées pas plus tard que 2.30 si la livraison le même jour est désirée.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

ASSURANCES

STERLING FIRE INSURANCE CO., of INDIANA

Polices garanties par un actif de $57,000,000.

J.-F. Belleau & Duval
Agents exclusifs

93, rue St-Pierre, Québec. Tél. 1310

CONFISEUR-MANUFACTURIER

H. Charest
CONFISEUR

Manufacture, coin des rues Sauvageau et Franklin, Tél: 2806-w.—Magasin: 420, St-Joseph, Tél: 2308.
Une visite est sollicitée.

COMPTABLES.

LG-PH. MORIN L. A., C. C. A. — L.-EUG. BARRY L. A., C. C. A. — LEON COTE C. A.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES

Comptabilité, vérification, arbitrage, Liquidation, Organisation, Direction.

Représentants de : The Shaw Correspondence School, Toronto.
116, Côte de la Montagne

COMPTABLES

PHS-ARS. ROUSSEAU, L. A., C. C. A. — HILD. GROLEAU, L. A., C. C. A.

BROUSSEAU & GROLEAU

Comptables Licenciés,
Syndics Autorisés

Comptabilité, Vérification, Organisation,
Liquidation, Arbitrage, Expertises.

BUREAUX : — 211, rue St-Joseph, QUEBEC

CHIRURGIEN

Dr PAUL DUPRE
Chirurgien.

Ex-élèves des hôpitaux de Paris,
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Spécialités: Chirurgie générale, chirurgie abdominale, voies génito-urinaires.

Bureau: 34, rue St-Jean, Tél. 4648.
Résidence 77, St-Louis, Tél. 1434

Heures de consultations:
Le matin à l'Hôtel-Dieu.
Après-midi de 2 à 4 heures.
Le soir de 7.30 à 8.30.

DENTISTES

Tél. 5926 — Heures de Bureau 9 A. M. A 9 P. M.

Drs Houle & Laforest

Chirurgiens Dentistes

Spécialité: Extraction des dents et nerfs dentaires absolument sans douleur.

76, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

EPICERIE

Langlois Ltée

Epiceries en gros et agents de manufactures.
Importateurs de Thés et Cafés.

Spécialité: Farine, Avoine et Blé d'Inde au char complet.
Demandez nos cotations avant de placer vos commandes.
Téléphone 6225 — Coin St-Paul et Dambourges

LAITERIE

Tél. Laiterie 6197. Ave. du Sacré-Coeur — Tél. Résidence 4861. Ave. du Sacré-Coeur.

LA LAITERIE DE QUEBEC

JULES GINGRAS, Prop.

LAIT, CREME ET BEURRE, CREME A LA GLACE

MEDECIN

Dr LOUIS J. LACASSE

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

Médecine générale. Spécialité: maladies des femmes.

Téléphone 6815

Heures de consultations de 9 à 11 a. m., 2 à 4 p. m., 7 à 9 p. m.

20, rue Ste-Famille, QUEBEC

MEDECINS

Paquet & Paquet
CHIRURGIENS

SPECIALITES: Chirurgie générale, voies génito-urinaires, chirurgie abdominale.

BUREAUX : 71, RUE ST-ANNE, QUEBEC

Heures de consultation : 9 à 10 h. A. M. — 2 à 5 h. P. M.

TELEPHONE 1501.

Résidence: Dr Albert Paquet, 49 D'Auteuil, Tél. 258
Résidence: Dr Achille Paquet, 81 Ste-Anne, Tél. 2309

Avocats

DORION & DORION

Avocats et Procureurs
Imm. Québec Railway
Tél: 1902-1903
C.-N. DORION 1402-4 — F. D 297-J.

Avocats

H. Fleming GOSSELIN, B. A. LL. L.
Chs.-Ed. GOBEIL, B. A., L. Ph., LL. L.

GOSSELIN & GOBEIL

Avocats et procureurs,
14 rue St-Pierre
Tel : 6859.

Avocat.

PAUL FONTAINE

LL. L. L. Ph. D. S. P.
111, de la Montagne.
Tél: Bureau 2908-w.
Tél. Rés. 1747-w.
83 D'Auteuil.

Avocat

LOUIS A. POULIOT

B. A. — L. L. L.
Avocat.
147, Côte de la Montagne
Tél. 1925-1738.

Avocat

PAUL DROUIN,

LL., L., C. R.

Edifice Quebec Railway.
229, rue St-Joseph, Tél. 466, Rés. 415, St-Jean,
Tél. 6272-W.

Avocat

HECTOR LAFERTE

Avocat.
C. R., M. P. P.
14, rue St-Pierre
QUEBEC
Tél: 7196.

Avocat

J.-ALFRED NADEAU

126 rue St-Pierre
QUEBEC

Téléphones: Bureau 6916
Résidence 8898-M.

Avocat

Bureau Tél. 8815
Rés. Tél. 2846

EDGAR GOSSELIN

B. A., LL. L.
De l'étude légale: Gosselin, Boisvert & Dumoulin
111 Côte de la Montagne, Québec.

Architectes-Evaluateurs

RAYMOND & DIONNE

Architectes-Evaluateurs
A. A. P. Q.
Bloc Brunet.
70, rue Lalibertè.
Tél. 7147-w.
QUEBEC

Architecte

PIERRE LEVESQUE

115, rue St-Jean,
Tél: 1214. Québec

Architecte

L. AUGER

Bureau, 39, rue St-Jean, Québec.
Téléphone 1909
Téléphone à Lévis 469-J

Architecte

JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR
Diplômé : "A. A. P. Q."
Président de l'I. E. A. P.
78,Ste-Familler QUEBEC.

Architecte

HEL. LABERGE

A. A. P. Q.
108, rue St-Jean,
Tél: 4145, Québec.
Rés. 6283-w.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Evaluateurs
145, rue St-Jean,
Tél: 4286, QUEBEC.

Arpenteur-Géomètre

ELZEAR LABERGE

Montmagny, Qué.
Tél: National 138.
Casier 294.

Assurances

PRATTE & COTE

126, rue St-Pierre, Qué.
Tél. 8772.
Assurances feu, vie, marine, responsabilités, automobiles, etc.

Assurances

STANISLAS COTE

Berthierville, Tél. 1868-W
Agent général d'assurances:
Les Prévoyants du Canada — Feu, vie, accidents, maladies, automobiles, bris de vitres, etc.

Bourreur

Tél. 8820

OMER JOBIN

BOURREUR
S'occupe de tout ouvrage concernant le vernissage, le polissage, la réparation et le rembourrage des meubles et des matelas.
88, rue Dorchester

Boulangerie

HETHRINGTON

Toutes variétés de produits de boulangerie tels que Pain, Biscuits, etc. Pâtisseries de haute qualité, délivrées chaque jour dans toutes les parties de la ville.
364, rue St-Jean, Québec.

Charron et Manufacturier

J.-S. RUELLAND

Coin des rues St-Vallier, Belleau et Colomb,
Tél. 1654
Réparations et fabrications de tous genres de voitures.
Manufacturier de carrosserie d'automobiles, roues, ressorts, ailes, etc
Spécialité : peinturage et vernissage d'autos.
Travail fait par des experts.

Couvreur

M. BOUCHARD

112, rue de l'Eglise.
Rés. privée 168, rue Richardson, Tél. 7486.
Plombier, couvreur et électricien. — Spécialité : Chauffage de tout genre.

Cierges

J.-C. FRENETTE

609, rue St-Vallier,
Fabricant de cierges, bougies encens, fourniture pour luminaire d'églises, etc.

Dentiste

Tél: 2153 w.

Dr Alph DION

Chirurgien-Dentiste
24 Côte du Palais Qué.
Hres. de bureau 9 à 12 hres a. m.; 2 à 5 hres p. m. et 7 à 8 hres p. m.

Epicier

FELIX COTE Enr.

Coin des rues Des Franciscains et de l'Alverne,
Tél: 6162 QUEBEC
Fruits et légumes de toutes sortes. Epicerie de choix. Commande par téléphone exécutée avec promptitude.

Entrepreneur-Général

CHRYSANTHE JOBIN

Construction et menuiserie de toutes sortes.
182-184, rue Lateurelle, QUEBEC
Tél: Atelier 2491, Rés. 1881

Entrepreneur

J.-B. BEAULIEU

Entrepreneur de Pompes Funèbres
86, rue Marie-Louise,
Tél: 2707, St-Malo.
Succ. Beauport 2508 s. 6
Service jour et nuit.

Entrepreneurs electriciens — Licenciés.

Goulet & Belanger

190, Richardson.
Tél: 4628, Québec.
Installations générales.
Spécialité : Réparation de moteurs.

Entrepreneur-Général

Charles BEDARD

Bureau et atelier 4, Côte du Palais, Tél: 5876-w.
Résidence, 2, Côte du Palais, Tél: 5876-J.
Spécialités : Meubles et réparations exécutés avec soin et diligence.

Entrepreneur

Tél. 2192 — Fondée 1850

Rousseau & Frères

Tournage, découpage et moules pour escaliers et vérandas, formes pour manchonniers, jeux de croquet.
Gaiac à vendre
40, Dorchester, Québec

Fer travaillé.

CHARLES MARTIN

17, rue St-Mathias,
Tél: 4544, Québec.
Manufacturiers d'escalier en fer, croix d'église, marquises, clôtures, grillages en cuivre et en fer et tout travail général en fer.

Garage

JOS DUQUET

104, rue Ste-Hélène,
Tél. 8029-w.
Huilage et graissage de chars de toutes marques, aussi réparations. Travail fait par des experts.

HOPITAL pour REPARATIONS DE MEUBLES, ENR.

Atelier : 192, rue Richelieu : Résidence : 296, rue St-Olivier, Tél: 4062-w.
Spécialités: Bourrage, Vernissage et polissage de pianos, phonographes, etc.
Une visite est sollicitée.

Mouleurs et Statuaires

A. PREVOST & FRERES ENR.

28½, rue St-Stanislas
Tél : 8702 . . Québec.
Grand choix de statues religieuses. Réparations et décorations de statues. Moulage d'ornements pour églises et édifices publics.

Marchand de Glace

Tél. 2139

JOHN PAQUET

Marchand de Glace
18 Avenue Parent, Qué.

Marchand de fourrures

Dessinateur de patrons diplômé

ULDERIC BEDARD

Marchand et Manufacturier de fourrures.
Réparations de fourrures faites à ordre
Coupe garantie.
Tel : 7660 w-j.
242 rue Richelieu
QUEBEC

Monuments

H. Laforce & Frère

308½, rue St-Joseph,
Tél. 2611-w. Québec.
Toujours en stock monuments, épitaphes, ainsi que toutes sortes de travaux pour cimetières en granit, marbre et pierre.

Marchand

Téléphone Bell 879.

J. E. BOISSINOT

Marchand-Electricien
Lampes, Accessoires et Installations Electriques.
LAUZON. LEVIS

Médecin

Téléphone 8222

Dr. J.-M. Dagneau

ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : Yeux, Nez, Gorge, Oreilles.
Consultations : De 2 à 5 heures P. M., de 7 à 9 h., P. M.
309½ rue St-Joseph.

Médecin

J.-A. TOUSIGNANT

SPECIALITES
Yeux, Oreilles, Nez et la Gorge.
Heures de Consultations
10 à 12 heures A. M.
2 à 4 heures P. M.
7 à 8 heures P. M.
525 rue St-Jean, Québec
Tél: 5776.

Médecin

Dr H. PREVOST

1092¼ rue St-Vallier,
Tél. 8151.
Ex-élève des hôpitaux de Paris, Médecine générale.
Spécialités : Maladies des femmes et des enfants ; maternité, traitement spécial.
Bureau de 9 hrs à 11 hrs a. m., de 2 hrs à 5 hrs et de 7 hrs à 9 hrs P. M.

Médecin

Dr Arth. FAFARD

Ex-élève du Post. Grad. de New-York. Spécialiste de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Yeux, oreilles, nez et gorge.
18 rue Guenette, Lévis. Tél. 107.

Médecin

Dr A.-E. BEDARD

Spécialités : Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des poumons, Tuberculose. Heures de consultations, 6 à 8 heures p. m., 69 St-Joseph, Qué.

Médecin

Téléphone 8001

DR ALBERT JINCHEREAU

Spécialiste
YEUX, NEZ, GORGE ET OREILLES
Consultations.
10 heures à 2 heures le soir.
84 rue de l'Eglise,
QUEBEC.

Notaires.

Giroux & Benoit.

99, rue St-Jean.
Metropolitain Building
En face Côte du Palais
Administration, Incorporation de Compagnie.
Règlement de succession. Tél. 7866

Notaire

L. C. JACQUES

Argent à prêter sur hypothèque. Administration générale. Achats et ventes de propriétés et de créances.
Edifice 'Quebec Railway' Chambres 394-395, 3e plancher Tél. 2439

Plombier

F.-X. Léveillée Enr

OSCAR PAGE, Prop.
16, rue Cook, Tél. 1558
Poseur d'appareils de chauffage, sonneries électriques, couverture, en métal, tôle galvanisée, gouttières, etc., etc.
Une visite est sollicitée.

Médecin

DR J.-ED. SAMSON

CHIROPRATICIEN-OSTEOPATHE

Spécialité : Chirurgie osseuse : Courbures, luxations, toutes difformités provenant de naissance, de paralysie infantile, rhumatisme, etc.
HEURES DE CONSULTATIONS :
2 à 4 heures P. M. Tél. 6915
99, rue Ste-Anne, QUEBEC.
HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, sur entente.

Matériaux de Construction

Tél: 1230

PRUNEAU & CIE Limitée

Matériaux de Construction.

Ciment, Chaux, Briques, Plâtre, Tuyaux de grès, Papiers à couverture, Goaltar, etc., etc.

142, rue St-Pierre, QUEBEC

NOTAIRE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8.30 P. M.

J. AUGUSTE DIONNE

NOTAIRE

SPECIALITE : ARGENT A PRETER sur hypothèque ou autres garanties. Achats et ventes de propriétés, Règlements et administration de succession, organisation et formation de Compagnie, tutelle et curatelle, etc.

Consultations légales et avis.

Heures de bureau: 9 à 11.30 A. M. 2 à 4.30 P. M.
Téléphone 6679. Bureau et Résidence, 162 Boul. Langelier.

NOTAIRES

Oscar Hamel — Rod.-E. MacKay

Etude de

HAMEL & MACKAY

Placements sur obligations municipales, scolaires et de fabriques. Achats et vente d'obligations.

Représentants de Versailles-Vidricaire-Boulais Ltée. pour la vente des obligations municipales

BUREAUX : Déménagés dans l'Edifice de la Banque Nationale, rue St-Pierre, Québec. Tél. 3620-8621

NOTAIRES

ARTHUR DUVAL — W. BOLDUC

DUVAL & BOLDUC

NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèque en ville.
Courtiers en immeubles.
Administrations de successions.
Administration de propriétés; perception de loyers, etc.
Organisation et formation de compagnies.
Comptabilité régulière sous la surveillance d'experts.
64 St-Joseph, Tél. 5860

NOTAIRE

HENRI POULIOT

- NOTAIRE -

Courtier en immeubles et en placements.
Administrateur de successions, etc.
" organisation de compagnies."

Bureau: — 70 de la Couronne ou 215 rue St-Joseph.
Immeuble de Myrand & Pouliot, Limitée.
88 rue Fraser, — Tél. 5838-W.
Téléphone: Bureau 2840. — Rés. 7037.

NOTAIRE

ED. BOISSEAU PICHER

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque à la campagne

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties en ville et à la campagne.
Courtier en immeubles, achat et vente de propriétés.
Administration de propriété: perception de loyers.
Administration de successions.
Organisation et formation de compagnies.
Tél: 116, Ed. " La Banque Nationale", 71 rue S.-Pierre 71.

Opticien

J.-E. GAGNON

Opticien-spécialiste, Manufacturier
463, rue St-Jean, Qué.
En face de l'église St-Jean-Baptiste.
Tél: 868w.

Pianiste-Virtuose.

LUCILLE DOMPIERRE

Prix d'Europe 1919
Elève de Félix Fourdrain et Georges de Lausnay, du Conservatoire de Paris.
Enseignement et méthode du Conservatoire de Paris.
Piano, Solfège, Harmonie, Contrepoint.
Studio: 141½ rue Crémazie, Tél: 2551-J.

Soudeurs Autogènes

Charland, Bernard & Cie.

Coin 1ère avenue et 4ème rue. Limoilou, Québec.
Tél. 8080
Par notre nouveau procédé les cylindres RAYES, peuvent maintenant être soudés et l'alésage ne souffre d'aucune déformation.
Soudure de tous matériaux, aluminium, fer, fonte, acier, etc. Découpage de vieux fers, aciers. Redressage de chassis d'auto, motocyclette. Décarbonisage de moteurs à l'oxygène.
5 juillet 1 mois.

Plombier Gazier

TELEPHONE 6443

EM. RUELLAND

PLOMBIER GAZIER
Spécialités : Pesage d'appareils des chauffage et ses chaude.
Plomberie moderne et hygiénique
Lumière électrique
46 NORMANDIE
ST-FRANCOIS D'ASSISE, QUEBEC

Vulcanisateurs

Giguère & Frère. Enr.

160, Richardson.
Tél. 6883-J. Québec.
Réparation de pneus de tous genres, pneus neufs et usagés à vendre à des prix défiant toute compétition.

LE PRET MUNICIPAL LTÉE
[illegible] CÔTE DE LA MONTAGNE
Québec, Tél. 4200-7050

Argent à prêter aux municipalités, commissions scolaires, fabriques et compagnies.
Préparation de règlements, d'emprunts et organisation de compagnies.

LA CONSTRUCTION

Plan et devis préparés par MM. Latouche & Talbot, 203 rue St-Jean, Québec

BUNGALOW EN BRIQUE, TERRA COTTA ET STUCO

Pour ceux qui veulent construire, soit à la campagne, soit dans la forêt, près d'un lac ou d'une rivière, voici un genre de Bungalow qui possède les plus importantes qualités. D'abord, c'est un genre nouveau, très original et très rustique, avec cette particularité d'être à l'épreuve du feu extérieurement et intérieurement, tout en étant bien hygiénique. Tout est fait avec une grande simplicité, ce qui ne l'empêche cependant d'avoir un cachet tout à fait particulier et différent des autres. Les murs sont en briques terra-cotta et stucco. Les divisions intérieures sont en terra-cotta de 2 p. d'épais, fini en stucco à l'intérieur à l'exception de la cuisine. Les avantages de ces divisions sont multiples : Durant les mois d'été il n'y a rien de plus frais et de plus sec; les moustiques et la vermine ne peuvent s'y introduire; les garde-robes, étant fait de même matériel, se trouvent à l'abri des mites. Le carré de la maison mesure belle galerie de 4 pieds de large, en 26 x 34 pieds avec tout autour une ciment, avec des gardes-corps en tuyaux et treillis métalliques. La couverture est en bardeaux d'amiante rouge. Les fondations sont en maçonnerie de pierre. En entrant se trouve un beau grand vivoir communiquant, par une arche, à la salle à manger qui mesure 10 x 12 pieds; une petite cuisine fait suite. Un passage de trois pieds sépare les pièces déjà décrites et donne accès à deux belles chambres à coucher, avec chacune garde-robe, puis à la chambre de bain au bout du passage; il y a aussi une armoire à lingerie. Les planchers sont en béton. Les boiseries et les portes sont en pin de première qualité. Cette construction peut se faire pour $3,500 à $4,000, mais si le tout est fait avec de bons matériaux et dans les conditions requises, aucune réparation ne sera nécessaire pour bien des années.

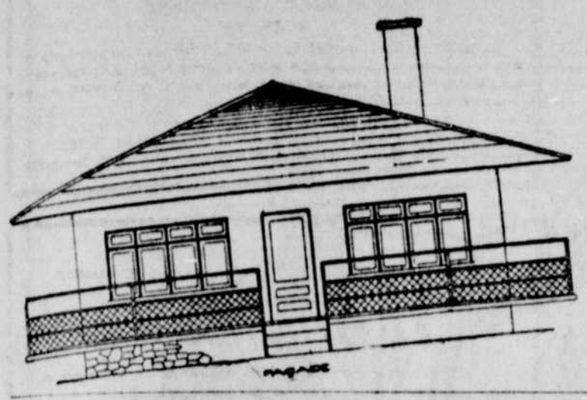

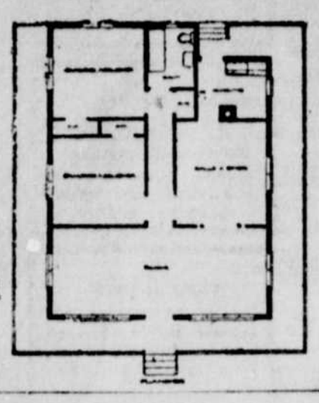

POULAILLER POUR 100 POULES

Ce poulailler mesure 30 pieds de longueur sur 16 de largeur. Il est élevé à au moins un pied de terre et repose sur des blocs de bois ou de béton.

Côté sud ou façade. Il y a trois châssis en vitres de 5 x 4 et trois en coton de même dimension. Ces cadres et ces châssis se trouvent à deux pieds du plancher.

L'espace compris entre ces ouvertures et le plancher est en bois.

C'est dans cette espace que l'on pratique, à 6 pouces du plancher, deux petites portes de 12 pouces carré chacune, permettant aux poules d'aller dans les cours.

Côté ouest. Dans la partie de ce côté se trouve une ouverture fermée par un châssis vitré de la même grandeur que ceux de la façade, et à la même distance du plancher. Il y a aussi de ce côté une porte de 6 x 3. Le reste de ce côté est en bois.

Côté nord au fond du poulailler. Il est fait tout en bois.

Disposition intérieure. La plate-forme supportant les juchoirs au nombre de cinq,. est adossée à la cloison, sur sa longueur. Cette plate-forme, mesure 12 pieds de longueur par 6 de largeur. Elle se trouve à 2¾ du plancher. Une tablette de 3 pieds de longueurs sur 1½ pied de largeur supportant, les abreuvoirs au nombre de trois se trouve sur la cloison du côté Est.

Entre la plate-forme des juchoirs et le côté ouest se trouve deux rangées superposées de nids à trappe contenant chacune 12 nids.

A quelques pouces au-dessus des nids, se trouvent des cages où l'on met les les poules qui veulent couver et que l'on traite de façon à leur faire reprendre leur ponte le plus tôt possible.

Sur toute la longueur de la façade se trouve l'auget dans lequel on sert la pâtée et autre nourriture.

A côté de la porte du côté ouest il y a une boite en forme de V de 4 pieds de longeur, 2 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, destinée à recevoir le grain.

Le contour du poulailler est fait d'un simple rang de planches embouvetées excepté où se trouve la plate-forme des juchoirs qui seront faits de deux rangs de planches séparés par un rang de papier.

Le plancher se compose de deux rangs de planches séparés par du papier et doit avoir une petite inclinaison vers la façade.

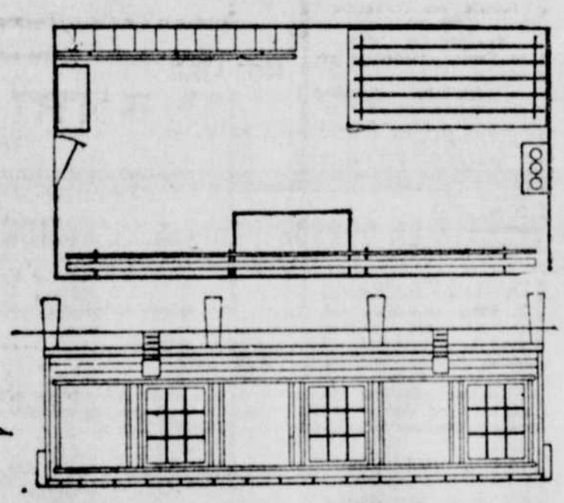

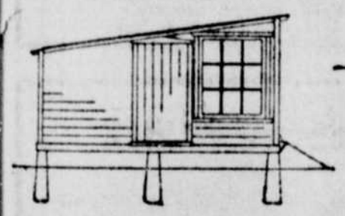

Plan et devis par MM. Latouche et Talbot, rue St-Jean, Québec.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

(Suite de la dernière page)

Celui qui contrevient à un bref péremptoire de "mandamus" devient passible de la contrainte par corps. Quand l'intimée est une Cie, une amende "maxima" de $2,000, laquelle est renouvelable, est substituée à la peine précitée.

Ces litiges sont privilégiés. Il procèdent, même durant la grande vacance.

Mtres Chauveau et Rivard sont les procureurs du requérant.

LA VILLE POURSUIVIE

Un prévenu, qu'on inculpe relativement à un incendie, vient de donner à la Cité de Québec un avvis de poursuite. Il prétend avoir été éveillé par un constable, puis brutalisé par lui.

Dès que les trente jours règlementaires seront expiré, une action en dommages sera intentée à la Ville pour les faits et gestes de son policier.

Mtres Chauveau et Rivard représentent l'accusé mécontent.

PLANS APPROUVES

La Commission des Services électriques à Montréal est à projeter certains travaux qui seront faits dans le District No 10, à Montréal. Elle va enfouir plusieurs écheveaux de fils.

La requérante s'était adressée à la Commission des Services publics, qui vient d'approuver ses plans et devis.

EN CORRECTIONNELLE

Hier après-midi, s'est instruite la cause d'un cocher de place. Celui-ci est accusé d'une offense très grave, contraire aux bonnes moeurs.

L'offense, qui entraine l'emprisonnement perpétuel et même la peine de mort, aurait été commise contre le gré de la victime, que le prévenu s'était engagé à véhiculer.

Mtre V. Bienvenu occupe pour la Couronne qui a terminé son enquête. L'affaire sera reprise le 20 juillet courant, devant l'hon. M. Choquette.

* * *

Un individu a comparu, hier après-midi, en Cour des Sessions, on lui reproche des dépréciations sur les arbres d'une forêt sise à St-Jean Chrysostôme.

L'inculpé a nié toute culpabilité, il sera entendu le 20 juillet.

* * *

Deux familles de St-Louis de Courville sont venues en Cour de Police intéresser à leur sort M. le juge Choquette. Celui-ci a différé au 1er août l'audition du litige, épilogue d'une prétendue querelle.

* * *

Un contribuable est accusé d'avoir conduit son automobile, alors qu'il était en goguette.

L'inculpé a plaidé non coupable, par le ministère de Mtre Philippe Corriveau.

JUGEMENTS

Voici la liste des jugements qui viennent d'être prononcés en Cour Supérieure :

Verret vs Voicelle; action au montant de $2,502, maintenue;

Fournel vs Deschamps; action maintenue; le paiement d'une mensualité de $60 est imposée au défendeur, en sus de l'allocation que verse le Fonds patriotique.

Paré vs Giguère; action maintenue.

Drouin vs Gignac; action maintenue.

Cantin vs Bergeron et Cantin, tiers-saisi; jugement conforme à la déclaration du tiers-saisi.

LOI DES FAILLITES

Nous avons brièvement noté, hier, une décision intéressante de M. le juge Malouin dans la cause de Tremblay et Lefaivre.

M. J.-A. Tremblay a fait cession de ses biens. Puis, ses créanciers réclamèrent également la mise en faillite de la femme du cédant; cette dernière a eu gain de cause en 1ère instance.

Permission fut donnée au syndic, M. Lefaivre de vendre "l'actif" du failli, M. Tremblay. Quand il s'agit de livrer à l'acheteur, une injonction fut requise, de même qu'un bref de saisie-gagerie. La femme du cédant était propriétaire du magasin; elle fit donc saisir gager les effets vendus qui garnissaient les lieux loués, en garantie de son loyer, soit une créance de $420.

Le syndic, M. Lefaivre, produisit une motion contraire sollicitant une ordonnance qui enjoignit aux détenteurs "en fait" de livrer. Le Régistraire donna gain de cause à M. Lefaivre; et l'hon. M. Malouin vient de confirmer cette décision, rejetant l'appel récemment inscrit.

Donc, tout saisie-gagerie qui vient après une ordonnance de séquestre, est nulle.

Mtre Joachim Grenier était l'avocat du syndic.

AU CONSEIL PRIVE

Lord Haldane, membre du comité judiciaire du Conseil Privé à Londres, vient d'écrire dans une revue anglaise. Au cours de cet article, il s'étonne du nombre, sans cesse croissant, des litiges qui viennent des colonies. Il paraît souhaiter que les justiciables des Dominions se contentent de leurs tribunaux, en principe.

Le Canada a devancé M. Haldane. En matière criminelle, l'appel final est réservé à notre Cour Suprême par l'article 1025 du Code Criminel. N'empêche que le Conseil Privé peut consentir un appel de grâce; ce qui est de nature à rendre illusoire la disposition précitée.

Dans le dommaine civil, le Code de Procédure maintient l'appel au Conseil Privé. S'agit-il d'honoraires d'office, de créances de la Couronne, de droits immobiliers ou futurs, on peut toujours s'adresser au Lords d'Angleterre; bien plus, tout procès dont l'objet litigieux excède $12,000 ressortit également à ce même tribunal.

Il y a quelques années, une grosse discussion eut lieu au Parlement local. Certaines députés réclamaient l'abolition radicale et définitive de l'Appel au Conseil Privé; on estimait trop coûteux ces voyages par delà l'Atlantique. Finalement, la loi fut modifiée par le statut 8 G. V. ch 78; on porta de $5,000 à $12,000 la limite pécuniaire qu'il faudrait dépasser pour avoir droit de .... franchir les mers.

Le débat est resté ouvert. Bien des plaideurs, surtout les humbles, sont opposés à la survivance de cet appel lointain. Quand un contribuable pauvre cite en justice une compagnie qui a de l'aisance, il encourt ce risque que la défenderesse pousse une pointe en Europe. Si le demandeur ne peut suivre, à travers l'Océan, sa fugitive partie, il doit pratiquement renoncer à ses droits ou à ses espérances et, quelquefois, se désister d'un jugement qui à tous les appâts de la victoire.

Une opinion modérée, et qui triompher peut-être, veut que le Conseil Privé soit saisi des seuls gros litiges, c'est-à-dire de ceux où il faille trancher une question d'ordre public ou encore décider d'intérêts privés qui sont considérables en ce qu'ils concernent l'avenir. On voudrait restreindre aux espèces constitutionnelles ou aux conflits de droit importants les interventions des Cours anglaises. De plus, des critiques se résignent mal à accepter comme décisive l'opinion de quatre ou cinq magistrats étrangers, quand elle contrecarre le sentiment d'une bonne dizaine de juges canadiens. Il ne manque point d'avocats pour préconiser, en revanche, la science de la langue et du droit français chez les Lords d'Angleterre. Ceux-ci ont souvent donné raison aux provinces dans des procès où était partie le Gouvernement fédéral. Chose curieuse, la Cour Suprême a déjà été accusée, par contre, de favoriser les gens d'Ottawa aux dépens des provinces et de "flirter" quelquefois avec les auteurs anglais dans des litiges civils du Québec.

Nos lecteurs savent quelle filière peuvent suivre les causes importantes. L'action s'instruit en Cour Supérieure; puis, elle est portée en Cour Suprême ou au Conseil Privé, soit directement, soit encore après avoir épuisé les juridictions intermédiaires.

La Cour d'Appel se compose de trois ou de cinq juges. En Cour Suprême, six juges peuvent se trouver, à la fois, sur le banc; advenant un partage égal des voix, le jugement est confirmé.

Au Conseil Privé, la justice se rend par le Roi. Celui-ci délègue, toutefois, les membres du comité judiciaire, lesquels étudient et jugent "pratiquement" les causes dévolues au tribunal anglais. Abstraction faite des perruques, la justice y est administrée sans apparât, contrairement à la Cour du Recorder où tout est rubicond. Le nombre et le nom des Lords varient avec les termes; c'est-à-dire que le Banc est formé à même plusieurs magistrats disponibles mais pas très nombreux. Il est arrivé que des procès importants se soient instruits devant quatre Lords. Nos avocats argumentent eux-mêmes ou ne font qu'aviser leur Conseil, un Sir quelconque; ceux qui tiennent à parler doivent se donner un compagnon plus jeune.

Léon Gray

L'ATLANTIQUE

(Suite de la 9ème page)

ger d'un conflit naval sur l'Atlantique.

Le réveil de la Turquie, qui il y a un an menaçait d'une guerre l'Angleterre qui voulait maintenir la liberté de ses routes commerciales vers l'Extrême Orient, a engagé le gouvernement Anglais à concentrer ses forces navales dans la Mediterranée.

Le Japon, avec sa population débordante et son grand besoin d'expansion, porte aussi les Etats-Unis, de même que l'Angleterre à regarder du côté du Pacifique — les Etats-Unis pour protéger les Iles Hawai et Philippines; l'Angleterre pour assurer la protection de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, et même de l'Inde.

Les indices du changement de politique de l'Angleterre se manifestent lentement. L'automne dernier lorsque la guerre a failli éclater entre l'Angleterre et la Turque, la flotte anglaise est allé renforcer la flotte de la Méditerranée et elle n'en est pas revenue. Il y a quelques semaines la nouvelle est venue de Malte qu'une flottille de contre-torpilleurs envoyée dans la Mediterranée serait renforcée par une autre détachée de l'escadre de l'Atlantique. Et d'autres nouvelles jointes à celle-là ont porté à conclure que désormais la grande flotte anglaise sera celle de la Mediterranée.

Il semble entendu maintenant que dès l'automne prochain la flotte de la Mediterranée, déjà puissante, sera renforcée de façon permanente de cinq vaisseaux de la classe du "Royal Sovereign"— les plus récents et les plus grands vaisseaux de guerre de la marine anglaise.

Actuellement, un de ces vaisseaux—le "Royal Oak" — est à Portsmouth. Et lorsqu'il quittera ce port ce sera pour se rendre dans la Mediterranée avec d'autres du même type : Revenge, Ramilles, Resolution et Royal Sovereign, qui forment la seconde division de la première escadre de bataille de l'Atlantique. Pendant la récente crise turque ils ont été adjoints à la flotte de la Mediterranée. Deux —le Royal Sovereign et le Resolution, y sont encore.

Ce sont des vaisseaux de 30,000 tonnes, armés chacun de huit canons de 15 pouces et quatorze de 6 pouces. Ils peuvent atteindre une vitesse de 22 à 23 noeuds à l'heure. Ils sont puissamment blindés.

Pendant que l'Angleterre grossit sa flotte de la Mediterranée, elle se prépare aussi à accroitre ses forces navales sur le Pacifique. Des plans sont faits pour l'établissement d'une grande base navale à Singapour, d'où les vaisseaux pourront se rendre rapidement dans le Pacifique. Les travaux commenceront bientôt à Singapour La flotte de la Méditerranée tiendra la route ouverte jusqu'à Singapour et même l'utilisera si c'est nécessaire.

Ceux qui font leur lavage à la maison devraient bien se procurer L'EAU MERVEILLEUSE, car elle offre au client une économie de temps ; détache le coton sans le faire bouillir. En vente partout.
Tél. 7271.

CAPSULES
CRESOBENE
Contre TOUX, RHUMES et autres AFFECTIONS RESPIRATOIRES

Les Capsules CRESOBENE sont le balsamique et l'antiseptique par excellence des voies respiratoires.

Elles évitent la Grippe; font disparaitre les Toux et les Rhumes ; s'imposent dans la Bronchite, l'Asthme et le Catarrhe ; purifient et assainissent l'air respiré.

Quelques capsules par jour suffiront pour donner en peu de temps le soulagement désiré.

En voyages les capsules CRESBENE dispensent de l'emploi compliqué des sirops et tisanes.

Le Sirop CRESOBENE a les mêmes propriétés que les Capsules et peut être plus facilement donné aux enfants.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes. Envoyés aussi par la poste, sur réception du prix, SIROP, 25 sous, CAPSULES, 50 sous. Cie des Capsules Crésobène, 274 rue St-Denis, Montréal.

Moulins à Laterrière, Qué.
Dist. Charlevoix, Qué
A. K. HANSEN & CO
BOIS DE FUSEAU,
BOIS DE CONSTRUCTION,
BOIS DE PULPE, BARDEAUX, ETC.
82, rue St-Pierre,
Téléphone 362 Québec, Qué.

EMPLOYER DU MEILLEUR BOIS
ne coûte pas plus cher, et par le fait même est une économie.
Consultez-nous avant de construire.
Nous manufacturons:
Portes.—
Chassis. —
Persiennes.—
Moulures.—
Boiseries, etc., etc.—
NAPOLEON GIGNAC, Inc.
68 rue Lalemant,
Tél: 2050 et 3548. QUEBEC.

OFFRANDES POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE PROVINCIAL DE QUEBEC
BULLETIN D'ENVOI
Le R. P. Pelletier, S. S. S. Paroisse du S.-Sacrement, Chemin Ste-Foy, QUEBEC.
Ci-inclus bon de poste / mandat de poste / chèque de $ .....
Je veux avoir contribué à la glorification que vous préparez à Jésus-Hostie, roi du monde et des coeurs.
.....
adresse
.....
.....
date signature
N.-B. — On accusera réception de toute somme d'au moins cinquante sous.

LE TELEPHONE AUTOMATIQUE

(Suite de la dernière page)

litique qui est de marcher dans la voie du progrès et du développement matériel, et de donner à ses abonnés le bénéfice d'un service qui répondra à tous leurs besoins, M. Belcourt continua, la compagnie, a confié depuis quelques mois à ses ingénieurs la tâche de faire une étude de la situation locale et un relevé typographique de la ville, et de leur travail est résulté l'acquisation des propriétés où sera érigé un nouvel échange pour les système de téléphone automatique.

"Le nouvel édifice aura deux étages et pourra être agrandi au besoin pour satisfaire aux exigences futres. L'érection de l'échange de la rue Ste-Claire et l'installation du système automatique ne seront pas complétés avant 2 ans. L'installation comprendra une unité, ce qui suffira pour les esoins de la ville d'ici à quelques années, et elle sera faite de façon à ce que d'autres unités puissent être installées au fur et à mesure que la chose sera nécessaire. On espère que les plans et le matériel seront prêts pour que la construction commence de bonne heure l'an prochain, et tout le système nouveau sera en opération en 1925".

"L'édifice projeté pourra recevoir trois unités, ce qui, dit encore l'actif gérant de la compagnie Bell, permettra l'installation de 3 fois plus de téléphones qu'il n'en existe actuellement ans à l'échange actuel".

Ce n'est pas avant plusieurs années que la ville pourra utiliser une installation aussi considérable ; demandons-nous à M. Belcourt ?

"Bien ! répond le gérant, l'extension du téléphone à Québec a été plus rapide que l'accroissement de la population, depuis 10 ans. En 1913, avec un population de 78,000, Québec comptait 5,000 téléphones. Il y en a aujourd'hui plus de 14000. C'est-à-dire qu'en dix ans, le nombre des téléphones a presque triplé. Les ingénieurs de la compagnie croient que cette extension se maintiendra. Ils estiment qu'en 1925, Québec aura 17000 téléphones et en 1938, 38-000. Leurs plans pourvoient donc aux besoins de la ville pour au moins quinze ans".

"Et ce projet va coûter combien ?"

"C'est une entreprise de plus d'un million, déclare M. Belcourt rien que pour l'installation du système automatique. Dans l'intervalle il faudra dépenser une somme de $100,000 pour répondre aux demandes de nouveaux services à l'échange actuel. L'érection de la nouvelle bâtisse et l'acquisition des propriétés representent en outre quelques centaines de mille dollars".

Le téléphone automatique est une invention récente, qui n'est pas encore en usage au Canada La Cie Bell est à l'installer à Toronto, à Montréal et à Québec. A Toronto et à Montréal il est probable que les échanges seront prêts cette année. C'est une très grande innovation dans le service téléphonique. On sait qu'au moyen de ce perfectionnement, les abonnés du téléphone peuvent obtenir la communication avec un autre appareil téléphonique sans avoir à demander le numéro au central. Le système nécessitera quand même les services d'un certain nombre d'opératrices, mais le personnel sera réduit.

Lorsque le nouvel échange sera en opération, tous les téléphones nouveaux que la compagnie sera appelé à installer seront automatiques. Graduellement, la transformation s'opèrera dans le système jusqu'à ce que, dans quelques années, tous les téléphones soient automatiques.

LISEZ ET FAITES LIRE !
PRIX EXTRAORDINAIRES
Pour la fin de l'année scolaire les ouvrages suivants rares et très bien reliés, ouvrages de bibliophiles, magnifiques pour récompenses extraordinaires. Premier rendu premier servi.

Reliure amateur. Dos et coins chagrin rouge premier choix, plats et gardes marbrés.

"La Suisse" (2 vols), par Jules Gourdault, ouvrage illustré de 750 gravures sur bois, 15½ pcs x 11½ pcs, 1,410 pages Prix : $18.00.

"Vie des Saints", par Mgr Paul Guérin (2 vols), 4 aquarelles hors texte et plus de mille sujets inédits se rapportant à la vie de chaque saint, 12 pcs x 8 pcs, 1,200 pages : $10.00.

"Louis XVII", par de Beauchesne (2 vols), édition enrichie d'autographes et ornée des portraits de la Famille Royale, 11 pcs x 7 pcs, 1,025 pages, $10.00.

"La Vieille France", par A. Robida, ouvrage abondamment illustré de dessins et de lithographies, 12½ pcs x 9 pcs, 325 pages, $8.00.

"La Seine à Travers Paris", par Saint-Juirs, édition illustrée de 230 dessins et de 17 compositions en couleurs, 11 pcs x 8 pcs, 300 pages, $8.00.

"Voyages en Zigzag en France, Suisse, Italie et Tyrol", par Rodolphe Topffer, ouvrage abondamment illustré, gravures sur bois avec encadrement, 14 pcs x 9½, 650 pages, $6.00.

"Marins de France", par Gaston de Raimes, édition illustrée de 150 dessins, 11 pcs x 7 pcs, 376 pages, $5.00.

Forte reliure, dos et coins veau nuancé, plats marbrés, 4 exemplaires.

"La Chevalerie", par Léon Gauthier, (grand prix Gobert de l'Académie Française), 12 pcs à 8½ pcs, 850 pages, épuisé en librairie, (4 exemplaires en librairie) $12.00.

LE SECRETARIAT DES OEUVRES
105 RUE SAINTE-ANNE - QUEBEC

UN BON ASSORTIMENT, DES PRIX CORRECTS, UN SERVICE SOIGNE

BOIS
MOULURES
PORTES
CHASSIS
JALOUSIES
TOURNAGE
DECOUPAGE
ETC.

Sont les principales raisons auxquels nous attribuons le succès constant de notre maison.

Aussi nous recommandons sans cesse à nos employés de servir nos clients comme ils aimeraient à être servis eux-mêmes.

O. CHALIFOUR INC
MARCHANDS DE BOIS
Manufacturiers de Portes, Chassis, et autres ouvrages en Bois.
Téléphone 8400.
Angle Laliberté et Prince-Edouard, QUEBEC.

MEUBLES ET ARTICLES DE MENAGE
VENDUS AU COMPTANT OU PAR VERSEMENTS
Suivez nos Occasions à 50% dans la Vitrine

Armoires à argenterie, Armoires de Cuisine, Bureaux, Bibliothèques, Buffets, Cabinets à records, de musique, de salon, Canapés, Canapés-lits, Carrés de Tapis, Chaises droites, Chaises fauteuils, Chaises berçantes, Chaises d'enfants, Chaises bourrées, Chaises Morris, Chaises de bureaux, Chaises en rattan, Commodes, Confortables, Couchettes en bois, en fer et en cuivre, Couchettes d'enfants, Couvertes, Divanettes, Divers en bois et en rattan, Etagères, Horloges Garde-robes, Glacières, Graphophones, Lavabos, Laveuses, Lits-Corniches, Lits-Meubles, Lits de camp, Lits-Tables, Matelas, Oreillers, Couvre-pieds, Pharmacies, Poêles, Portes-Chapeaux, Prélart, Feltol, Porte-jardinières, Rideaux, eScrétaires, Services pour enfants, Sets de Boudoir, Sets à diner, Sets de Chambre, Sets de Salon, Sideboards, Sommiers, Tables à toilette, Tables de centre, Tables de cuisine, Tables extension, Tablettes, Tordeuses, Voitures d'enfants, Etc., etc., etc.

—BIENVENUE ET CREDIT A TOUS—
J.-A. CANTIN
MARCHAND DE MEUBLES.
251 ST-JOSEPH QUEBEC

SPORT

QU'ADVIENDRA-T-IL DU T.-RIV. ET DE LA LIGUE?

Trois-Rivières, 14. — Les chances pour le Club des Trois-Rivières des rester dans la Ligue du Baseball de l'Est et les chances de la Ligue elle-même de pouvoir subsister avec trois clubs seulement paraissent minces aujourd'hui, à la suite du retour de l'ex-échevin Arthur Bettez, de Montréal.

La Compagnie d'Amusements qui exploitait auparavant la franchise a abandonné la franchise, et il s'agit de trouver quelqu'un qui recueille cette franchise. On l'a offerte à M. Bettez qui a posé certaines conditions, lesquelles ont été discutées avec le président de la Ligue, M. Joe Pagé, et les directeurs de la Ligue.

La discussion n'a pas encore produit de résultat définitif, bien que la question ait été un peu avancée. Un autre réunion aura lieu lundi soir. Celle-là sera la dernière; l'on y remettra le club sur pied ou s'en sera fin du baseball professionnel aux Trois-Rivières.

Un seul point a été décidé à la dernière assemblée : celui des arbitres. La Ligue a reconnu que le public avait raison de se plaindre des arbitres actuels et elle a fait droit à la demande de M. Arthur Bettez pour quatre nouveaux arbitres.

La question des recettes a été discutée, mais on n'a pas pu en venir à une entente.

"Votre proposition est conditionnelle", a-t-on fait remarquer à M. Bettez. "Tout dépend de la réponse que feront les citoyens des Trois-Rivières à votre appel. Nous y verrons lundi soir prochain".

A la réunion, on a surtout discuté l'état financier du club. Il y a quelque $1,200 de salaire dû aux joueurs. Il y a encore beaucoup d'autres dettes en dehors de cela. On est actuellement à faire une reddition de comptes.

"Je rencontrerai de nouveau la Ligue lundi soir à Montréal", dit M. Bettez. D'ici là nous allons faire un appel spécial aux citoyens des Trois-Rivières. Je sais qu'ils ont été saignés en plusieurs occasions, mais je crois qu'ils tiennent assez au base-ball professionnel pour consentir de nouveaux sacrifices. Si la souscription est bonne, je n'hésiterai pas un moment à y ajouter de ma poche, ce qui sera nécessaire pour avoir un bon club.

"Toute la question se résume à ceci : Les citoyens des Trois-Rivières auront du base-ball s'ils y tiennent. Je suis bien prêt à faire ma part et ma large part, mais je ne puis rien sans la coopération du public".

UN MOT DE SIKI

Un mot de Siki, au Palais de Justice.

Enthousiaste, une jeune avocate en robe s'avance vers lui et un tend la main.

— J'ai assisté à votre dernier match déclare-t-elle gravement, et je tiens, malgré le verdict des juges, à vous dire toute mon admiration.

Y en a déjà madame Siki, moi marié! répond le boxeur noir dans un large rire.

La jeune avocate, littéralement "estomaquée", s'éloigna avec précipitation. Et Siki, tout fier de son effet, ajouta sentencieusement:

— Femme avocat, pas bon pour cuisine!

A PROPAGER AUX EXPOSITIONS AGRICOLES

Nous signalons aux organisateurs des expositions agricoles qui auront lieu cet été dans la province l'excellente brochure qui vient de paraître et qui a pour titre :"Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinette". Les expositions agricoles, qui ont pour objet de faire l'éducation de nos agriculteurs et de développer leurs connaissances agricoles, devraient se faire un devoir de propager le plus possible parmi les centaines d'agriculteurs qui les visitent tous les ans cet ouvrage, qui traite de l'un des plus grands problèmes de l'heure actuelle dans le domaine agricole, comme dans les autres domaines économiques ; celui de l'hygiène dans l'étable. Cette brochure, si joyeuse par le plan et l'exécution, est l'un des meilleurs ouvrages qui se puissent lire sur l'importante question de l'hygiène à l'écurie et dans le poulailler, et c'est en outre le roman le plus drôle qui ait été publié depuis longtemps. En un mot c'est l'article par excellence pour faire de la propagande agricole utile et vraiment pratique.

Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs, qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Les secrétaires des expositions n'auront qu'à s'adresser à l'éditeur: M. L.-P. Desjardins, casier postal 674, Québec, P. Q., qui est en mesure de leur offrir cette brochure à des conditions spéciales.

La force du mal est, en ce monde, moins redoutable que la faiblesse du bien.

GUIZOT.

LA RECOLTE PROMET BIEN

DE TOUTES LES PARTIES DU CANADA, LES RAPPORTS INDIQUENT DES CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES TOUT FAIT ESPERER UNE RECOLTE EXCELLENTE

L'état des récoltes dans tout le Canada est exceptionnellement bon, d'après les rapports reçus par la Banque de Montréal de ses agents dans toutes les parties du pays.

Dans l'ouest la température a été belle et la grêle n'a pas causé de dégâts considérables, pas plus que les insectes. Dans Québec la récolte s'annonce moyenne et dans les provinces maritimes, à l'exception du foin qui sera au-dessous de la moyenne, tout fait prévoir une bonne récolte. Il y aura des pommes en abondance. Dans la Colombie Anglaise, les rapports sont excellents.

Dans l'ouest, tous les districts sans exception rapportent des conditions très favorables. Le grain pousse bien, les paturages sont bons et peu de dommages par la grêle.

Dans la province de Québec, le grain s'est sensiblement amélioré. Le blé d'inde est bon et le foin promet une récolte satisfaisante. Il y a des fraises en abondance et les autres fruits s'annoncent bien. Les paturages sont excellents.

En Ontario, tout est bon en général, de même que les fruits, à l'exception des framboises, dont la récolte sera au-dessous de la moyenne.

Dans les provinces maritimes, le foin sera abondant dans la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, mais la récolte en sera compromise par les pluies dans le Nouveau-Brunswick. On estime que la récolte de pomme excèdera deux millions de barils dans la vallée d'Annapolis.

En Colombie Anglaise, les céréales et les fruits sont bons, mais les pommes de terre sont au-dessous de la moyenne. Les chenilles ont causé quelque dommage aux raisins. Les paturages sont en excellente condition.

Si je fais quelque cas de la science, c'est qu'elle me donne le droit de réclamer le silence quand je parle de religion.

LEIBNITZ

Boutons et Eczéma Disparaissent quand la Peau Est Rendue Douce par l'Usage de

L'ONGUENT du Dr CHASE

FUNERAILLES AUX TROIS-RIVIERES

Service spécial de l'Action Catholique

Trois-Rivières, 13. — Depuis de nombreuses années, la ville des Trois-Rivières n'avait pas été témoin de funérailles civiques. Elles ont eu lieu, hier, à la mémoire de l'un des employés les plus dévoués et les plus compétents que la ville ait jamais eus à son emploi, François LeSouarnec, ingénieur du département des incendies.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale qui était remplie de citoyens de toutes les classes de la société, tant de la ville que de l'étranger.

Au passage du cortège vis-à-vis l'hôtel de ville, le chef Jules Vachon fit sonner au tocsin d'alarme 29 coups pour rappeler les 29 années du défunt.

Venaient après la fanfare, les constables des postes, en grande tenue, précédés des capitaines Bellemare, du poste No. 1, et Cossette, du poste No. 2, puis les sergents des deux postes. Le chef Vachon suivant les constables marchant au milieu des rangs, en avant du cortège encorté de constables.

Les porteurs étaient les constables Beausoleil, Lacourse, Héroux, Laplante, Dussault et Desaulniers. La dépouille mortelle reposait dans un cercueil en chêne, sur lequel étaient déposés l'uniforme du défunt et une magnifique couronne offerte par les constables des deux postes.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé L.-P. Méthot de l'évêché, et le service chanté par le R. P. Dussault, dominicain, de Lewiston, Maine, assisté de MM. les abbés L. P. Méthot et E. Tremblay.

Conduisaient le deuil, le père du défunt, M. François LeScouarnec; son frère : M. Norbert LeScouarnec; son oncle : M. H. Adam; ses beaux-frères : MM. Joseph Dupuis et Honoré Dupuis, sa belle-soeur, Mme Vve J. Dupuis.

Remarqués dans le corps : les membres du conseil : l'hon. L.-P. Normand, maire, l'échevin G.-H. Robichon, MM. Fortunat Lord, bâtonnier du Barreau, Charles Bourgeois, C. R., Léon Lajoie, avocat, Arthur Béliveau, avocat et greffier de la cité; Arthur Nobert, trésorier de la cité, M. C.-E. Gélinas, ingénieur de la ville, etc., etc.

Les PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Doublent les Forces, Donnent la Santé

M. LOUIS POTENZA,
135, Ontario Ouest, Montréal.

Tout homme qui travaille fait une dépense énorme d'énergie et de force. Il lui faut quelque chose pour suppléer à cette perte constante de pouvoir physique. Rien ne vaut les Pilules Rouges qui sont la substance même de la force, de la santé.

Lisez le témoignage qui suit :

Je sentais mes forces diminuer depuis quelques mois ; je revenais de mon travail harassé et avec beaucoup de mal dans les reins. Bien des fois j'avais lu dans les journaux les annonces des Pilules Moro et les succès obtenus par ce remède; je décidai donc de l'employer moi aussi et d'aller consulter les médecins de la Compagnie Médicale Moro. Dès les premières semaines du traitement qui me fut prescrit mes forces se sont augmentées, puis bientôt je me portai aussi bien qu'aux meilleurs jours. M. Louis Potenza, 135 rue Ontario-Ouest, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, ST-DENIS, Montréal.

Ayez toujours du
BOVRIL
à la Maison
Vous ne savez pas quand vous en aurez besoin.

LIT EN FER, FINI EMAILLE BLANC ET SOMMIER, pour $6.95

Modèle spécial adopté par les Couvents, Collèges, Pensionnats, Hôpitaux et autres Institutions.

Voici une des nombreuses occasions dont nous favorisons le public durant ntore Vente de Juillet. Nous remplirons promptement les commandes, pour n'importe quelle quantité, à $6.95 chacun, F. A. B. Québec. A ce prix, toute concurrence disparait. Avis aux intéressés et aux marchands d'ordonner immédiatement.

Ce lit est fidèlement représenté par le cliché ci-dessus : il est de construction forte et durable et d'un beau fini émaillé blanc. Les poteaux continus mesurent 1 1-6 pouces; largeurs: 2¼ et 3 pieds. Chaque lit est muni d'un bon sommier avec cadre en acier angulaire à haut carbone; la broche à mailles à chaines est attachées au cadre par des ressorts forme spirale, en acier trempé à l'huile, ce qui le rend très flexible et l'empêche de s'affaisser. Ne manquez pas de spécifier la largeur désirée.

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

LE CONCOURS SUPPLEMENTAIRE

DE L'ACTION CATHOLIQUE ACHEVE

Encore un Tour de Roue ET TOUT SERA FINI

ATTENTION !!

C'EST LE NO

9473

qui avait été le numéro gagnant de la machine à tricoter.

Qu'on se hâte de venir la réclamer à l'Action Catholique. Dans 8 jours si le propriétaire reste inconnu, nous ferons un nouveau tirage.

Voyez notre annonce demain.

Nous avons hâte de connaitre les gagnants. Le 20 courant nous le saurons.

Donc un peu de patience, le terme est proche. Nous avons bien commencé, il s'agit de bien finir.

PAR ICI S. V. P.

Si le propriétaire du $50.00 qui est le No 9473 ne réclame pas d'ici au 20 courant, tous ceux qui ont reçu des billets jaunes, série Y seront appelés à faire le tirage de la Machine à tricoter et de la machine à coudre, tenez vos billets prêts. L'heure de la chance va sonner!

Actuellement tous les billets en circulatio n valent de l'or. — Tenez-vous éveillés jusqu'à la fin. Un tel sommeil peut vous tuer c'est-à-dire vous faire perdre votre chance: $120.00.

Le soir du 20 juillet, l'heureux gagnant sera connu. — Pourquoi ne serait-ce pas votre nom? N'allez par négligence vous priver d'une telle aubaine. — A bon entendeur Salut!

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A "L'ACTION CATHOLIQUE"

IL FAUT VOUS DEPECHER, LE TEMPS FUIT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... le montant ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition ..... (quotidienne ou hebdomadaire) ancien ou nouvel abonné?

N.-B. — En plus vous voudrez bien avoir la bonté de m'expédier aussitôt que possible le nombre de billets correspondant à l'argent envoyé, ce jour, pour le tirage de la machine à Coudre marque "WHITE", 72 S.

Signé (au long) .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

En ville : rue et numéro .....

A la campagne: Edition quotidienne $4.00 ; Edition hebdomadaire $2.00 Canada

A Québec : Edition quotidienne $5.00 ; Edition hebdomadaire $2.50 Etats-Unis

N.-B. — Découpez la bande-adresse du journal si vous le recevez déjà, et incluez-la dans votre demande de renouvellement.

SPECIAL

A cette date du 20 juillet nous ferons en même temps que le 1er tirage de notre machine à coudre, le 2e tirage de notre machine à tricoter qui n'a pas été encore réclamée. Donc que tous ceux qui ont pris part à notre grand tirage populaire à l'une ou l'autre de ces machines dans ces dernières semaines, revoient leurs billets et les mettent dans un endroit en vue afin de pouvoir les produire promptement, s'ils ont les numéros gagnants.

Ces machines ne sont plus à nous, il nous faut les donner ou leur trouver un propriétaire à tout prix.

Adressez votre Bulletin aujourd'hui

'L'ACTION CATHOLIQUE'

103, - - Rue STE-ANNE

M. WOJCECHOWSKI

Le président de la République polonaise, M. Wojcechowski, est de jour en jour plus aimé et apprécié par la Pologne. Fervent catholique, il ne s'en tient pas seulement aux formules officielles commandent le faire au moins les dirigeants polonais, mais il a des convictions sérieuses, profondes, qu'il a toujours ouvertement professées, lui et sa famille.

En continuant la série de ses voyages présidentiels, il a tenu à arriver à Poznan pour la Fête-Dieu, afin de prendre part à la procession du Très Saint Sacrement dans le plus ancien archidiocèse polonais; il accepta d'être l'hôte du cardinal primat de Pologne. Le président a tenu à remettre en vigueur la vieille tradition polonaise, datant encore du temps de l'interregnum celle des honneurs royaux rendus au cardinal primat. Ainsi, quand le primat se rend à Varsovie, une garde d'honneur est-elle en faction devant la maison qu'il occupe. Des compagnies d'honneur le reçoivent à son arrivée.

LA RELIGION EN SUEDE

Stockholm—(Par courrier)— Le journal "Dagens Nyheter" donnait récemment d'intéressants détails sur la reparation des différents cultes sur le territoire de Suède.

On connait les trois grandes puissances religieuses qui dominent dans le pays: l'Eglise d'Etat, l'Eglise dissidente et l'Eglise libre. La grande majorité du peuple appartient, nominalement du moins, à l'Eglise d'Etat. C'est dans les provinces de l'Ouest (Halland et Bohnlaen) que celle-ci apparait le moins entourée et semble garder encore tout son prestige. Partout ailleurs ses positions sont plus ou moins branlantes et clairsemées.

L'Eglise dissidente (Union nationale évangélique. Les Amis de la Bible, etc.,) tient le milieu entre l'Eglise d'Etat et l'Eglise libre, et emprunte aux deux son culte et sa doctrine. Elle a ses cadres propres, avec ses prédicants, ses églises, ses écoles. Quoique, par l'esprit qui l'anime et ses méthodes elle se rapproche davantage de l'Eglise libre, néanmoins elle fait corps officielleemnt avec l'Eglise d'Etat et collabore avec elle dans les paroisses dont le pasteur est "croyant" c'est-à-dire partage les idées de la secte. Cette forme hybride de religion a poussé de profondes racines particulièrement au nord du Norriand, et dans toute la Bothnie occidentale, où le luthéranisme officiel n'a jamais pu parfaitement s'acclimater. Mais on la voit répandue, en îlots plus ou moins larges et compacts, par tout le royaume.

L'Eglise libre vit totalement séparée de l'Eglise d'Etat contre laquelle elle nourrit des sentiments hostiles. Parmi les nombreuses sectes qui la composent, lesquelles se sont introduites en Suède à la faveur de ce mouvement de réaction qui se fit jour au commencement du XIXe siècle contre le rationalisme du siècle précédent, il faut citer les baptistes, les méthodistes, l'Alliance de la mission suedoise. Mentionnons encore l'importante Alliance de sanctification qui règne sur tout le pays de Naerke.

Les sectes de l'Eglise libre recrutent principalement leurs adeptes dans Gaetrikland et le Haelsingland, où elles possèdent de 11 à 12 pour 100 de la population adulte, dans le Vaermland, 15 pour 100 et dans le district de Joenkoping de 16 à 17 pour 100. Elles paraissent très effacées dans le district de Malmoehns et à Stockholm, où elles comptent à peine 1 pour 100 des habitants. Même proportion dans la Scanie, qui demeure toujours l'une des forteresses du parti conservateur dans l'Eglise d'Etat, et dans la région de Lund, où l'on perçoit actuellement des tendances très nettes vers le catholicisme.

Quant aux catholiques romains, c'est à peine si l'auteur de l'article statistique s'y arrête. Les courtes données qu'il présente ne manquent pas toutefois d'intérêt. Ainsi, nous apprenons que les catholiques avaient, en 1910, 45 pour 100 des leurs dans la seule ville de Stockholm, 20 pour cent à Goetenborg et 15 pour 100 dans le district de Lund. Il ne serait donc resté que 20 pour 100 pour tout le reste du pays. Vu la lente monde du catholicisme dans ce pays de Suède, ces chiffres n'ont pas dû subir depuis de bien grandes modifications.

A L'HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

La Direction de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus est heureuse de remercier M. Lavigueur qui vient de lui adresser tout un lot de beaux disques de gramophone.

Le bureau, qui préside à l'administration générale, est formé de Mmes J. Sirois, présidente, E. Lemoine, trésorière, J.-E. Girouard, secrétaire, Pierre d'Auteuil, Jules Gauvin, Paul Robitaille, Chs Labrocque, C.-J. Lockwell et Martin Madden et de MM. P.-A. Choquette, Juge des Sessions et F. Byrne.

LE NOUVEAU PALAIS DES INDUSTRIES

UNE BELLE AMELIORATION AU PARC DE L'EXPOSITION—NOMBREUX ESPACES RESERVES AUX EXPOSANTS

Lorsque la Commission de l'Exposition provinciale ouvrira ses portes le 1er septembre prochain pour la semaine de l'exposition annuelle qui durera jusqu'au 8 septembre, elle offrira aux exposants et au public d'intéressantes améliorations dont la principale est la construction d'un nouveau Palais des Industries.

Les travaux de construction se poursuivent actuellement avec activité sous la direction de M. E. Morissette, entrepreneur-général. Bientôt les travaux à l'extérieur seront terminés et la Commission de l'Exposition fera exécuter l'installation à l'intérieur.

Ce nouveau Palais des Industrie mesure 378 pieds de longueur sur 200 pieds de largeur. Il est construit à l'épreuve due feu, en matériaux permanents et il offre toutes les accomodations désirées.

Ce vaste parterre intérieur est divisé en trois zones bien distinctes, celle du centre, deux zones latérales et deux zones murales. Les exposants dans l'industrie manufacturière ont à leur disposition 240 espaces à l'intérieur de ce Palais.

A l'extérieur, on a réservé 28 stalles qui seront mises à la disposition des exposants. Les espaces à l'intérieur et les stalles à l'extérieur sont très bien disposées et offrent de précieux avantages aux exposants.

La Commission vient de distribuer un pamphlet dont une des faces porte un dessin de la perspective qu'offrira bientôt le Parc de l'Exposition. Au centre, au bout de l'allée principale, apparait l'imposante silhouette du Palais Central; à droite, on aperçoit le nouvel édifice, le Palais des Industries.

Nous notons aussi, au milieu de l'allée, entre le Palais entral et le Palais des Industries, une fontaine artificielle. Cette fontaine n'existe pas encore, mais nous savons que c'est l'intention de la Commission de l'exposition, d'agrémenter, dans un avenir prochain, ce parterre par la fraicheur d'une fontaine.

Nous parlerons bientôt des autres améliorations que l'on a faites au Parc de l'Exposition. Soulignons en passant que la construction du Palais des Industries va permettre de remettre au second plan en arrière, l'espace réservé au Midway.

FETE CHAMPETRE

Mardi prochain au Parc de l'Exposition aura lieu une seconde fête champêtre pour les enfants et qui comportera un programme de vaudeville et d'attractions en face de l'Estrade.

La fête de mardi dernier a été d'un succès complet et a démontré jusqu'à quel point notre population infantile apprécie les belles récréations qu'on lui procure.

Voici le programme qui sera donné mardi prochain :

Programme du Vaudeville et des Courses devant l'estrade pour la Fête Champêtre au parc de l'Exposition du mardi 17 juillet.

1.—Musique.
2.—Courses de jeunes filles de 10 à 12 ans.
3.—Courses de jeunes filles de 6 à 8 ans.
4.—Courses de jeunes filles (avec des oeufs).
5.—Courses de jeunes garçons de 10 à 12 ans.
6.—Courses de jeunes garçons de 6 à 8 ans.
7.—Courses de jeunes garçons (dans des sacs).
8.—Courses de bicycles pour garçons.
9.—Courses de bicycles pour filles.
10.—Musique.
11.—Vaudeville — GaudiasPlamondon le plus habile de nos athlètes Canadiens dans un numéro sensationnel.
12.—Musique.
13.—Les Frères Méphisto Célèbres Accrobates Comiques des meilleurs théâtres américains.
14.— Musique.
15.—Philippe Fournier le jeune samson Canadien âgé de 18 ans levant des pesanteurs énormes. Il nous promet des surprises.
16.—Musique.
17.—**La Course de la victoire** entre les meilleurs motocyclistes au Canada. Il y aura des courses d'endurance et de grandes épreuves de vitesses. Ces machines "INDIAN" sont fournies gracieusement par la Maison A. Graveline Eng.

Le prix d'admission pour ce programme est de CINQ SOUS seulement pour les grandes personnes comme pour les enfants. La représentation commencera à 1½ heures. Portes ouvertes à midi.

Le service de tramway tout comme mardi offre tous les avantages pour faciliter le transport des foules les plus nombreuses et sans inconvénient pour personne.

MOIS DU PRECIEUX SANG

Au Monastère du Précieux Sang, de Lévis, une brochure, de 203 pages, intitulée Mois du Précieux Sang de N. S. J. C., est en vente.

Ce recueil de pieuses considérations, spécialement préparées pour le Mois du Précieux Sang " juillet" peut servir, **toute l'année,** de livre de méditations, de lectures spirituelles, de sujets d'heures d'adoration.

L'ouvrage est suivi de prières pour la Sainte Messe, la Confession, la Communion, le chemin de la Croix et de diverses pratiques de dévotion au Précieux Sang.

Prix du volume $0.25, $0.30 par la malle.

UN CONGRES CATHOLIQUE EN POLOGNE

Varsovie—(Par Courrier) — Le congrès catholique tenu récemment à Leszno a été le quatrième congrès catholique en Pologne libérée, sans compter le grand congrès catholique de Varsovie d'il y a deux ans. Le choix de la ville historique de Leszno (Poznanie) répondait aux demandes réitérées de cette jolie cité, en bordure de la frontière prussienne, qui désirait faire profession de catholicisme, car, comme partout ailleurs, les Allemands se faisaient forts de prouver que la ville de Lissa ou Leszno était des plus prussiennes, lisez évangélique. Ici, comme ailleurs en Poznanie et Poméranie, la ville rejeta vivement le joug qu'elle porta si longtemps et fut ce qu'elle avait toujours été, polonaise et catholique.

Le Congrès, organisé sous les auspices de la Ligue catholique polonaise et sous le patronage de S. Em. le cardinal primat, rassembla des masses de fidèles, arrivés de toutes les régions de la Pologne. La Ligue catholique avait de même adressé une invitation chaleureuse au maréchal Foch, qui y répondit aimablement, en acceptant l'invitation si elle était compatible avec le programme des réceptions: malheureusement leur multiplicité ne le permit pas.

C'est par un temps radieux que se déroulèrent les solennités du Congrès. L'arrivée du cardinal primat et des personnages qui le suivaient donna lieu à des manifestations enthousiastes. Toutes les autorités l'attendaient à la gare, le 15e uhlans, en grand uniforme, formait une garde d'honneur et escortait la voiture de Son Eminence, ainsi qu'une délégation de notables. Les écoles faisaient la haie et couvraient de fleurs le cortège, qui passait dans les rues pavoisées.

Les assemblées plénières se tinrent dans la plus grande salle de la ville. Parmi les nombreux conférenciers, il faut citer le brillant professeur, docteur ès lettres Paciorkiewicz, ancien élève de l'Institut de Paris, qui parla sur "les besoins de la culture intellectuelle en matière de religion". Il prononça un vibrant et juste panégyrique de la France, qui est à la tête de toute la culture religieuse et qui peut et doit servir d'exemple à la Pologne et aux autres pays.

Les assemblées particulières eurent lieu pour les associations diverses: Union de l'apostolat, Association des Adorateurs du Très Saint Sacrement, introisation du Sacré-Coeur de Jésus, Ligue catholique diocésaine, Union des Associations ouvrières, Comité de propagande, Union des Congrégations mariales, Missions polonaises, Union des instituteurs des écoles universelles chrétiennes, Union des ouvrières, Jeunesse catholique.

Une messe solennelle fut célébrée par Son Eminence sur la grand'place de la ville et une magnifique procession de toutes les associations, à laquelle prirent part l'armée et toutes les paroisses environnantes, organisée en l'honneur du Saint-Père, défila ensuite devant l'estrade ou se tenait le cardinal.

FRANCISCAINES EN MISSION

Six religieuses franciscaines partiront de Québec, aujourd'hui, sur le Mégantic pour Paris d'où elles se dirigeront vers les missions orientales. Ces missionnaires sont: Mère Marie Longin, née Claire Cloutier. Mère Hermine Gabriel, née Marie Bartl. Mère Jean Bonitace, née Hélène Laterie. Mère Marie de St-Benoit, née Jeanne Jacobe. Mère Catherine Agnes, née Eva Jodouin. Mère Eustase, née Berthe Letourneau.

AUGNENTATION DE SALAIRES

Montréal, 14.— Les employés municipaux sont dans la jubilation à la nouvelle d'une augmentation générale de salaire à l'Hotel de Ville.

En effet $75,000 seront attribués à deux mille employés.

ILS S'ORGANISENT

Montréal, 14. — Au cours d'un caucus qui vient d'avoir lieu à l'hotel "Place Viger" et auquel assistaient les députés oppositionnistes, M. Adolphe L'Archevêque député de Mercier, a été choisi unanimement comme organisateur de l'opposition provinciale de Québec.

M. Léon Trépanier, échevin du quartier La Fontaine, a été choisi comme secrétaire de l'organisation.

VOULEZ-VOUS RIRE ?

Procurez-vous la brochure qui vient de paraitre : "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinette". C'est l'histoire la plus amusante parue depuis longtemps. Un cas de sorcellerie comme vous n'en avez jamais entendu parler ; il ne s'est peut-être rien publié d'aussi original dans notre littérature. Cent pages de récit à la fois drôle et instructif avec illustrations appropriées. Prix 25 sous seulement, dans les librairies de Québec ou de l'éditeur L.-P. Desjardins, casier postal 674, Québec. P. Q. Ordonnez le vôtre dès aujourd'hui, car ils s'enlèvent rapidement.

Un nouvel aéroplane de bombardement vient d'être lancé à l'aérodrome Mac Cool (Etats-Unis). Cet appareil, de 18 tonnes, a une envergure de 120 pieds. Il est le plus grand du monde. Il transportera des bombes capables de creuser un cratère de 50 pieds de profondeur.

LES USINES ELECTRIQUES CENTRALES DU CANADA

Une industrie qui augmente constamment—Il y a aussi augmentation dans le capital engagé, dans l'outillage employé et dans les revenus et profits.

Ottawa, 14—D'après le rencensement des usines électriques Centrales que publie le Bureau des Statistiques du Canada, on constate que la dégression industrielle de 1921 a eu sur cette industrie un certain effet qui a cependant été moins affecté que la plupart des autres. La consommation d'énergie électrique accuse une diminution de cinq pour cent sur 1920, ce qui indique une charge moindre, mais les revenus dérivant de l'éclairage et de la force motrice accusent respectivement une augmentation de 13 et de 10 pour cent. L'éclairage donne à peu près la moitiée du revenu total (sanst tenir compte du revenu de l'électricité échangée entre différentes usines centrales) et comme la charge de l'éclairage n'est guère affectée par des dépressions industrielles de courte durée, c'est un facteur de stabilisation dans l'industrie.

L'utilisation plus générale des pouvoirs d'eau, les progrès dans la génération et la transmission de courant électrique, et l'amélioration des lampes, des moteurs et des appareils de chauffage, ont tous contribué à la croissance si rapide de cette industrie, alors que des taux moins élevés et la vulgarisation des différents usages de l'électricité ont été autant de facteurs qui ont contribué à augmenter la consommation de l'électricité. De front avec l'avance de cette industrie, on trouve celle de la fabrication d'appareils électriques pour différents usages, alors que pour plusieurs autres industries la quantité de pouvoir, produite et distribuée par les usines centrales, est d'une importance vitale. Pour les provinces d'Ontario et de Québec où tout le charbon est importé et où il y a d'immences ressources en hydraulique, il est facile de comprendre l'importance de ces usines centrales qui transforment la force hydraulique en électricité et en font ensuite la distribution. Les stations hydrauliques de ces deux provinces génèrent 82 pour cent de tout le courant électrique produit par l'eau au Canada.

Au cours de 1921 il a été exporté aux Etats-Unis 885,248,604 kilowatt-heures, dont plus de la moitié provenait des usines de Niagara Falls, Ontario. Les importations ont été minimes, le seul point d'entrée de quelque importance étant Sarnia, Ontario, où la St-Clair Tunnel Company a importé de 165,000 à 200,000 kilowatt-heures par mois.

Suite à la page 15

L'ATLANTIQUE A PERDU SA SUPREMATIE

C'EST DANS LE PACIFIQUE ET LA MEDITERRANEE QUE S'ECRIRA L'HISTOIRE NAVALE DES QUELQUES PROCHAINES ANNEES

Service spécial de l'Action Catholique

Londres, 14.— L'Atlantique a perdu sa suprematie comme champ d'action maritime. L'histoire navale, s'il y en a une, durant les quelques prochaines années, sera écrite dans le Pacifique et la Mediterranée.

C'est maintenant dans le Pacifique qu'ont lieu les grandes croisières de la principale flotte américaine.

L'Angleterre augmente rapidement sa flotte de la Mediterranée, tout en surveillant le Pacifique-sud. La déchéance de l'Allemagne du second rang parmi les puissances maritimes, a fait disparaitre en même temps le dan-

Suite à la page 7.

UN PEU PARTOUT

Le Reichstag vient d'adopter définitivement le projet de loi étendant le traité de Rappallo aux républiques soviétiques alliées à la Russie.

* * *

La "Revue Egyptienne", périodique français paraissant au Caire, a été supprimée pour avoir publié des articles attaquant le sous-secrétaire de l'Intérieur.

* * *

Le colonel Grimard, commandant de la 10è légion de gendarmerie à Rennes, a été nommé directeur de la gendarmerie au ministère de la Guerre, en remplacement du colonel Jean, désigné pour commander la légion de gendarmerie de l'armée du Rhin.

* * *

Lors de son récent passage à Paris, le général Rabus Zenkavicius, chef d'état major de l'armée lithuanienne, a déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu.

* * *

Le chiffre officiel des pertes espagnoles au combat du 5 juin à Tizi-Aza, au Maroc, est de 68 tués et 299 blessés.

* * *

Au cours de la 1ère quinzaine de juin, la dette flottante de l'Allemagne s'est augmenté de 1,570,000,000,000, s'élevant à un total de 11,840,000,000,000 de marks en chiffre rond.

* * *

La Chambre des Communes anglaises vient d'adopter par 257 voix contre 20 le bill relatif au divorce aux termes duquel les motifs de divorce sont les mêmes pour les deux sexes.

O

—Deux autres villes ont été occupées par les troupes françaises dans la Rhur : Leimburg, près de la tête de pont de Coblentz, et Barmen, un centre industriel du district d'Elberfeld. Des arrestations seraient faites que pour imposer des pénalités au sujet de récents incidents qui se sont produits à la frontière

—D'ici à deux ans le téléphone automatique sera installé à Québec. La compagnie de téléphone Bell a acquis quelques propriétés à l'encoignure des rues Ste-Claire St-Réal et Lavigueur, où elle construira un grand édifice pour y installer un nouvel échange pour le téléphone automatique. Cette entreprise coûterait environ un million de dollars.

—Le Globe de Toronto dit que le gouvernement Canadien s'est fait autoriser à prohiber l'exportation du bois de pulpe, mais que l'embargo ne [illegible] avant une commission ait fait enquête sur [illegible] voir jusqu'à quel point la prohibition peut affecter le comerce du Canada avec les Etats-Unis.

LA CONFERENCE IMPERIALE FORESTIERE

BUT ET PROGRAMME — LORD LOVAT UNE AUTORITE EN MATIERE FORESTIERE Y ASSISTERA

Ottawa 14. — Parmi les délégués à la Conférence impériale forestière qui se tiendra à Ottawa à la fin de juillet, la personnalité du major-general Lord Lovat, K. T., K.C.M.G., D.S.O., est une des plus marquantes. Lord Lovat est président de la Commission impériale forestière del'industrie du boisila beaucoup d'amis au Canada et l'on espère que sa visite enthousiasmera bien des membres du clan Fraser dont il est le chef sous le nom de Simon Fraser. Non seulement c'est un homme d'une grande énergie, d'un esprit perspicace et d'un grand savoir-faire, mais il est doué d'une personnalité des plus charmantes. Les Canadiens qui furent délégués en 1920 à la Conférence impériale forestière de Londres parlent en terems flatteurs de son habileté comme président de cette Conférence.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

La Conférence s'ouvrira durant la dernière semaine de juillet et des forestiers de toutes les parties de l'empire y prendront part. Presque aussitôt après l'inauguration afficielle, les membres feront un voyage dans les provinces de l'est pour y observer les conditions forestières et inspecter les industries du bois. Les assemblées auront lieu à Ottawa au retour de cette excursion. A la fin de cette Conférence, les délégués visiteront les centres d'exploitation et les forêts de l'Ontario et de l'Ouest. Plusieurs d'entre eux verront pour la première fois des industries forestières établies sur une échelle qu'ils ne connaissaient pas. Les grandes fabriques de pulpe de l'est et les immenses scieries de la côte du Pacifique les intéresseront sans doute au plus haut point.

BUT DE LA CONFERENCE

Trouver les moyens pour que l'empire puisse se suffire à lui-même en ce qui regarde ses approvisionnements de bois, tel est le but de la Conférence. Cela implique un inventaire soigneux des ressources forestières, la centralisation de toutes les données qui s'y rapportent et l'établissement de facilités pour élargir d'une manière générale dans l'empire le commerce des produits forestiers. Dans bien des cas, des possibilités ont été négligées uniquement par manque de renseignements touchant les approvisionnements et les facilités de les obtenir.

Un des traits particuliers de la Conférence consistera à présenter franchement au public la situation actuelle des affaires forestières de l'empire. Dans quelques parties de l'empire, la gestion des forêts se fait sur le principe d'un rendement continu, tandis que dans d'autres les coupes excèdent de beaucoup la croissance annuelle, de sorte que l'approvisionnement est sérieusement diminué. Beaucoup d'autres questions corrélatives seront aussi discutées.

Le Canada est honoré en étant choisi pour le lieu des assemblées de cette deuxième Conférence impériale forestière. Aucun effort n'est ménagé pour répondre dignement à ce choix et l'on peut s'attendre que les nombreux délégués rentreront dans leurs pays respectifs avec une idée plus juste qu'auparavant de la situation du Canada des avantages qu'il présente comme source de produits bruts de la forêt et de l'état de son développement au point de vue de la manufacture d'objets en bois de toutes sortes.

O

Le chomage continue à diminuer en Autriche. Le nombre des chomeurs n'est plus que d'environ 100,000. Il y a quelques mois il atteignait presque 200,000.

L'abbé L.-Ern. DUCHAINE, curé de Frenchville (Sask.) s'est tué accidentellement, jeudi, dans un camp près de Shawinavon où il était en excursion avec son frère, M. R. Duchaine, des 3-Rivières. — L'abbé Duchaine était âgé de 33 ans et était prêtre depuis 1918.

AU MONT SAINT-MICHEL

LE XIIe CENTENAIRE DE SAINT AUBERT

Paris, (Par courrier)— Voici quelques détails supplémentaires au sujet de la fête qui eut lieu dernièrement au Mont St-Michel.

La première fête jubilaire de St-Aubert, évêque d'Avranches et fondateur de la collégiale du Mont Tombe, a été célébrée avec toute la solennité souhaitable. Deux mille pèlerins se trouvaient réunis au Mont Saint-Michel et emplirent à deux reprises, la basilique abbatiale.

Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen, officia pontificalement. Autour de lui, on remarquait Mgr Guérard, évêque de Coutances; Mgr Chauvin, évêque d'Evreux; Mgr Henry, protonotaire apostolique président général de l'Oeuvre de Saint-François de Sales, et Mgr Le-petit, directeur des oeuvres du Mont Saint-Michel.

Les chants, à la messe, aux vêpres et au salut, furent exécutés en perfection par les élèves du Grand Séminaire de Coutances. L'orateur de la fête fut Mgr Henry, qui développa fort éloquemment ces trois idées: la France est le héraut de Dieu dans le monde; Dieu aide à sa mission par l'intervention des anges; Dieu soutient son rôle de fille ainée de l'Eglise par l'influence des saints.

Le chef, miraculeusement perforé, de saint Aubert, avait été apporté de la basilique Saint-Gervais d'Avranches et déposé pour quelques heures dans l'abbatiale monoise. Il fut, tout le jour, l'objet de la vénération empressée des pèlerins.

Après les vêpres, le métropolitain de Normandie évoqua la mémoire des saints évêques et des saints moines qui firent le Mont Saint-Michel et la France; il loua particulièrement l'oeuvre double et une de son illustre prédécesseur, le cardinal d'Estouteville, auquel on doit: et le choeur de la basilique montoise, que son audace et sa beauté ont fait dénommer le "Grand-Oeuvre"; et la réhabilitation de Jeanne d'Arc, la sainte victime du Vieux-Marché de Rouen.

Belle et bonne journée, dont Mgr Guérard a voulu marquer sa satisfaction en nommant Mgr Chauvin et Mgr Henry chanoines d'honneur de la cathédrale de Coutances.

L'EMBARGO N'EST PAS A CRAINDRE

Washington, 14. — L'intention que l'on prête au gouvernement canadien d'établir un embargo sur les exportations du bois de pulpe du Canada cause une vive inquiétude dans les milieux américains où l'on croit que l'adoption de cette mesure serait la ruine des pulperies américaines qui comptent sur le Canada pour se procurer leur bois.

On dit que le département d'Etat va adresser une protestation au gouvernement canadien contre l'embargo en lui représentant la situation difficile sans laquelle cette mesure placerait les pulperies des Etats-Unis et les grands journaux américains qui ne pourraient s'approvisionner de papier.

Toronto, 14. — Le Globe annonce que les autorités américaines effraient sans raison du projet d'embargo sur les exportations de pulpe du Canada. Le gouvernement, dit-il, a obtenu le pouvoir de décréter l'embargo, mais rien ne sera fait avant qu'une commission ait procédé à une enquête sur les conditions dans lesquelles l'embargo serait possible et l'effet qu'il aurait sur le commerce canadien aux Etats-Unis.

LES CADAVRES SONT REPECHES

Sorel, 14. — On a repêché hier le corps de M. Georges Lavallée qui s'est noyé l'automne dernier lors de la collision du Spray avec un autre navire. On a trouvé le corps à Sainte-Angèle.

* * *

Chicoutimi, Ouest, 14. — Les aviateurs Evans et Oldham ont été trouvés, l'un jeudi après-midi, l'autre hier matin, aux environs de l'endroit où ils étaient tombés.

Les malheureux ont du être tués instantanement si l'on en juge par l'état des cadavres et de la machine. Tous deux sont célibataires.

A TRAVERS LE MONDE

PIE XI A LA BIBLIOTHEQUE VATICANE

Rome, 14.— Avec un certain apparat, accompagné de la cour pontificale, le Pape s'est rendu ces jours derniers à la typographie vaticane pour se rendre compte des améliorations apportées aux locaux et des perfectionnements du matériel. Le directeur de la typographie lui a fait l'hommage d'un magnifique missel et l'a informé de la décision du personnel d'offrir le salaire de deux heures de travail au bénéfice des sinistrés de l'Etna. Dans une allocution que les ouvriers ont accueillie par de vifs applaudissements, le Pape leur a annoncé que le régime des pensions entrera en vigueur au Vatican l'année prochaine.

LA FETE DE JEANNE BEAUVAIS

Paris, 14.— La fête de Jaenne Hachette, rappelant le siège de la ville, en 1472, a été célébrée à Beauvais, avec un éclat particulier et original. Un temps idéal a favorisé cette fête traditionnelle qui s'est déroulée en présence d'une foule considérable venue de toute la région.

Les immeubles de la place et des rues principales, avaient reçu une décoration propre au style de l'époque, avec des tapisseries anciennes, de grandes oriflammes portant les attributs des corporations, des fleurs et de la verdure.

Toutes les autorités civiles militaires et religieuses, suivaient MM. Desgroux, député maire; Linarès, préfet de l'Oise; le général Girardon, et Mgr Le Senne, évêque de Beauvais.

Le cortège historique comprenait environ 500 personnes; il était suivi des différentes corporations représentant les boulangers, charcutiers, pâtissiers, postiers, fripiers, tapissiers, lanterniers, cochers, lainiers, artificiers, archers.

Des salves d'artillerie ont été tirées par des jeunes filles et une cérémonie religieuse a eu lieu à la cathédrale, sous la présidence de Mgr Le Senne.

Le soir, la journée s'est terminée par des réjouissances publiques, au milieu des illuminations électriques.

DES MENACES

Paris, 14.— Le 11 mai dernier, l'ambassade de France à Berlin reçut une lettre recommandée, signée Kurt Wahlmann, posant au peuple français un ultimatum de sept semaines pour évacuer la Ruhr, faute de quoi Paris et Bruxelles sauteraient dans les airs. La lettre fut classée dans le dossier spécial constitué par l'ambassade pour ces manifestations d'aliénés, dossier d'ailleurs assez volumineux depuis ces derniers mois.

Un rapporteur du "Journal de huit heures du soir," de Berlin, est allé interviewer l'intéressé. Ce n'est pas un aliéné. Secrétaire d'une ligue allemande des Amis de la Kultur, cet idéaliste affirme posséder le secret d'un explosif nouveau capable de détruire d'un coup des provinces entières!

CAUSES DE BEATIFICATIONS

Rome, 14.— A une congrégation des Rites particulière tenue récemment, les membres ont donné leur vote entre autres matières, sur la validité des procès apostoliques instruits par diverses curies épiscopales, en vue de la cause de la béatification et de la canonisation des vénérables Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement; Louise-Thérèse de Montaignac de Charance, fondatrice des Oblates du Sacré-Coeur de Jésus; Jean-Marie Robert de la Mennais, fondateur de la Congrégation des Frères de l'institution chrétienne et des Filles de la Providence; Thérèse-Maris Haze, fondatrice et première supérieure de la Congrégation des Filles de la Croix.

AU JAPON

Paris, 14.— Le compte rendu des travaux de 1922, publié par la Société des Missions Etrangères de Paris donne sur l'état des chrétientés au Japon les renseignements suivants: province de Tokio: 17,160,335 hab tants, 10,800 chrétiens ,44 églises ou chapelles, 1 évêque, 28 prêtres (dont 4 indigènes), 15 séminaristes, 24 catéchistes.— Nagasaki: 8,800,000 habitants, 58,609 chrétiens, 133 églises ou chapelles, 1 évêque, 53 prêtres (dont 30 indigènes), 31 séminaristes, 505 catéchistes.— Osaka: 15,000,000 habitants, 4,694 chrétiens, 28 églises ou chapelles, 1 évêque, 20 prêtres (dont 3 indigènes), 9 séminaristes, 31 catéchistes.— Hakodaté: 4,600,000 habitants, 2,775 chrétiens, 26 églises ou chapelles, 1 évêque, 23 prêtres (dont 3 indigènes), 12 séminaristes, 15 catéchistes.

TROUBLES AU MONTENEGRO

Rome, 14.— Selon Il Mondo la célébration de l'anniversaire de l'annexion du Monténégro à la Yougo-Slavie aurait donné lieu à un soulèvement des Monténégrins. Ceux-ci auraient notamment tué plusieurs prêtres yougoslaves qui célébraient des cérémonies religieuses de circonstance et auraient incendié des Eglises et monastères de Cettigné, Ostrag, Duga et Moratcia. Les autorités yougoslaves auraient en conséquence procédé à de nombreuses arrestations et coupé les vivres au Monténégro.

LA FETE DU TRIOMPHE

Paris, 14.— La fête annuelle du Triomphe de Saint-Cyr a eu lieu le 12 juillet, à l'Eco e militaire de Saint-Cyr. Cette fête comprenait, comme l a années précédentes, le baptême de la promotion et, en outre, un tournoi et différentes autres attractions.

A L'ACADEMIE DES SCIENCES

Paris, 14.— A l'Académie des scien es, le professeur Widal a analysé un mémoire de M. Maurice Wolf sur l'importance du calcium et aussi du potassium dans la thérapeutique du cancer. Par une série d'expériences, l'auteur a pu montrer que ces deux corps jouent un rôle considérable dans l'évolution de ce mal.

L'une de ses conclusions est que 'on peut espérer obtenir des résultats thérapeutiques nouveaux et intéressants, en joignant à la thérapeutique parfois aléatoire, des rayons radioactifs l'action de l'inhibition calcique.

EN ALBANIE

Rome, (Par Courrier)— On mande de Scutari que la situation en Albanie n'est pas aussi grave que l'ont dépeinte certaines dépêches. Le Parlement clot ses travaux le 18 juin et doit tenir sa prochaine cession e 15 septembre.

La position du chef du gouvernement Ahmed bey parait être très compromise. Le président du Conseil a dû mobiliser à Tirana trois compagnies de tirailleurs pour assurer sa propre sécurité.

Le gouvernement actuel semble désirer confier le pouvoir à un prince chrétien étranger. On ne parle plus de faire appel au prince de Wied, mais plutôt au prince Guillaume d'Urach, de la maison de Wurtemberg, général de cavalerie en retraite.

Une certaine agitation a été causée dans les milieux politiques par l'assassinat récent d'un ancien chef essadiste Kahled Lechi, qui a été tué dans la région de Dibra.

Seule une femme peut comprendre ce que les autres femmes souffrent

et ce qu'il leur faut pour recouvrer la santé

Parce que je suis femme et possède l'organisme délicat de la femme, je sais exactement combien vous vous sentez abattue quand les forces et la santé vous font défaut.

J'ai découvert le chemin de la santé parfaite et veux vous aider à vous engager dans la même route où vous recouvrerez vigueur et force.

Souffres-vous constamment de maux de tête, de maux de reins, de douleur dans les côtés, de dyspepsie, de dépression nerveuse, de palpitations? Etes-vous obsédé par la crainte morbide d'un terrible événement sur le point de se produire? Etes-vous portée à pleurer? Avez-vous des cernes noirs sous les yeux et le teint bléme, avec une sensation d'abattement et d'apathie?

Quelque soit votre mal, mon traitement simple à domicile en viendra promptement à bout. Je suis tellement certaine de pouvoir vous venir en aide que si vous m'écrivez en me définissant votre état, je vous enverrai un traitement d'essai gratuit de dix jours et vous inclurai les noms de plusieurs Canadiennes revenues à la santé grâce à mon traitement. Quand vous verrez les bienfaits qu'il procure et désirerez le continuer, il ne vous en coûtera que quelques sous par semaine pour vous procurer un approvisionnement supplémentaire de remèdes.

Pour votre fille

Si vous êtes mère et tourmentée par l'état de santé de votre fille, écrivez-moi. J'ai aidé des centaines de jeunes filles à recouvrer leurs forces et leur énergie défaillantes. Demandez-moi aujourd'hui même par lettre mon traitement d'essai gratuit.

MME. M. SUMMERS BOITE 18 WINDSOR, ONT. 279

AU BARREAU DES TROIS RIVIERES

Trois-Rivières, 13 — L'hon. juge Eugène Lafontaine, juge-en-chef de la Cour du Banc du Roi, l'hon. juge Adjutor Rivard, membre du même tribunal, et les honorables juges Edouard Fabre-Surveyor et Thibodeau Rinfret seront les hôtes du Barreau des Trois-Rivières, à une série de dîners-causeries organisés par notre Barreau.

Les préparatifs du premier dîner-causerie ont été faits aujourd'hui à une réunion du Barreau, qui s'est tenue au Palais de Justice, sous la présidence du Bâtonnier, M. Fortunat Lord, c. r.

Il y aura quatre dîners-causeries par années, et le premier aura lieu au mois de septembre.

Le Barreau a aussi décidé d'envoyer une délégation à Québec dans le but de protester auprès du procureur-général contre le démembrement du district des Trois-Rivières. Ce démembrement consiste dans le transfert de toutes les causes de La Tuque dans le district de Québec. Trois-Rivières veut le retour dans son district des causes de La Tuque et de cette partie du St-Maurice.

Le conseil du Barreau considère que le démembrement décidé par le lieutenant-gouverneur en conseil est injuste et que le district de La Tuque et le district avoisinant font normalement partie du district des Trois-Rivières et ne devraient pas en être séparés.

Le Barreau a constitué en délégation l'honorable Jacques Bureau, c. r., l'hon. J. A. Tessier, c. r., et M. François Lajoie, c. r.

NOUVELLES DE RIVIERE DU LOUP

Rivière-du-Loup, 11 — L'édifice de la Fraserville Shoe, sur la rue Fraser, a été détruit par un incendie, hier, avec un stock considérable de chaussures.

Les pertes sont évaluées à une cinquantaine de mille piastres en partie couvertes par les assurances.

AUTRE FEU

Rue Frontenac mardi, le feu a aussi détruit la résidence de M. Evariste Desrosiers. Il n'y avait personne à la maison quand le feu s'y est déclaré et on en ignore la cause.

CHEZ LES COMMISSAIRES

A une récente réunion des commissaires d'écoles M. Antoine Lebel a été élu président de la commission scolaire de cette ville, en remplacement de M. S. C. Riour, défait aux dernières élections par M. E. H. Cimon. L'élection de M. Cimon est contesté et les contestants allèguent que l'élection n'a pas été faite au temps voulu, notre commission ne se compose actuellement que de quatre membres, M. Victor Devost, ayant résigné.

NOMINATION

MM. Walter Topping et J. L. Drolet, ont été nommés évaluateurs des fonds de commerces pour 1923.

M. VEZINA

M. l'abbé Vézina, curé de St-Ludger, est actuellement en congé de convalescence dans la Beauce. M. l'abbé O. Boulanger assiste de son ministère M. l'abbé Pelletier, vicaire de la paroisse, en l'absence de M. le curé.

APRES 31 ANS DE SERVICE

(Service Spécial de l'Action Catholique)

Montréal, 14 — Le chef du district Raoul Gauthier vient d'être nommé chef de toute la brigade des incendies de la cité de Montréal, en remplacement du chef Chevalier, qui se retire après 31 années de service.

LES COLONS DE GRANDE-BRETAGNE

Après un séjour de plusieurs mois en Angleterre, où il a recruté 88 colons anglais possédant chacun un capital d'environ $5,000 le major Ashton, du Bureau de Rétablissement des soldats canadien, s'est embarqué à Liverpool sur le SS. Montclare, du Pacifique Canadien pour revenir au Canada.

Le major Ashton est enchanté des progrès que l'on a réalisés pour trouver le véritable type d'émigrant qu'il faut au Canada celui qui réussira et deviendra ainsi la meilleure propagande pour notre pays.

Donnant quelques détails sur sa mission, le major Ashton déclara que beaucoup de gens, possédant quelque avoir, ont l'intention de se fixer au Canada cependant, ils hésitent, se demandant quel accueil on leur fera à leur arrivée. C'est pourquoi avec un peu de bon vouloir, on amènera facilement ces colons et on rendra au Canada la place, qu'il a perdue temporairement, — de Dominion préféré des émigrants de Grande-Bretagne.

Ces immigrants en expectative attendent plus qu'une simple invitation, fit remarquer le major Ashton; ils veulent qu'on les guide et qu'on leur évite les pièges qui menacent les nouveau-venus dans un pays. Rendant hommage au magnifique travail des représentants canadiens à Londres, le major Ashton attira l'attention sur l'active propagande du Pacifique Canadien qqui, par des circulaires et des affiches distribuées à tous ses agents en Angleterre, fait connaître que le Canada est prêt à aider et à guider les colons dans le choix de terres et de troupeaux, et même, si nécessaire, à fournir un secours financier.

(Communiqué du C. P. R.)

La Communion réparatrice est la fleur la plus suave de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

(Mgr Bouange).

LES BIBLIOTHEQUES
—A SECTIONS—
WEIS - KNECHTEL

possèdent toutes les améliorations modernes et ne coûtent pas plus cher que les autres.

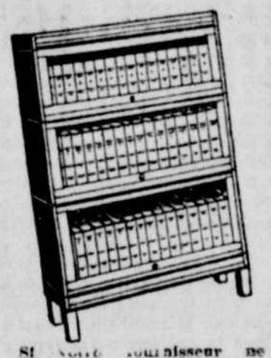

Si votre fournisseur ne peut montrer les WEIS-KNECHTEL, écrivez-nous directement.

LA CIE
KNECHTEL FURNITURE Limited
HANOVER-ONT.

Nous gardons continuellement un assortiment complet de Bibliothèques à Sections Weis-Knechtel.

P.T. LEGARÉ
QUEBEC

AMOS

(Suite de la première page)

Mathieu. Il y en aura encore d'autres dans quelque temps, car au nord d'ici, il y a assez de bons terrains pour former 5 bonnes paroisses, les sites d'églises seront bientôt choisis. C'est une place toute marquée pour les familles nombreuses qui ne peuvent s'établir dans les paroisses d'en bas dont les cadres sont déjà remplis et qui ont rarement en mains l'argent nécessaire pour acheter des terres faites à tous les garçons. A 6 ou 7 milles d'ici, avec des chemins déjà passables pour les autos, on peut prendre des lots du gouvernement de 4 acres par 26 pour $60.00. Je comprends bien que la terre ne rapporte pas assez les premières années pour faire vivre une famille mais l'ouvrage dans les moulins, les chantiers ou les chemins ne manque pas. Le gouvernement est à faire des démarches, je crois, pour donner aux colons $16. par âcre de terre bien faite, ce qui leur permettrait de subvenir aux besoins de la famille. C'est beaucoup à désirer et c'est un des meilleurs moyens de prouver qu'on veut réellement encourager l'agriculture et la colonisation. A venir jusqu'ici, il a fallu beaucoup dépenser pour les chemins, le gouvernement s'est montré très généreux, et toute notre reconnaissance leur est acquise. Une pulperie ferait son affaire ainsi que celle de la région, c'est le désir de tous.

A Amos, nous avons 2 médecins Le docteur André Bigué arrivé dans l'été 1914, et le docteur Joseph Dion en 1920; deux notaires: J. Grenier et A. Mireault; cinq avocats: A. Paré, A. Grenier; E. Gourre, L. Ladouceur, L. Dussault.

Les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, arrivées en 1916, dirigent l'école de la ville fréquentée par 400 enfants; elles sont au nombre de onze et ont à leur crédit plusieurs institutrices sorties avec très bon diplôme de leur institution. Il y a 8 classes dans les rangs.

Les hôtels et les maisons de pension sont confortables. Il y a plusieurs magasins bien installés, même un magasin de gros; moulins à scie, deux manufactures de portes et chassis, et une briquetterie. Nous avons une succursale de la banque d'Hochelaga depuis 1915, et une de la banque Nationale depuis 1919. Le palais de justice a été inauguré et bénit en novembre 1922.

Amos est déjà un centre important au point de vue commercial, c'est un point de ravitaillement et le marché naturel pour l'écoulement des produits agricoles.

Plusieurs vicaires se sont succédés depuis 1916: A. les abbés Zéphirin Ménard 1916; Rosaire Chevalier sept 1917 janvier 1918; Rosaire Chevalier sept. 1917 janvier 1918; Théodore Beaudoin janv. 1919 à janvier 1920; Joseph Anctil janv. 1920 à sept. 1920; Clovis Beauregard oct. 1920 à juillet 1922; Jules Michaud vicaire actuel depuis août 1922.

Une nouvelle église à l'épreuve du feu, c'est-à-dire en ciment, pierres, et briques, sera bénite le 15 juillet; elle ne fut commencée qu'en mai 1922. Elle contiendra facilement en temps ordinaire 1500 personnes assises.

Profitons de la circonstances pour venir visiter la région à prix réduits, car les billets de Québec à la Reine sont de $12.50 aller et retour; et le train excursion partira de Québec, lundi soir le 16.

POUR CADEAUX

Les amis de nos OEuvres qui se trouvent dans l'occasion, d'offrir en cadeau un livre de prière imprimé et relié avec soin et avec goût sont invités à se rendre au Secrétariat des OEuvres, 105 rue Ste-Anne, où ils trouveront un choix varié de fort jolies éditions.

EXTRACTION DES DENTS
SANS DOULEUR
Au moyen de l'"Anocain"
Demandez notre
DENTIER SPECIAL

Aussi couronnes et ponts dentiers en or.

Celluloid, Aluminium, obturation en or, argent, porcelaine.

A GRANDE REDUCTION

Dr A. DION, Dentiste
24 COTE DU PALAIS, QUEBEC, TEL. 2153

L'orgueuil de la Province

Québec est justement fière de ses tabacs. Elle produit depuis deux siècles et demi une feuille d'un goût unique, d'un arome sans égal. Nos tabacs indigènes n'ont cessé de s'améliorer depuis Mgr. de Laval et de Frontenac; ils ont atteint la perfection dans

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

le choix des connaisseurs.

10c

Ce pur tabac coupé canadien fait les délices du fumeur.

L'ALOUETTE se vend seulement 10 sous le paquet parce que récolté, travaillé et empaqueté au pays.

Goûtez-moi ça. Exigez de votre fournisseur la marque l'ALOUETTE, le meilleur de tous les tabacs à fumer naturels.

La mission de Marie sera de faire notre éducation chrétienne. Jésus a acquis tous les trésors de la grâce; Marie n'aura qu'à y puiser qu'à distribuer le Pain qu'il nous laisse, à faire suivre la loi qu'il nous a dictée.

(Vén. P. Eymard.)

Dès à présent, le Jésus des tabernacles est notre plus douce récompense; qu'il le soit à jamais: ne désirons pas d'autre bonheur que de le faire mieux connaître et mieux aimer.

(Mgr Pichenot).

C-2011-F

2 TRAINS par jour pour CHICAGO

TRAIN DU MATIN

Voitures de première, wagons-lits, et wagons-lits-observatoire directs de Montréal à Chicago. Wagon-salon de Montréal à Toronto Service de wagon-restaurant.

TRAIN DU SOIR

Voitures de première et wagons-lits de Montréal à Chicago, aussi wagons-lits et wagon à compartiments-observatoire de Montréal à Toronto et wagon-salon de Toronto à Chicago. Service de wagon-restaurant.

Quitte Montréal H. de l'E.	9.15 a.m.	Quitte Montréal H. de l'E.	10.00 p.m.
Arr. à Toronto	6.10 p.m.	Arr. à Toronto	7.30 a.m.
Arr. à Detroit	1.15 a.m.	Arr. à Detroit	2.30 p.m.
Arr. à Chicago H. C.	8.00 a.m.	Arr. à Chicago H. C.	9.05 p.m.

H. de l'E.: Heure Solaire de l'Est — H. C.: Heure Solaire Centrale

PACIFIQUE CANADIEN

Bureaux des billets 30 rue St-Jean, Tél. 93. Chateau Frontenac, Tél. 1840 Gare du Palais, Tél. 663. **Québec**

C. -A. LANGEVIN, Agent du trafic-voyageurs, Gare du Palais

LES MILLE ET UNE RESSOURCE DE NOTRE VENTE DE JUILLET
TOUT POUR LE CLIENT

GRATIS

LUNDI 16 JUILLET

PANIER DE PIQUE-NIQUE

Tout garni de nourriture de choix, donné gratuitement pour chaque achat au montant de

$25.00

Prix spéciaux et cadeaux à l'acheteur. — La succursale de St-Sauveur est choisie pour nos largeurs.

Lundi le chiffre 16 est en honneur.

Tél. 2028
Murand & Pouliot LIMITEE
St SAUVEUR

Notre rayon de confection pour hommes et garçons rencontre tous les goûts.	
Complets en tweed de couleur pour hommes. Lundi	$6.16
Complets en tissu de couleur excellente. Valeur	$11.96
Valeur de $25.00	$19.96
Valeur de $35.00	$24.96
Complets de serge noire, ou bleu marin, $20.00 pour	$16.16
Complets de serge fine, pour hommes, $30.00 pour	$19.16
$35.00 pour	$24.16
Imperméables pour hommes	$14.16, $17.16 ET $19.16
Pantalons pour hommes, $2.75 pour	$2.16
Complets de bleu marin pour garçons, Lundi	$4.16
Complets de serge ou vécuna, pour garçons. Lundi	$8.16
Complts de serge ou vécuna pour garçons. Valeur de $15.00 pour	$9.16
Tissus et marchandises assortis sous le controle du chiffre	.16
Voile et marquisette, nouveautés. $1.50 pour	.96
Ratine française, teintes de fantaisie, $1.50 pour	.96
Serge de laine, noire ou couleur	.76
Serge de laine noire ou couleur, 54 pouces	$1.76
Serge noire ou couleur de laine fine, $3.00 pour	$2.16
Douillettes de soie pour berceaux	$2.76
Couvre-pieds de couleur pour lits doubles, $5.00 pour	$3.9[illegible]
Couvre-pieds de couleur, qualité supérieure, $6.00 pour	$4.96
Couvre-pieds blancs pour lits doubles	$3.16
Tapis de table fleuri	$2.16
Robes de popeline de soie de couleur pour dames	$4.76
Robes de soie noire ou couleur pour dames, $20.00 et $15.00 pour	$8.16
Suivez la liste, c'est intéressant à lire.	
Costumes en duck de couleur, pour dames	$2.16
Jupons de satine de couleur, pour	$1.16
Robes de maison pour	$2.16
Bas de soie uni noir ou couleur pour	$1.16
Robes de coton pour pour fillettes	.76
Corsets de qualité, Lundi	$1.16
Chemises de travail en duck de couleur pour hommes	.96
Middy pour dames pour	$1.16
Camisoles ou caleçons de balbrigan pour hommes	.76
Chemises négligées pour hommes	.96
Chemises négligées de couleur. Valeur de $1.75 pour	$1.16
Chemisettes pour garçons	.76
Costumes de serge bleu marin, $15.00 pour	$7.16
Robes de voile, couleur de fantaisie pour dames	$2.16
Chapeaux de paille pour hommes, et garçons	.16
Coupons de Repp	.16
Coupons de Shirting	16
Linon noir	.16
Indiennes assorties	.16
Parfums 3 bouteilles	.16
Ruban duchesse, jaune ou vert, 3 verges pour	.16
Collets de fantaisie pour dames, 4 pour	.16
Broches et barrettes, 4 pour	.16
Satines assorties	.16
Mouchoirs pour hommes, 3 pour	.16
Serviettes de bain	.16
Coton jaune	.16
Bas de coton pour fillettes	.16
Shirting, coton blanc	.16
Bretelles pour garçons	.16
Broderies spéciales	.16

Esto Vir

LA VOIX de la JEUNESSE CATHOLIQUE

VOL. XI No. 27 — Organe du comité régional Québecois de l'A. C. J. C. — ADRESSE: 25, RUE D'AIGUILLON

Aliment de la vaillance

Ils sont vaillants nos membres de l'A. C. J. C. Ce sont des héros qui se préparent à de grandes œuvres. L'enthousiasme qui les fait vibrer au contact de tout ce qui est noble est d'un bon augure. Tous les patriotes dignes de ce nom, tous les maîtres qui ont dirigé leurs efforts vers cette formation nécessaire de preux, capables de combats et de sacrifices, voient avec consolation que leurs leçons d'énergie n'ont pas été vaines. La plus belle partie de la jeunesse, la plus intelligente, comprend les devoirs qui lui incombent et ne se laisse pas prendre aux attraits d'une vie facile et endormie, qu'une certain atmosphère tend à répandre sur nos bords.

Mais ce n'est pas tout d'avoir été réveillé, ce n'est pas tout d'avoir pris des résolutions généreuses, ce n'est pas tout d'avoir de l'idéal, il faut que les résolutions tiennent, que l'idéal soit persévérant. Ils sont trop nombreux ceux qui ne voient dans leur passé, dans cette période de sentiments élevés, pleine de promesse, qu'un moment d'illusions, de rêves poétiques, évanouis avec les années.

Cette vie nouvelle que la génération des ardents et des généreux sent bouillonner en elle a besoin d'être alimentée.

Quelle sera sa nourriture ?

Il est une parole dans l'Evangile qu'il importe de ne jamais oublier. La voici : " En vérité, en vérité, je vous le déclare : c'est moi le Pain de Vie." Et quelques lignes plus loin : " Le pain que je vous donnerai c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde."

Sans doute par ces paroles, le divin Sauveur voulait surtout parler de la vie surnaturelle, de l'état de grâce ; mais ne voulait-il pas dire aussi que toutes choses qui se rattachent intimement à cette vie surnaturelle qui est la grâce, et qui met Dieu en nous, avaient besoin de s'entretenir par cet aliment céleste que l'Eglise appelle le Pain des anges ?

Or, être vaillants pour la grande cause de la vérité, vérité religieuse et vérité nationale, laquelle ne doit être qu'un élément de la vérité religieuse, n'est-ce pas une surabondance de vie, ou mieux la vie plus parfaitement développée ? Comment donc cette vaillance pourrait-elle se prolonger si l'aliment préparé par Celui qui est la Vie, n'est pas l'aliment quotidien de nos jeunes croisés ? On sait cette parole : " Quand on a Dieu dans son cœur on ne capitule pas."

Les capitulations sont à l'ordre du jour, elles sont parfois à l'honneur ; elles constituent cependant un danger très sérieux.

Les vies les plus remplies de promesses se sont écroulées pour toujours dans une seule capitulation. Et pour voir comment toutes s'enchaînent, il n'y a qu'à se reporter à ce livre suggestif de Pierre L'Ermite " Comment j'ai tué mon enfant." Et nous-mêmes n'en avons-nous pas des exemples frappants sous les yeux ?

Ces victimes n'ont-elles pas à se reprocher d'avoir négligé le Pain des forts ?

La Communion donc ! la communion pour la vie, la communion pour être vaillants, ... jusqu'au bout. La vie c'est un principe qui informe tous les actes de l'être vivant. La vie intense, c'est un principe qui donne aux actes toute leur importance, et tous leurs retentissements.

De même il en est de la vie surnaturelle qu'alimente la communion. Il n'est pas nécessaire d'étudier longtemps pour savoir que le Dieu de l'Eucharistie est un principe puissant de vie. S'il nous était donné de voir les influences qu'exerce ce principe en toute la vie et l'ancien du chrétien, nous serions émerveillés. La communion ne nous change-t-elle pas en Dieu ? Celui qui mange ne s'assimile pas une nourriture vulgaire, mais il est assimilé à l'aliment supérieur. Et qui peut ambitionner d'être vaillant comme ce Jésus donnant sa vie pour son peuple ?

Cependant il ne faut pas oublier que la Communion suit à peu près la loi de l'assimilation ordinaire des aliments. C'est-à-dire, que pour recevoir cette vie divine avec abondance il faut être disposé, il faut communier réellement.

Recevoir le corps de Jésus-Christ c'est comme la partie matérielle de la communion, il faut communier en esprit aussi, il faut entrer dans les sentiments de Celui qu'on reçoit. C'est pourquoi il faut penser comme Jésus, il faut vouloir comme Jésus. Il faut s'abandonner à l'opération divine en nous, et cet abandon n'est pas un sommeil quelconque, mais c'est un abandon actif, une complète abnégation de soi. La philosophie nous dit que la matière doit être disposée pour recevoir sa forme. Pour être transformés par l'esprit divin, il faut nous y disposer, car nous sommes matière vis-à-vis de la forme divine.

Or penser et vouloir comme Jésus-Christ, c'est rejeter les préjugés, et renoncer aux passions. C'est étudier l'Evangile, non pas avec un commentaire libéral et charlatan qui atténue et méconnaît les passages vigoureux où Notre-Seigneur flagelle les vices des Pharisiens endurcis et de mauvaise foi, mais l'étudier dans tout ce qu'il renferme, apprenant à être doux pour les pécheurs entraînés par leurs passions et plus faibles que méchants, mais aussi à dénoncer sans pitié les hypocrites et les scandaleux intriguant sans trêve jusqu'à ce qu'ils aient fait triompher tout ou en partie l'erreur sur la vérité.

Et voilà comment la communion, la vie eucharistique peut soutenir les vaillants.

Gars de l'A. C. J. C., voulez-vous tenir jusqu'au bout comme Dollard et ses compagnons ?

A leur exemple, COMMUNIEZ !

Jacques BOISSEAU

Notre patriotisme

Avons-nous une Patrie ? A entendre discourir certaines gens et à les voir agir surtout, nous sommes bien tentés de croire que nous en avons plusieurs, c'est-à-dire que nous n'en avons aucune ; ce qui revient au même.

Pour les uns,— et ils sont nombreux,— notre patrie, c'est l'Angleterre. Aussi ne faut-il pas s'étonner de les voir toujours prêts à emboucher la trompette, toutes les fois que le vieux vaisseau impérial menace de sombrer, et Dieu sait si sa carène est branlante. On les entend alors crier bien haut qu'il faut être loyal à la mère-patrie, qu'il faut aller sauver la Plus-Grande-Bretagne et, par ricochet, sauver le Canada. Les tenants de cette école sont des ennemis du Canada ; ils sont toujours disposés à le sacrifier avec joie au dieu-empire.

Pour les autres, la patrie, c'est un peu le Canada évidemment, mais c'est surtout la France. " Mais si on leur dit que la France nous a abandonnés depuis longtemps, et que si nous avons survécu, nous le devons, non pas à la France, mais à nous, Canadiens, à notre clergé et à nos père. Ils ne veulent rien entendre.

Pour nous, Canadiens français, dont le plus grand nombre répudie l'impérialisme, cette dernière manière d'envisager notre situation, toujours guidés par le sentiment et jamais par le bon sens, est dangereuse, plus dangereuse même que la première, parce qu'elle est plus séduisante et apparemment plus sensée. Aussi, cet amour exagéré de la France et ces mamours à l'Angleterre,— car dans ce dernier cas, le mot amour ne peut que signifier servilisme tout court,— sont, on ne peut plus, néfastes à notre pays, le Canada, parce que, animés de tels sentiments, nous ne sommes pas plus attachés au Canada, notre seule et véritable patrie, que ne le sont les soldats à un campement d'un jour qu'ils quitteront, sans regrets, à la première alerte.

Enfin il y a de véritables Canadiens qui ne connaissent, eux, qu'une patrie, le Canada, et qui le préfèrent à tout autre pays étranger, y compris la France. Sans doute nous devons conserver un bon souvenir de la France ; nous vous tient reçu de ses religieux ,de ses religieuses et de nos premiers évêques, tel Mgr de Laval ; mais ne l'oublions pas, tous ces héros n'ont fait ici de grandes choses qu'en travaillant pour le Canada. Suivons leur exemple et soyons Canadiens avant d'être Français, à plus forte raison Anglais.

Soyons-le de façon pratique et ne craignons point de l'être dans certaines choses qui nous paraissent des détails, mais en réalité n'en sont point. Un fait. Il semble qu'on accepte généralement le beau chant de " O Canada " comme notre hymne national. En toutes circonstances, en effet, on le chante.

Cependant le spectacle de certaines gens, au chant de l' " O Canada " dans les réunions patriotiques, concerts, pièces de collège, séances académiques, est vraiment pitoyable pour ne pas dire plus. On assiste à ces réunions parfois assez ternes ! on les subit pendant des heures sans broncher. Mais entonne-t-on l' " O Canada," à la fin de ces réunions, c'est un bouleversement dans les salles, c'est un sauve-qui-peut ; notre hymne national devient une véritable marche de sortie. C'est là toute la fierté que l'on a de sa nationalité et de son hymne national. En tout autre pays pareille attitude serait considérée en toute justice comme une injure. Ici, c'est passé à l'état d'habitude. Nous voulons croire que tout cela est fait sans malice ; tout de même il n'en reste pas moins que cette inertie et cette légèreté sont inexcusables et injurieuses. Qu'on se donne la peine d'y penser et qu'on reste à sa place, debout et découvert. Alors pour tout étranger comme pour chacun de nous l' " O Canada " sera reconnu pour notre hymne national

Que l'A. C. J. C., qui a déjà entrepris et fait triompher tan de bonnes causes, entreprenne donc encore celle-ci ; elle est digne de son attention ! lorsque nous entendrons le chant de l'hymne national, restons debout et à notre place, et n'ayons crainte, si c'est nécessaire, d'inviter nos voisins à en faire autant. S'ils le font par oubli ou légèreté, ils vous seront reconnaissants de le leur rappeler, et si c'est par malice, vous leur servirez une leçon qu'ils auront bien méritée.

Jean LECOMTE

CA ET LA

SOUVENIR FECOND

Nous publions aujourd'hui même un article de notre ami Jean du Lys qui devrait en faire réfléchir plusieurs. Et puisqu'il est question de pèlerinages au monument Jacques Cartier, je me souviens qu'élève de Rhétorique j'allai un jour avec mes confrères, sous la conduite de notre bienveillant professeur, au pied de ce monument célèbre, élevé tout près du rivage où abordèrent les vaillants pionniers de 1534. En dépit de la froide brise d'octobre, nous étions restés là plus d'une heure, écoutant avec recueillement quelques élèves évoquer le souvenir des gestes héroïques dont fut témoin jadis ce petit coin de terre de chez nous.

Le souvenir de ce pèlerinage a toujours hanté ma mémoire, et depuis, chaque fois qu'il m'arrive d'entendre parler des aïeux, je revis en mon esprit cette scène patriotique, féconde en méditations et en résolutions. Que ne continuons-nous aujourd'hui, ces excursions au pied de nos monuments ? Que n'allons-nous plus souvent prêter l'oreille aux grandes leçons de patriotisme généreux, de courage et de dévouement, que nous ont tracées ceux qui les premiers, vinrent conquérir " au nom de Dieu et de la France," le pays que nous sommes fiers d'avoir pour patrie ?

Il semble qu'en ces temps où nous vivons, où nous avons besoin de toutes nos énergies pour vaincre les ennemis de la race, il semble que nous ne devrions rien négliger pour raviver chez nous l'amour des ancêtres, afin de nous préparer mieux ainsi aux combats futurs.

Noel Dorion

JACQUES-CARTIER

A quelques pas de Québec, sur les bords de la rivière Saint-Charles, se dresse un monument de pierre polie et sculptée, élevé naguère à la glorieuse mémoire de Jacques Cartier.

Des inscriptions très instructives racontent l'établissement, par Cartier du premier fortin construit en terre québecoise, et remplacé, plus tard, par une maison des missionnaires Jésuites. A dix pieds du monument, cous trouvez une croix, haute de trente-cinq pieds, souvenir de celle plantée là par notre hardi découvreur, à son premier voyage.

Nous souhaitons de tout cœur que se forment bientôt des pèlerinages historiques, à cet endroit si bien placé pour nous recevoir, et que le sang et les sueurs de nos aïeux ont rendu propice aux opportunes méditations de la race.

Les jeunes, surtout ,qui ont tant besoin de puiser aux sources mêmes du passé pour en continuer les vaillantes traditions, devraient se faire les pèlerins assidus et fervents de ce petit coin de terre de chez nous.

Jean du LYS

ALBUM-SOUVENIR

Les Religieuses Ursulines du Monastère de Québec ont eu l'heureuse idée de publier un ALBUM SOUVENIR des fêtes du 250e anniversaire de la mort de la Vén. Marie de l'Incarnation.

L'Album est sur papier glacé, magnifiquement imprimé et contient une cinquantaine de gravures, pour la plupart inédites, du vieux monastère.

L'Album est spécialement recherché des anciennes élèves des Ursulines.

POUR CADEAUX

De splendides livres de prières, reliures de grand luxe, au Secrétariat des Œuvres 105 rue Ste-Anne, Québec.

FAIS CE QUE DOIS : ADVIENNE QUE POURRA

Voici le récit d'un acte héroïque accompli, au début de sa vie de missionnaire par Mgr Thomas Hendricken, mort évêque de Providence, (Etats-Unis). Le courageux apôtre se montrait alors fidèle au vieil adage : " Fais ce que dois : advienne que pourra."

C'était en 1852. MM. Hendricken et Walsh, tous deux missionnaires irlandais, âgés alors de vingt-cinq ans et récemment élevés au sacerdoce, se rendaient aux Etats-Unis. Ils avaient pris place le vingt-cinq mai à bord du Columbia, qui faisait le service entre Liverpool et New-York. Le capitaine du paquebot, les officiers, l'équipage étaient tous libres-penseurs. Le capitaine était même franc-maçon notoire et président d'une loge de l'Etat du Maine. Les passagers étaient au nombre de sept cents parmi lesquels cinq cents catholiques irlandais et allemands. Durant les treize jours de la traversée, une jeune femme tomba malade si gravement que l'issue ne pouvait être douteuse. Elle était catholique. Aussitôt prévenu, Mgr Hendricken courut à sa cabine, revêtit ses ornements sacerdotaux, prit les saintes huiles avec la pyxide sacrée et se dirigea vers le hamac où se mourait la pauvre émigrante. Malheureusement il rencontra sur son passage le fanatique capitaine. Fou de colère, celui-ci le saisit au collet l'accabla d'injures, jura que jamais il ne permettrait à son bord des mômeries papistes et tirant un pistolet, menaça de lui brûler la cervelle s'il faisait un pas de plus. Le missionnaire répliqua qu'il devait remplir son devoir même au prix de sa propre vie. Cette réponse exaspéra le capitaine, et il allait se livrer aux derniers excès quand intervinrent M. Walsh et un ministre protestant, M. Samuel Davies. C'est précisément de ce dernier que l'on tient tous les détails de l'affaire.

Nous entraînâmes M. Hendricken, dit-il, et nous lui conseillâmes d'attendre pour administrer la malade, l'heure du souper, pendant lequel nous nous efforcions de prolonger la conversation pour détourner l'attention des officiers. La ruse réussit ; pendant que ceux-ci faisaient assaut de sarcasmes contre les superstitions romaines et que le capitaine avec des grossiers blasphèmes, certifiait que jamais, au grand jamais, cérémonie catholique ne souillerait son navire, M. Hendricken se glissait au chevet de l'agonisante, entendait sa confession, lui donnait l'hostie consacrée et recevait son dernier soupir. Il avait à peine fini qu'un matelot accourait prévenir le capitaine. Le souper n'était pas achevé, mais il s'agissait bien de souper !... Le capitaine était déjà debout écumant de rage ! Il s'élança de table, suivi par son second et le parser (commissaire des subsistances) Tous les convives de se précipiter sur ses talons. Nous arrivâmes juste pour voir assener un coup formidable au courageux missionnaire, qui tomba, baigné dans son sang.

— Enlevez-moi ça d'ici ! hurla le capitaine, et, saisi par les pieds, le malheureux fut brutalement entraîné, comme un colis sur le pont. En vain essayâmes-nous de nous interposer ; l'équipage dévoué, corps et âme au capitaine, ne voyait, ne jurait, n'entendait que par lui. Le sang, coulant à flot des blessures, tachait de larges plaques de rouges, le surplis blanc de la victime ; mais, loin d'être émus de ce spectacle, les matelots meurtrissaient de leurs bottes, son visage et son corps inanimé. Je m'empressai d'aller prévenir les Allemands catholiques de la tragédie qui se passait. Une cinquantaine d'anciens soldats me suivirent ; comme nous arrivions, le capitaine ordonnait de jeter le prêtre (the carcass) par dessus bord. Il allait être obéi quand les Allemands se précipitèrent sur les matelots et leur arrachèrent le corps.

— C'est une révolte ! s'exclama le capitaine.

— Prenez garde, dis-je ces hommes veulent seulement empêcher le meurtre de leur prêtre ; si vous les poussez à bout, ils peuvent se venger d'une façon terrible.

Aux mêmes instants les Irlandais accouraient de leur côté.

Le capitaine comprit qu'il n'était pas prudent de tenir tête à plusieurs centaines de vigoureux gaillards. Il leur laissa emporter le missionnaire Mais il déchargea sur la pauvre très-passée sa colère impuissante. Il fit immédiatement jeter à la mer le cadavre à peine refroidi.

A force de soins M. Hendricken reprit connaissance. Craignant toujours quelque perfidie de la part du capitaine, les Allemands et les Irlandais veillèrent sur lui jusqu'à la fin du voyage avec une sollicitude vraiment filiale.

Trois ans après cette scène, le capitaine, frappé à mort, par un homme de son équipage, recevait en mer, la sépulture qu'il avait voulu faire donner à M. Hendricken.

XXX

LA DOUCEUR

Aux filles d'Eve.

Il est chez la femme une qualité que tous se plaisent à admirer ; qualité plus belle et plus recherchée, qualité tellement nécessaire que celle qui en est dépourvu ne semble plus dans le rôle sublime et divin que Dieu lui a confié, qualité que vous avez sans doute reconnue et qu'on nomme la douceur.

Définir la douceur, en déterminer la nature et l'utilité, tel sera l'objet des présentes considérations.

La Douceur consiste à réprimer les mouvements brusques et colères de son tempérament, à empêcher les explosions de se produire et à se montrer affable à l'égard de tous. Vous êtes douces si vous saves enfreindre votre vivacité, si vous saves comprimer vos mouvements et les subordonner à la droite raison, si vous jouissez de cette égalité d'humeur dont les saints nous ont donné un si bel exemple et qui est la caractéristique des âmes fortes, courageuses, des âmes capables de grands sacrifices. Vous êtes douces enfin ! si vous êtes tellement maîtresse de vous que vos sens n'aient aucune emprise sur votre volonté, que vous puissiez taire une colère, une impatience provoquée, soit par la manière d'agir de votre entourage, soit encore par votre propre manière d'agir. Cependant, n'allez pas croire que vous être douce il faille être endormie, comme plongée dans une léthargie qui vous rendie à charge aux vôtres, ou dans une indifférence tout à fait inconcevable chez un être raisonnable. Ce serait avoir une mauvaise conception de la douceur que d'agir ainsi ; ce serait provoquer chez les vôtres le dégoût, la répugnance et l'aversion. La douceur n'exclut pas une colère sainte, une colère légitime " Irrascimini et nolite peccare" ; cette colère dont parle l'Evangile et qui arma Notre-Seigneur contre les profanateurs du temple. Manifester son impatience en présence des vices triomphants est parfaitement juste pourvu que vous ne haïssiez que les vices et que vous n'alliez pas jusqu'à blesser les gens qui sont à l'encontre de vos droits réels. En est-il toujours ainsi ? Non ! hélas trop souvent on enfreint toute règle, on donne libre cours à sa colère afin de mieux fustiger ceux que l'on n'aime pas ou qui ont eu la prétendue audace de nous humilier. Ce n'est plus la sainte colère de l'Evangile, c'est un acte non raisonné.

De la nature attrayante et si importante de la douceur découle comme naturellement sa grande utilité.

La douceur est avant tout une grande vertu chrétienne qui doit briller sur tous les fronts et être dans tous les cœurs. Les saints l'ont possédée au plus haut degré et Jésus l'aima tant, qu'Il a voulu se donner à nous comme modèle de la douceur afin de nous faire voir tout le prix qu'Il y attachait et par là nous inviter à marcher sur ses traces. Son utilité nous paraît non moins grande lorsque nous considérons que celles qui en sont dépourvues se créent beaucoup d'ennemis et se jettent dans des situations pénibles. De plus, lorsque vous vous emportez, vous vous éloignez de votre divin modèle et vous allez à l'encontre de ses enseignements ; votre âme perd le recueillement et vos prières, sans aucune attention, resteront aussi sans récompense.

Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de se donner comme le Modèle de la douceur, Il dit à tous : " Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre." Et saint Paul, se faisant l'interprète de son Divin Maître recommande à ses chrétiens d'être doux envers tous.

Que ne peut-elle pas la femme qui possède cette vertu ? Elle tempérera la colère des autres ; ses paroles seront comme un baume qui guérit les blessures ; elle adoucira les tempéraments et attirera à elle les affligés auxquels elle fera beaucoup de bien : elle fera de ses ennemis ses meilleurs amis. C'est la réalisation des paroles de l'Ecriture :

" Les réponses calmes pacifient les colères, et les paroles douces multiplient les amis ; responsio mollis frangit iram... verbum dulce multiplicat amicos."

Vous verrez encore plus clairement les avantages de la douceur si vous considérez de bien près les ravages de la colère et ses conséquences désastreuses.

Les scandales sont les effets de vos actions, vous, femmes qui ne vous maîtrisez pas, qui ne savez pas canaliser vos passions, les diriger vers un bon but. Quel bruit ne faites vous pas. Tantôt comme une mer rageuse, roulant ses eaux avec fracas, l'amertume qu'il y a dans votre cœur se gonfle et vous vomissez des injures et des imprécations ; de même que la vague balotte l'épave et va la briser contre le récif, ainsi sur le flot de vos médisances, vous ballotes même des bienfaitrices comme un torrent monstrueux qui emporte tout ,vous vous êcries contre des êtres innocents, contre vos propres enfants qui se sentent glacés d'effroi et se demandent si vous êtes leur mère ou un de ces fantômes effrayants qu'ils ont entrevus dans leurs rêves. Quelle scène à la fois dégradante et humiliante ! quel contraste ressort du rapprochement que font vos enfants entre vous et notre bonne Mère à tous la Vierge Marie, si douce, si clémente et si compatissante à tous nos malheurs. Corrigez-vous bien vite vous qui êtes colères en voyant les ravages de ce vice inhumain, flétri par tous les saints, par les orateurs sacrés et entre autres par Saint Paul qui dit dans son épitres aux Galates : " ceux qui se laissent aller à la colère ,aux rixes, aux dissentions, n'entreront pas au ciel."

Vous serez douces à l'exemple de notre Mère du ciel, surtout à l'exemple de notre divin Rédempteur. Vous serez douce comme le miel qui soulage nos gorges irritées ! Vos actions sous l'empreinte de la douceur seront comme le soleil et la rosée qui fécondent les plantes dans le silence ; vous verserez dans les âmes des autres la fraîcheur de cette douce vertu, vous rendrez heureux et ferez naître aux cœurs des autres cette flamme chaude et réconfortante que l'on nomme l'Amitié. La Douceur fait les amis et la colère fait les ennemis. Soyez donc douces et vous pourrez facilement vous conformer à la parole du Seigneur : " Faites vous des amis afin que lorsque vous serez dans le besoin, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels." Facite vobis amicos de mammona iniquitatis ; ut, cum defeceritis, recipiant vos in aeterna tabernacula." (S. Luc, XVI, 9).

Antonin

VOEU

Si j'étais la brune fauvette
Qui se balance sur l'ormeau
J'irais guetter à ta chambrette
Ce qu'en rêve tu dis tout haut...

N'aurais-tu pas une pensée
Un bon souvenir à m'offrir
Car vois-tu mon âme est lassée
De ce doute et de ce soupir !..
Oh ! si... je reviendrais heureuse
Redire aux buissons cet émoi
Et dans mon nid là, moins frileuse
Comme je rêverais de toi...

Tiens ... mais plutôt si j'étais fée
Je commanderais à ton cœur
Non pas l'amour... une pensée
Pour me leurrer, un mot menteur.
Un mot d'amour et de tendresse
Que tu dirais sans t'émouvoir
Mais qui serait pour moi caresse
Consolation et espoir...

Je n'y pourrais pourtant pas croire
Mais je sais qu'il me guérirait
Ce mensonge que ma mémoire
A mes penseurs rappellerait

JOVETTE

St-Fabien, juin 1923.

DE GRAND LUXE

Le Secrétariat des Œuvres vient de recevoir vingt-cinq (25) exemplaires du Missel Quotidien et Vespéral de Dom Gaspar Lefebvre. Ces vingt-cinq exemplaires sont en reliure DE GRAND LUXE, format, plein cuir, veau nuancé en maroquin poli, plats frappés en creux, filets dorés on à froid, garde peau et satin.

C'est un chef-d'œuvre de missel dans des chefs d'œuvre de reliure.

Prix : $10.00 franco, au Secrétariat des Œuvres, 105, Québec.

DEMANDEZ

La magnifique gravure de Jésus en couleur (édition Mortimer d'Ottawa) portrait de S. E. le Cardinal Bégin.

Prix ordinaire, 50 sous ; prix d'occasion 25 sous l'unité franco.

Pas de remise par quantité port et emballage gratuit.

— BOITES — AUX LETTRES

Myrto II. — Veuillez bien vous choisir un autre pseudo puisque nous avons déjà à notre Foyer une fidèle Myrto.

1. Essayez auparavant de laver un échantillon de ce tissu.

Jean B. — C'est la femme ou la jeune fille qui salue la première

A Nimon. — Je vous demanderais de vouloir bien faire le choix d'un nouveau pseudo et cela parce que Nimon est le nom de plume de l'aimable fondatrice du cercle des Abeilles et en même temps la dévouée collaboratrice du Bulletin des Agriculteurs il y a à peine quelques mois. Nous comptons sur le plaisir de publier encore vos intéressantes chroniques.

Madame A. T — Vous êtes la bienvenue.

Mitsi. — Mais oui, ma chère petite Amie, je vais vous aimer et je vous donne dès ce soir une sincère hospitalité.

Yane. — Vous êtes venue et je n'étais pas à la maison pour vous recevoir. Ce jour-là nous étions allés à Beaupré et savez-vous que j'ai eu une pensée toute particulière pour mes Amis (Yane étant du nombre pendant mon pèlerinage. Reprenez-vous ayant soin de me téléphoner si vous ne voulez pas être de nouveau déçue, n'est-ce pas ?

Lucina. — J'ai reconnu avec plaisir votre écriture et la gros intérêt votre longue confidence. Le bonheur. Oh ! que ne puis-je le répandre à profusion tout autour de vous ! Vous le désirez tant ; mais allons, n'est-il pas déjà sous vos pas ? Regardez bien, ma douce Amie et sachez cueillir chacun de ces fruits là semés un peu partout. Je fais vos salutations au " Vieux Blessé."

Margot. — Je vous souhaite des vacances mixtes et saines. Que ces jours de repos d justement mérités vous donnent quelques rayons de gaîté ! Gare au pessimisme, Margot.

Mme Marie-Jeanne

Québec, ce 4 juillet 1923.

La Page Agricole

Directeur: Ed. BEAUDOIN

L'ACTION CATHOLIQUE, SAMEDI, 14 JUILLET 1923

Les amis de Baptiste et le crédit agricole

Depuis deux ans, les affaires de Baptiste vont mal. Ses produits ne se vendent plus comme à la fin de la guerre et il paie encore la plupart de ses "effets" presque aussi cher qu'en 1920.

Comme Baptiste est un homme important dans le pays et que la société est toujours plus ou moins affectée par une crise agricole, on voit, depuis quelque temps, plusieurs hommes s'empresser autour de notre habitant.

Ces particuliers appartiennent à deux groupes : ceux qui aiment Baptiste pour lui-même, et ceux qui aiment Baptiste.. pour eux mêmes. Les premiers sont de vrais amis, les autres de faux amis.

Les amis sincères de Baptiste, — encore assez nombreux dans le Québec,— ne sont pas tous de la même capacité. Les uns veulent aider Baptiste à sortir de son impasse, mais, ne sachant que faire, sont prêts à prôner toutes les nouveautés imaginables. Ils ne se demandent pas si le remède sera pire que le mal. Il leur faut suggérer quelque chose, alors ils font des suggestions. Ça ne coûte pas cher et ça permet de passer pour renseigné. Ces gens-là réclament le crédit agricole, pour, disent-ils, sauver notre agriculture. Ils se gardent bien de dire ce qu'ils entendent par crédit agricole. Veulent-ils que la Province avance elle-même l'argent aux cultivateurs? Veulent-ils que ceux-ci apprennent enfin à gazder leur argent et à le faire servir dans l'agriculture? Nul ne le sait. Il est possible qu'ils ne le sachent pas eux-mêmes. Ils parleraient de coopération, d'association professionnelle, d'exode rural, etc., avec la même profondeur de vue.

Baptiste a d'autres amis, aussi sincères et plus éclairés que les premiers, mais ceux-là, comprenant les difficultés à vaincre pour résoudre un problème vieux de plus de 50 ans, font peu de tapage et surtout ne suggèrent rien de neuf en fait de crédit agricole.

Enfin, il y a les faux amis de Baptiste. Ce sontdes remuants qui crient bien fort leur amour pour le cultivateur. Autrefois, ils se signalaient, au soir du 24 juin, par des éloges grandiloquents de la noble profession agricole. Aujourd'hui, comme les discours patriotiques sont en défaveur, ils réclament le crédit agricole. Il faut voir comme ils se donnent des airs entendus lorsqu'ils parlent de cette question. Pour eux, le salut de l'agriculteur dépend de la fondation immédiate d'un crédit agricole subventionné et contrôlé par l'Etat. Ils prétendent que les influences politiques ne s'exerceront plus, que les cultivateurs, en empruntant, triompheront de toutes leurs difficultés présentes et futures.

Baptiste, quand il en a le temps, écoute tout ça et se demande qui croire. Doit-il organiser lui-même son crédit, ou bien doit-il encore s'en remettre à des hommes qui, jusqu'à présent, ne se sont occupés de lui que pour soigner leurs affaires?

Deux indices précieux peuvent renseigner Baptiste sur la nature des sentiments de ceux qui, se proclament sans cesse les amis du cultivateur, réclament le crédit agricole subventionné et contrôlé par le gouvernement.

Les voici :

1.—Ces avocats du crédit agricole étatiste sont-ils intéressés directement ou indirectement dans la vente des machines agricoles?

2.—Ces hommes sont-ils désireux de voir le cultivateur s'assurer lui-même l'indépendance économique, en gardant, par l'intermédiaire de caisses populaires bien à lui, ses épargnes au service de l'agriculture?

Que Baptiste se pose ces deux questions chaque fois qu'il entendra quelqu'un de l'extérieur lui dire qu'il a besoin d'un crédit agricole étatiste. Il finira bien par connaître ses vrais amis.

SCEPTIQUE

LA LOI SUR LES FRUITS

Les amendements que le Parlement vient d'incorporer dans la nouvelle loi sur les fruits sont principalement le résultat des recommandations faites par la conférence fédérale des fruits tenue en février 1922. Parmi les dispositions les plus importantes, il y a celles qui se rapportent à l'établissement de nouvelles catégories de qualités pour les pommes, les pommettes et les poires mises en bottes, à l'adoption de nouveaux contenants pour les pommes, poires, cerises, prunes et quelques fruits, et à la protection du producteur et du consommateur dans l'achat et la vente de fruits canadiens et importés.

NOUVEAUX NOMS POUR LES QUALITES DE POMMES, etc.

Avant l'adoption de la loi sur les fruits, toutes les pommes emballées au Canada pour la vente devaient se conformer à l'une des catégories suivantes, No 1, No. 2 et Domestique (No. 3.). Comme les marchés de pommes en caisses donnent la préférence aux pommes, aux pommettes et aux poires classées, "Extra Choix," "De choix," et qualité C, principalement à cause des marques de qualités plus attrayantes, il est maintenant exigé qu'à l'avenir toutes les pommes, pommettes, poires emballées dans des boîtes ou caisses au Canada répondent aux qualités spécifiées désignées "Extra choix," De choix " et " Qualité C.' Le seul chargement important dans les qualités de fruits en barils c'est la qualité domestique que doit maintenant avoir quatre-vingt-dix pour cent de fruits sans piqures de vers au lieu de 80 pour cent lorsque cette qualité a été établie en 1918.

CONTENANTS DE FRUITS

La nouvelle loi pourvoit à l'emploi d'un demi-baril, exactement la moitié de la dimension du baril actuel régulier de pommes et de poires. Toutes les caisses de cerises fabriquées au Canada et toutes les caisses contenant des cerises emballées au Canada pour la vente doivent avoir la capacité de 1) 729 pouces cubes et 2) 364½ pouces cubes et doivent mesurer à l'intérieur 18 pouces par 9 pouces par 4½ pouces (contenant 20 livres net) et 18 par 9 par 2½ pouces (contenant 10 livres net) respectivement. Les nouvelles boîtes régulières de prunes auront une capacité de 672 3-4 pouces et mesurer à l'intérieur 18 par 11½ par 3 1-4 pouces.

Après le premier jour d'octobre 1924 toutes les boîtes de petits fruits, fraises, gadelles, devront contenir 67 1-5 pouces cubes (pinte américaine) et 33 3-5 pouces cubes (chopine américaine) au lieu de 4-5 de pinte, une chopine et 2-5 de pinte comme auparavant. Les nouvelles dimensions seront obligatoires au Canada à partir de l'adoption de la loi, et comme elles sont déjà obligatoires aux Etats-Unis les expéditeurs canadiens pourront profiter des marchés des Etats-Unis.

NOUVELLES DISPOSITIONS

Un amendement destiné à protéger le consommateur porte que les fruits emballés dans les colis ouverts, portant l'une des marques de qualités spécifiées dans la loi, doivent se conformer aux types de qualités définis. L'article qui se rapporte aux manutentions négligentes des fruits ou des colis, au pillage, etc., à été modifié et la manutention négligente des fruits au cour de la cueillette et de l'emballage est maintenant un délit. Cette disposition protège à la fois le producteur et l'expéditeur ainsi que le consommateur, car les fruits meurtris ou négligeamment traités ne s'expédient pas bien et ne se conservent pas aussi bien que les fruits bien traités.

La loi comporte une définition des termes "bien emballés." De même partout où les mots "légèrement attaqués" sont employés dans la définition de la qualité domestique, la signification que l'on donne est la suivante c'est qu'il ne doit pas y avoir plus de "cinq pour cent de tavelure et cinq pour cent d'autres défauts sur chaque spécimen et au total pas plus de sept pour cent de la surface des fruits ne doit être affecté."

Le nouveau règlement porte que les marques sur les boîtes contenant des pommes, poires et pêches doivent comprendre le nombre de spécimens dans chaque boîte. Ce sera là une commodité pour le commerce ainsi que pour le consommateur en déterminant le contenu d'une boîte.

Les articles 18 et 19 de la loi modifiée ont pour but de protéger les producteurs, les exportateurs et les organisations d'expédition en pourvoyant à une amende pour l'emploi illégal d'un numéro enregistré ou d'une marque sur des paquets ouverts, et également pour l'emploi, par une personne qui n'est pas autorisée à le faire, d'une marque appartenant à un producteur ou à un expéditeur.

La loi donne les mesures de capacité des différents paquets modèles mais le Ministère de l'agriculture, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, peut établir des règlements prescrivant la qualité, la forme et les dimensions de ces contenants, et peut en outre autoriser, sous permis, la fabrication et l'emploi de paniers de douze pintes pour l'expédition de raisins. Le gouverneur en conseil peut également, par règlement, prescrire la forme d'emballage pour les fruits importés et les marques à employer su ces emballages.

Un article important porte qu'un certificat d'inspection signé par un inspecteur officiel nommé sous l'empire de la loi des fruits, constitue une preuve "prima facie" de la qualité et de l'état des fruits ou des paquets auxquels s'applique ce certificat.

Outre ce qui précède, il a été fait beaucoup de changements et d'amendements à cette loi et ces changements seront évidemment très utiles dans le développement de l'industrie des fruits au Canada.

Publié par le Directeur de la Publicité
Ministère fédéral de l'Agriculture,
Ottawa, 4 juillet, 1923.

VALEUR DU LIVRE D'OR

Le nombre de cultivateurs qui s'occupent du Livre d'Or est malheureusement trop restreint et pourtant il faudrait que la classe agricole dirigeante fasse connaître cette chose si importante. Dans plusieurs paroisses le contrôle laitier a plus de partisans que par le passé ; c'est un pas vers le progrès mais il serait à désirer qu'il se généralise et devienne l'affaire d'une plus forte majorité qu'aujourd'hui C'est, par le contrôle et si possible par l'inscription au Livre d'Or, l'unique moyen de connaître les capacités laitières de chaque tête du troupeau. Il est impossible de juger de ce que produit telle ou telle vache sans en faire la pesée tous les jours. Durant les premiers mois après le vêlage, lorsque les pâturages sont bons, la chaudière nous a l'air pesante après la traite ; cela se continue une partie de l'été et tombe presqu'à rien et durant une période de cinq, six ou sept mois. Le lait n'est jamais pesé et le propriétaire s'imagine qu'il a obtenu une moyenne de cinq à six mille livres par vache. Il est plus facile de se convaincre combien une vache doit être laitière pour donner six à dix mille livres de lait lorsqu'on constate chaque jour les quantités de chacune et sur une période de lactation de 10 à 12 mois. C'est par la pesée de chaque jour que l'on voit si notre bétail est laitier pour un temps ou si l'on peut se fier à une production à peu près constante pour chaque mois; la pesée de chaque jour nous indique et nous met en mesure de garder pour l'élevage les veaux issus des mères le mieux douées sous tous les rapports" la sélection faite sur cette base indique d'une manière certaine la valeur des nouveaux nés et jusqu'à une certaine limite leur capacité comme futures productrices. En contrôlant ainsi chacune des vaches et en tenant compte des aliments consommés le propriétaire est en mesure de trouver assez exactement si ses bêtes produisent un surplus de ce qu'elles consomment. Aussi il ne faut pas oublier qu'en contrôlant on sélectionne en même temps et c'est assurément la sélection la plus intelligente que celle basée sur les données du contrôle. Avec les bons soins ajoutés à la sélection et au contrôle il n'y a aucunes raisons pour ne pas faire de l'industrie laitière une industrie payante. Il y a cependant un point faible : il faudrait avant d'acheter un taureau, une génisse recourir au Livre d'Or, au certificat d'enrégistrement afin de connaître la valeur des parents. Cette manière voudrait beaucoup plus que de prendre comme garantie les paroles enjolenses du vendeur. Il peut se faire que vous ayez affaire avec un homme honnête mais il vaut mieux ne pas prendre le risque. Recourez à votre Agronome ou auprès du Département et vous aurez certainement des conseils utiles. C'est là le but du Livre d'Or, c'est-à-dire de guider les cultivateurs dans l'achat de taureaux pour qu'ils puissent se procurer des descendants issus d'ascendants doués de bonnes aptitudes laitières.

Il faut se défier de feuilles purement fictives, inventées au besoin, comme en fournissent certains éleveurs Ayant à faire commerce avec un homme peu renseigné ils lui fournissent une copie indiquant de fortes pesées et pour une dizaine de générations ; cela ne vaut absolument rien et il n'y a pas à s'y fier. Il faut, que la production des ancêtres soit mentionnée sur le certificat d'enrégistrement. Si ce certificat n'en donne pas cela veut dire que les ancêtres n'ont pas été contrôlés ou n'ont pas eu les capacités laitières pour subir avec succès le concours. Dans l'achat de taureaux ou de génisses il y a avantage à se procurer des sujets ayant la mère ou la grand'mère au Livre d'Or ; les quelques piastres de plus qu'il faut payer sont bien placées.

Pour le moment rappelons nous que le contrôle pour l'inscription au Livre d'Or, la sélection basée sur les résultats du contrôle, le soin des vaches basé sur la quantité de lait telle qu'indiquée par le contrôle sont trois des plus puissants facteurs dans l'industrie laitière payante.

Albert Robichaud, B.S.A.

COURS ABREGES D'AGRICULTURE

ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE DU 30 JUILLET AU 3 AOUT 1923.

L'Elevage de la volaille sur la ferme acquiert de plus en plus d'importance à mesure qu'il se transforme. Les marchés sont excellents, tant chez nous qu'à l'étranger. En effet, les statistiques nous montrent que notre productions d'œufs n'est pas suffisante, même pour notre propre consommation. Nos importations, c'est-à-dire nos achats d'œufs à l'étranger dépassent de beaucoup nos ventes.

Nous devrions donc, pour avoir une meilleure économie avicole, produire ici tout ce que nous consommons.

C'est à ce but que tendent les efforts de tous les dirigeants agricoles. On y arrivera, non pas tant en augmentant la quantité d'oiseaux, (bien qu'il y ait dans la province beaucoup d'espace pour en mettre encore), mais surtout en améliorant les troupeaux déjà existants.

Des méthodes rationelles sont nécessaires. On a déjà compris, par le

Suite à la page 3.

UNE AUBAINE POUR VOUS, --- LES AVICULTEURS !

Voulez-vous vous procurer gratuitement un traité d'aviculture très complet, spécialement adopté aux exigences actuelles de la Province de Québec? Lisez ce qui suit et agissez ensuite, c'est le temps pour vous de compléter vos connaissances et de mettre dans votre bibliothèque rurale l'un des meilleurs manuels d'aviculture.

Le Ministère d'Agriculture de la province de Québec vient de rééditer le bulletin no 4 intitulé : " Douze années de Pratique et d'Expérimentation à la basse-cour." C'est donc la troisième édution de ce billetin connu et apprécié. Il reste catalogué au no 4, mais le titre est changé : c'est maintenant :

" Vingt années de pratique et d'expérimentation à la basse-cour par le Régisseur de la Basse-cour de l'Institut Agricole d'Oka."

L'édition nouvelle n'est pas une simple réédition, c'est une refonte entière, et le cours d'aviculture y est plus complet et plus détaillé. Les clichés surtout y sont soignés et nombreux. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'un feuillet résumant les opérations de la basse-cour ; ce nouveau bulletin comprend 180 pages, et seule la lecture de la table des matières peut vous donner une idée complète de la valeur de cette brochure.

TABLES DES MATIERES

Avant-Propos : Les qualités nécessaires à l'aviculteur.

Chapitre I.— Importance de la basse-cour.

Chapitre II.— Installation du poulailler.

Chapitre III.— Diverses sortes de poulaillers et coloniés-mobiles.

Chapitre IV.— Anatomie de la volaille.

Chapitre V.— Différentes races de volailles.

Chapitre VI.— L'œuf : sa formation, sa composition, sa conservation. Divers prodécés de conservation.

Chapitre VII.— Choix des œufs pour l'incubation.— La formation du poussin.

Chapitre VIII.— L'Incubation naturelle. Le choix des couveuses.

Chapitre IX.— L'Incubation artificielle.— Chambre d'incubation.— Comment monter l'incubateur.— Mirage des œufs.

Chapitre X.— L'expédition des poussins d'un jour.

Chapitre XI.— Education artificielle des poussins.

Chapitre XII.— Logement des poussins.— Deux nouvelles éleveuses.

Chapitre XIII.— Le choix des reproducteurs mâles.— La consanguinité.

Chapitre XIV.— Sélection des pondeuses.— Caractères extérieurs des bonnes pondeuses.

Chapitre XV.— De l'alimentation en général.— Aliments d'origine végétale, animale et minérale.— Composition des aliments.

Chapitre XVI.— Ration de ponte et Lumière artificielle.

Chapitre XVII.— Ration et Méthode d'engraissement.

Chapitre XVIII.— Le Chaponnage

Chapitre XIX.— Abatage et Emballage des volailles.

Chapitre XX.— Le Commerce des œufs et leur classification.

Chapitre XXI— Elevage des sujets d'exposition.

Chapitre XXII.— Quelques maladies des volailles.

Chapitre XXIII.— Composition chimique du fumier de volaille. Notes importantes.

Aviculteurs pratiques, qui cherchez à compléter nos connaissances théoriques, vous ne pouvez vous procurer un meilleur livre. Dans cette brochure sont résumés tous les conseils que l'on trouve après bien des recherches épars à travers les livres français et américains. S'il vous fallait le payer à sa valeur, je vous conseillerais de faire un sacrifice pécunier considérable, car c'est une brochure nécessaire entre les mains de tout homme qui s'intéresse à la poule. N'allez pas follement vous en désintéresser si je vous dis que vous pouvez vous le procurer gratuitement au département des publications à Québec.

Donc, jeunes ménagères qui voulez rendre votre exploitation avicole payante ;

Jeunes gens qui auriez voulu recevoir d'un maître les leçons utiles et nécessaires sur la conduite du poulailler.

Charpentiers de nos paroisses qui êtes appelés à construire des poulaillers nouveau-modèles.

Et vous maréchaux et soigneurs habiles, vous y trouverez la description des maladies des poules et les remèdes appropriés.

Faites donc tous venir cette brochure et lisez là.

Edouard Beaudoin, ptre

COURS ABREGES D'AGRICULTURE

(Suite de la 2e page)

campagnes, la nécessité des logements autonomes, des poulaillers réchauffés par les poules seulement, autant dire : des poulaillers froids.

Il faut ajouter aux choses du logement des méthodes de reproduction d'élevage et d'alimentation convenables, pour tirer de chaque oiseau le maximum de profits.

Une des principales conditions est encore d'agir en connaissance de cause. C'est une des raisons des cours abrégés d'aviculture qui se tiendront à l'Ecole d'Agriculture, pendant la semaine du 30 juillet au 3 août.

Tout y sera traité : ne négligez pas de demander votre admission. Le logement et la pension seront fournis pour $2.00 par jour, à Ste-Anne.

Voici la seconde partie du programme des cours :

Mardi, 31 juillet :—

8.30 à 10 hrs. Revue générale des principes d'élevage. Rév. Frère Wilfrid et Geo. Robertson.

10 hrs à 10.30, Méthode d'élevage à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Professeur Le de G. Fortin.

10.30 hrs à 11 hrs, Récréation.

11 hrs à 12 hrs, L'élevage des R.I.R. pour la production des œufs. W.-A. Maw.

2 hrs à 3 hrs, La valeur du mâle dans l'élevage pour la production. Geo. Robertson.

3 hrs à 4 hrs, Elevage consanguin. Rév. Frère Wilfrid.

4 hrs à 4.30 hrs, Récréation.

4.30 hrs à 5.30 hrs, Elevage des sujets P.R.B. et Livournes blancs pour l'exposition. Geo. Robertson.

7.30 hrs à 8.30 hrs, Pratique sur la sélection.

8.45 hrs à 10 hrs, Amélioration fde l'élevage par le contrôle de la poule, section A. J.-E.-A. Marion.

Mercredi, 1er août :—

8.30 hrs à 9.30 hrs, L'avantage de l'élevage en pedigree dans la production des lignées de pondeuses P.R.B. W.-R. Graham.

9.30 hrs à 10.30 hrs, Elevage pour fixer les caractéristiques d'une nouvelle race. Rév. Frère Wilfrid.

10.30 hrs à 11 hrs, Récréation.

11 hrs à 12 hrs, Méthode d'élevage à Rougemont. T. Andamso.

12.15 hrs à 1.45 hrs, Diner à la Station Expérimentale.

2 hrs à 3 hrs, Méthodes d'élevage et leurs effets sur la fertilité et l'éclosion. W.-R. Graham.

3 hrs à 4 hrs, Méthode d'élevage aux Stations Provinciales. J.-D. Barbeau.

4 hrs à 4.30 hrs, Récréation.

4.30 hrs à 5.30 hrs, Méthodes d'élevage dans les Provinces Maritimes. J.-G. Morgan.

7.30 hrs à 8.30 hrs, L'enrégistrement des volailles. W.-W. Lee.

8.30 hrs à 9.30 hrs, Un système de records pour l'élevage en pedigree. J.-A. Ste-Marie.

Jeudi et vendredi, 2 et 3 août :—

Cours d'appréciation des sujets d'exposition. Geo. Robertsen et A.-G. Taylor.

S. S. PIE XI.

Portrait authentique et non retouché de Sa Sainteté Pie XI portant le camail de velours rouge bordé d'hermine; armoiries du Saint-Père à l'angle gauche du portrait : encadrement biseauté; dimensions 9 1-2 x 6 1-2 pcs. Economique à encadrer et peu encombrant sur le mur.

Prix : l'unité, 15 sous ; la douzaine, 1.20; le cent, 7.50; le mille $50.00

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté ?

REMEDES A LA DESERTION DES CAMPAGNES

(Suite du travail présenté par le professeur d'Economie Rurale à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, M. Charles Gagné, au congrès de l'A. C. J. C. à Sherbrooke).

AMELIORER LA SITUATION SOCIAL DU CULTIVATEUR

C'est tout un programme et qui demandera pour être mené à bonne fin, l'effort constant de plusieurs générations. Plusieurs moyens devront être employés dans ce but : l'enseignement, l'association professionnelle l'éducation de la ferme, les cercles d'étude ruraux.

L'enseignement :— Un moyen très important du relèvement social pour le cultivateur est sans contredit, l'école rurale, parce que celle-ci est à la portée de tous et qu'elle prend l'enfant au sortir de la maison paternelle.

La mentalité de notre population et souvent celle de ses dirigeants, ne semblent pas suffisamment ouvertes à la nécessité du développement intellectuel pour le cultivateur comme pour les autres classes de la société. Pourtant il suffit d'observer les cultivateurs d'élite dans nos paroisses pour constater que le développement intellectuel est leur gros facteur de prospérité agricole. Deux enquêtes faites à ce sujet avant la guerre, dans le New-York et le Missouri sont concluantes.

Dans le premier cas de ces Etats il se trouva que sur 1303 cultivateurs visités, 1007 sortis des écoles primaires faisaient en moyenne $318. de profit net pour une année ; 280 diplômés des "high schools" faisaient $622.00 et 16 diplômés d'université $847.00.

Dans le Missouri sur 656 cultivateurs visités on trouva que les diplômés de l'Université et des "high schools" faisaient 71% de profit net de plus que ceux qui n'étaient allés qu'aux écoles élémentaires.

Ces faits confondent éloquemment à notre avis, le préjugé qui veut que l'on en sache toujours assez long pour être cultivateur.

Comme il ne peut être donné à tout le monde de faire des études secondaires ou supérieures, nous devrons perfectionner notre enseignement primaire sous tous les rapports. Beaucoup de choses ont été dites sur les réformes à apporter dans l'enseignement primaire rural. Disons pour les résumer que l'école rurale doit développer autant que possible l'intelligence de l'enfant et être pénétrée d'une véritable mentalité agricole.

Le rôle de l'école primaire rurale ne peut pas consister exclusivement à former des hommes plus habiles à gagner de l'argent dans l'agriculture. Cette école doit développer chez ses élèves un amour plus vivace du Canada. On sait que nous ne pêchons pas par excès de patriotisme intelligent. Ainsi, par exemple, au temps de la dernière guerre, si le Canada n'avait eu que des citoyens aimant leur patrie avant tout, nous n'aurions pas aujourd'hui à payer des sommes fantastiques pour nos dettes de guerre Les impôts indirects, lesquels retombent tous presque toujours, en définitive, sur les cultivateurs, seraient moins lourds, et nos producteurs agricoles seraient moins portés à se décourager et à prendre le chemin des Etats Unis.

Un principe à retenir par ceux qui sont appelés à diriger l'enseignement primaire et à l'améliorer est de ne pas trop lui demander mais seulement lui demander du bon. La surcharge des programmes scolaires n'avance à rien. L'agriculture comme les autres carrières a surtout besoin d'esprits ouverts susceptibles de se développer de plus en plus au cours de la vie. Cela veut dire que l'on doit viser à faire aimer l'agriculture à l'enfant avant de la lui enseigner directement. Donnons aux petits campagnards des manuels scolaires inspirés des choses de la vie rurale. Les exemples d'arithmétique, par exemple, au lieu d'être empruntés au commerce, pourraient être tirés de l'agriculture. Nous avons beaucoup à faire dans ce sens.

L'instruction du cultivateur ne peut pas se terminer à l'école primaire il lui faut acquérir l'instruction professionnelle. Celle-ci pour être appréciée et efficace, ne doit pas s'adresser à des cerveaux trop jeunes. C'est pourquoi nous prisons fort peu l'enseignement agricole technique à l'école élémentaire.

Les écoles moyennes d'agricultures conviennent mieux à l'enseignement agricole. Cependant pour l'avancement des connaissances techniques chez les cultivateurs nous attendons plus des écoles d'hiver ouvertes aux jeunes cultivateurs que des écoles moyennes recevant des gradués de l'école primaire. Les écoles moyennes feront du bien, mais elles sont exposée à recevoir des sujets un peu jeunes pour s'intéresser aux multiples problèmes de la carrière agricole. C'est pourquoi nous croyons que les écoles d'hiver ouvertes aux jeunes cultivateurs devraient être plus nombreuses que les écoles moyennes. Il faut avoir enseigné à de jeunes cultivateurs pour avoir l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement agricole. L'école d'hiver a fait ses preuves au Danemark, en Allemagne et en Belgique. Dans ces pays, des milliers de jeunes cultivateurs suivent l'enseignement des écoles d'agriculture d'hiver.

Organisation professionnelle.— Depuis 7 ans l'Association de la Jeunesse n'a pas tenu un congrès sans rappeler les avantages de l'organisation professionnelle. Tous les bienfaits de cette organisation ont été dits et redits. Malgré cela, nos cultivateurs n'ont encore aucune organisation professionnelle efficace. La chose est déplorable car si notre classe agricole ne surmonte pas son individualisme séculaire elle sera inévitablement réduite à l'impuissance corporative sinon à la disparition.

Pour être vraiment efficace, l'association professionnelle agricole doit être "exclusivement professionnelle," c'est à dire n'appartenir qu'aux cultivateurs et ne se servir que les intérêts de la profession agricole. Elle doit encore être libre, dicentralisée et fédérative, comme le disait si bien M. Arthur St-Pierre en 1916.

Une association professionnelle agricole s'inspirant des principes du "Boerenbund" de Belgique ferait un bien immense dans notre province. Les idées coopératives feraient mille fois plus de progrès chez notre peuple, les connaissances professionnelles se propageraient dans toutes nos paroisses et le travail des agronomes officiels serait beaucoup plus fécond.

L'éducation de la femme.— L'influence de la femme n'est pas moindre à la campagne qu'à la ville. Un grand serviteur de la cause agricole, M. Jules Méline après avoir rappelé les services incomparables rendus par les femmes de France à l'agriculture durant la guerre n'hésitait pas à écrire en 1920 : " C'est ainsi que la femme est devenue par la force des choses le pivot de notre réorganisation agricole et l'appel aux femmes de France doit être le premier acte de la campagne qui va s'ouvrir."

Nos frères et nos sœurs sont appelés à faire pour notre agriculture et contre la désertion du sol canadien ce que l'on demande à leurs cousines de France. Il s'écrit bien des choses sur l'éducation à donner à celles qui seront les épouses de nos cultivateurs. Nous nous contenterons de rappelez que l'éducation de la femme doit être autant que possible à mentalité rurale.

La femme du cultivateur canadien sera alors toujours le meilleur professeur de patriotisme et d'attachement à la terre.

Les cercles d'études.— Enfin, aucune œuvre de relèvement social n'est possible dans le monde sans l'action d'une élite. Il nous faut donc à la campagne une élite qui soit apte à seconder et à diriger tous les mouvements de progrès. Cette élite nous la prendrons dans les cercles d'études ruraux, cercles affiliés à l'A. C. J. C. Les principes et les exemples de cette association sont une garantie pour la prospérité future de nos campagnes.

Charles Gagné

LE CATECHISME AGRICOLE

Série D — No 25

L'AMIDON

Q. Qu'est-ce que l'amidon ?
R. L'amidon est une substance blanche, formée de petits grains invisibles à l'oeil nu que l'on trouve dans presque tous les végétaux supérieurs.
Q. Dans quelle partie des plantes trouve-t-on l'amidon ?
R. On trouve l'amidon surtout dans les graines et dans les racines. Certaines plantes agricoles en font des réserves.
Q. Quelles snt les plantes agricoles qui font des réserves d'amidon ?
R. Ces plantes, sont par ordre d'importance :
La pomme de terre qui en contient 20%
Le maïs " " " 75%
Le blé " " " 68%
Ce pourcentage est calculé sur la matière sèche.
Q. Qu'est-ce que la fécule ?
R. C'est un nom spécial donné à l'amidon de pomme de terre.
Q. Qu'est-ce que l'empois ?
R. C'est de l'amidon qui est devenu de la colle parce qu'il a été chauffé dans l'eau chaude. On peut à volonté faire de l'empois avec de l'amidon de patate, de maïs ou de blé.
Q. Qu'est-ce que le " corn starch "?
R. C'est simplement le nom anglais de l'amidon de maïs.
Q. Est-ce que les amidons des différentes plantes sont semblables ?
R. Leur composition chimique est la même mais ils diffèrent par la forme des grains selon la plante qui les a formés.
Q. On peut donc reconnaître la nature d'une farine en examinant les grains d'amidon qui la composent ?
R. C'est ce qu'un expert peut faire très facilement avec l'aide d'un microscope.
Q. L'amidon est-il une nourriture ?
R. L'amidon est une nourriture incomplète.
Q. Quel rôle joue l'amidon dans l'alimentation ?
R. Il sert à produire de la chaleur et du mouvement. Si l'animal n'a pas besoin de chaleur ou de mouvement, l'énergie fournie par l'amidon sera mise en réserve sous forme de graisse.
Q. Connaissez-vous une preuve de cela dans la pratique ?
R. On engraisse les animaux avec les aliments qui contiennent beaucoup d'amidon, comme les patates, la farine de maïs, la farine d'orge.
Q. Qu'est-ce qui manque à l'amidon pour être une nourriture complète ?
R. Il lui manque de l'azote et des matières minérales, substances qui sont nécessaires pour former la chair et les os.
Q. Que remarque-t-on chez les jeunes enfants qui mangent trop d'amidon (corn stach)?
R. Ces enfants sont généralement gras, mais leurs chairs sont molles et leurs os sont tendres. De plus, leurs dents sont tardives parce qu'ils n'ont pas assez de matières minérales dans l'alimentation.
Q. Qu'est-ce qu'on remarque de particulier par rapport à la digestion de l'amidon ?
R. Il faut savoir que l'amidon est en partie digéré par la salive. Les tout jeunes animaux n'ayant pas encore de salive digèrent mal les amidons et les farines. Il faut savoir aussi que les aliments qui contiennent beaucoup d'amidon ont besoin d'être bien mâchés afin qu'ils soient imprégnés de salive.

NOUVEAUTE

MOIS DE MARIE

A l'usage des personnes occupées; une brochure, dix sous; la douzaine, $1.00.
Au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec. Casier 128.

PLUS QU'ELLE MEME.

Par Bérard et Foley. Un roman canadien à la fois pratique et touchant. Prix 90 sous franco, au Secrétariat des Oeuvres. 105, rue Ste-Anne

"Emparons-nous du sol !"
Sir Georges-Etienne CARTIER

Bulletin de la Ligue Nationale de Colonisation.

"La colonisation a été l'oeuvre du passé et elle doit être aussi l'oeuvre de l'avenir."
Hon. M. J.-Ed. PERRAULT.

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION (aux déserteurs du sol):— **"Arrêtez, mes amis! N'allez pas vous condamner à l'exil ! C'est ici l'avenir, dans nos terres neuves."**

Vol. I. No 21. Le 14 juillet 1923 Québec: 105, rue Sainte-Anne, 105

MEMOIRE

EN FAVEUR D'UNE ORGANISATION METHODIQUE POUR UNE CAMPAGNE SYSTEMATIQUE DE COLONISATION INTENSIVE

VIII.— La Ligue Nationale de Colonisation demande la permission de faire valoir ici quelques unes des raisons vitales qui militent en faveur du plan des réserves de colonisation, dont elle prône l'adoption, au chapitre précédent.

La colonisation par groupements, depuis longtemps recommandée, de préférence, par tous les connaisseurs les plus expérimentés, au lieu de la dispersion des colons au petit bonheur, sur de multiples points des terres de la Couronne, avec tous les aléas, les risques de dépréciation par le feu ou autrement, les ennuis et les découragements qu'entraîne la solitude au sein de la forêt : voilà à ce quoi vise le système des réserves, bien organisé et mis à exécution avec une énérgique persévérance.

Ces réserves, ou territoires spécialement aménagés en vue d'une colonisation suivie et intensive, seraient établies en prévision d'une ou deux paroisses à former à la fois, au taux d'une réserve, tout au plus deux en même temps, dans chacune de nos grandes régions provinciales de colonisation. Nous comptons de ces régions six ou sept qui soient présentement en vogue ou sur le point de le devenir : Gaspésie, Matapédia, Squattecks, Lac St-Jean, Labelle, Témiscamingue et Abitibi. Si nous supposons une moyenne de deux réserves pour paroisses, par région, à 250 lots par paroisse, environ, ainsi qu'il a été dit plus haut, cela ne fait toujours de 7,500 à 8,000 lots à soustraire d'un coup à l'exploitation du domaine forestier, 10,000 au maximum ; et tout le reste, jusqu'à ce que les premières réserves soient convenablement remplies, demeure de bon rapport pour l'exploitation forestière, en attendant l'heure où le besoin d'une nouvelle sélection coloniale se fera sentir.

Ces réserves, vers lesquelles on dirigerait "exclusivement" les colons se destinant aux terres vierges, seraient donc au nombre de quinze ou vingt, pour toute la province. Ainsi qu'il a été exposé, on les fixerait sur les terrains du domaine public choisis, avec discrétion, comme les plus favorables à la culture, les moins éloignés qu'il sera possible des centres habités et déjà organisés. On s'appliquerait ensuite à y ménager aux colons assez de privilèges et d'avantages pour les détourner du dessin d'aller s'établir ailleurs, en solitaires.

La loi permet aujourd'hui de concéder des lots un peu partout, au hasard du caprice et de la fantaisie du preneur. Le régime de la réserve aménagée et de la colonisation par groupements permettraient de diminuer petit à petit cet éparpillement des colons, qui s'est révélé funeste sous bien des rapports, et d'arriver à en abolir à peu près totalement la pratique.

Le régime de la réserve assurerait au trésor public une économie de plusieurs milliers de piastres, dans les travaux de confection des chemins coloniaux. Le service de la Colonisation ne serait plus appelé à construire des chemins pour les colons isolés. Un plan d'ensemble et méthodique de voirie coloniale pourrait être adopté et devenir d'application à peu près générale.

Grâce à la réserve de colonisation, les colonies nouvelles sont plus promptement organisées en paroisses, avec leurs églises, leurs écoles, leur curé résidant, leur conseil municipal, la scierie, la fromagerie, le magasin, le forgeron et les autres artisans nécessaires à la vie normale de la paroisse.

Les colons se trouvant ainsi groupés, il devient beaucoup plus flatté pour les parents d'attirer leurs parents dans la colonie nouvelle, pour les amis d'y convier leurs amis. Le noyau initial grossit avec rapidité, et de la sorte s'éloignent les causes d'ennui et de découragement.

Le danger de voir se communiquer à la forêt prochaine le feu des abattis en est diminué considérablement, un groupe de colons se trouvant, bien mieux qu'un ou deux colons isolés, en état de combattre l'incendie, s'il vient à éclater. La richesse forestière en est donc protégée beaucoup plus efficacement.

Les colons ainsi groupés, il devient plus facile pour le ministère de la Colonisation, pour la Commission exécutive de la Ligue Nationale de Colonisation, les paroisses-mères de ces groupements ou les cercles protecteurs, de leur procurer l'assistance utile, sous forme de grains de semence, lingerie, ou autres secours en nature. Il est également plus aisé pour eux de faire connaître leurs besoins, et de s'organiser eux-mêmes en coopérative de production, de consommation, voire de crédit.

En un mot, les colons groupés, par le moyen des réserves de colonisation, bénéficient de tous les avantages de la communauté sociale, dans la même mesure qu'ils échappent aux périls de l'isolement.

VENTE DES LOTS EN TOUT TEMPS DE L'ANNEE

IX.— La Ligue Nationale de Colonisation réclame que, dans les réserves de colonisation constituées comme susdite "les lots soient en vente en tout temps de l'année."

Pour justifier cette réclamation, elle expose, respectueusement mais en toute fermeté, les considérations suivantes :

a) Le temps le plus propice à un colon pauvre pour se fixer sur un lot en bois debout est bien pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars et avril. Le bois de commerce qu'il peut couper sur son lot, pendant ces mois, est transporté tout de suite au marché, est vendu, et assure quelque gain au colon pour le soutien de sa famille. La terre d'où le gros bois a été ainsi enlevé est prête pour l'ensemencement, vers le milieu de juin, et trois mois plus tard, une première récolte apporte la joie au foyer du colon.

b) Si le colon se fixe sur son lot durant les six autres mois de l'année, sa première récolte est retardée de douze mois. De plus, le bois qu'il coupe pendant la saison d'été ne'st vendu et livré que l'hiver suivant.

c) Le pauvre colon, en ce cas, doit se donner la peine considérable de sortir le bois de ses abattis, afin de les soustraire aux dangers du feu ; de tout ce travail, il ne retire que quelques maigres avances, que lui consent avec parcimonie, le marchand de bois, et la famille du colon reste dans la gêne jusqu'aux temps des chemins de neige.

d) Si c'est un locataire en ville qui se fait colon, et s'il laisse son loyer en mars ou en avril, il abandonne sans perte un logement dont il ne pourrait se défaire facilement à une autre époque de l'année S'il va se fixer sur son lot pendant les mois d'été, il lui faut presque toujours payer inutilement plusieurs mois de loyer

Il est donc certain que le colon ne peut se fixer avantageusement sur un lot que pendant six mois de l'année, et si la vente des lots est prohibée durant trois mois de ces six mois, c'est-à-dire en février, mars et avril, il ne reste que trois mois pendant lesquels l'aspirant-colon puisse voir à son affaire.

Est-il une autre classe d'hommes, en notre province ,qui soit tenue dans des conditions aussi peu avantageuses, encerclée par une loi ou une pratique si peu clémente et si propre à produire l'insuccès?

Cependant, plus que tous autres, l'aspirant-colon a besoin d'être libre pour choisir l'heure de son premier pas dans la rude carrière où il s'engage. N'est-il pas criminel de disputer au colon le moment qu'il juge le plus propice? Le public, et spécialement les amis du colon, ne peuvent concevoir qu'il y ait tant de difficultés à vaincre pour fixer les fils de notre race, non pas dans l'Ontario, ni dans les provinces de l'Ouest, mais dans notre propre province.

Ne conviendrait-il pas que toutes facilités soient données à ceux des nôtres qui acceptent la noble mission d'agrandir le patrimoine national, en ce faisant colons?

FAIRE CESSER L'EMPRISE DU MARCHAND DE BOIS

X.— La Ligue Nationale de Colonisation propose et demande que, dans les réserves spéciales de colonisation, les droits du marchands de bois, quand il en existe encore sur les lots de la réserve, cessent "un an après" que la dite Réserve de Colonisation a été reconnue et proclamée telle.

Cette demande n'a rien d'extraordinaire. Les réserves de colonisation seront établies, nous l'avons dit, à proximité des centres habités, là où l'exploitant forestier a déjà pu faire ample extraction de bois. Le territoire de la réserve a relativement peu d'étendue. Le marchand de bois aura bien assez d'une année pour en enlever les arbres qu'il serait en droit d'y prendre encore. Il y réussira facilement s'il emploie à lui couper ce bois, selon que la loi l'y oblige, les colons détenant les lots dont il exploite la forêt. Cette règle d'une loi sage est généralement lettre morte, le marchand de bois préférant au colon le "jobber," qui se compte ordinairement autorisé à tout couper sans restriction.

La retraite assurée du marchand de bois, au bout de l'an et jour, dans les quelques territoires réservés aux colons, voilà l'unique moyen pratique de faire cesser la lutte entre le colon et le marchand de bois, lutte qui est cause que la colonisation n'a jusqu'ici progressé que très péniblement. Il ne faut pas perdre de vue que l'opération du marchand de bois sur le lot vendu au colon est une des entraves les plus sérieuses dont souffre la colonisation, et qu'il importe de la faire disparaître,d e toute nécessité. Il en résulte, infailliblement, l'exaspération du colon contre le marchand de boi? et contre le gouvernement ; et la désertion du lot en est trop souvent la conséquence.

L'objection tirée de l'existence de faux colons ne devrait plus suffire pour arrêter toute campagne hardie de colonisation Des conditions meilleures faites aux vrais colons augmenteront le nombre de ceux-ci, et la punition du faux colon, par l'application stricte de la loi, finira par le faire disparaître complètement ou à peu près.

(A suivre).

LES LECONS DU PATRIOTISME

Extraites de l'éloquent discours prononcé à Carillon, pour la fête de Dollard, le 24 mai 1923, par l'honorable M. J.-Ed. Perrault, ministre de la Colonisation à Québec.

L'ATTACHEMENT AU SOL

Le premier acte de notre patriotisme c'est de nous attacher au premier élément de notre patrie. Et ce premier élément c'est le sol de notre province française, de la province de Québec. Le patriotisme ne comprend pas seulement la religion et la langue : il ne comprend pas seulement les institutions politiques, les lois, les coutumes, les traditions dont se compose la vie sociale. Ces biens moraux constituent l'âme de la patrie, mais il y a aussi son corps, et c'est son territoire. Le patriotisme, c'est en tout premier lieu l'amour du sol, l'enracinement au coin de terre où vécurent et luttèrent les aïeux, au coin de terre que Dieu nous donna en partage et qu'il confia à nos soins.

De tous les éléments qui constituent une nationalité, nul n'est plus tangible nul ne frappe plus les yeux et l'esprit que le territoire. C'est un point capital, attesté par l'histoire, qu'il n'existe pas de nation véritable sans territoire, sans territoire traditionnel, sans un flanc de montagne, une plaine, une rive où l'homme patriote veut de préférence vivre, demeurer et prospérer. Il faut qu'une nationalité, si elle veut durer, ait partie liée avec un territoire et qu'elle ait le souci de disputer à la nature, de défendre contre l'envahisseur, pacifique ou armé, chaque pouce de son sol. Nule vérité n'est plus opportune à rappeler aux Canadiens français que celle-là. Et vous me permettrez d'en faire la pensée centrale de ce discours. Puisque l'on m'a confié le ministère dont la raison d'être est non seulement d'aider les habitants de la province à demeurer ici, mais encore d'acheminer les nouvelles générations vers les terres neuves, d'accroître nos champs cultivés, d'ouvrir de nouvelles paroisses, vous ne serez pas surpris de constater que cette préoccupation me domine jusque dans nos fêtes de famille, et que je ne perde nulle occasion d'attirer sur cette question l'attention de mes compatriotes. Vous admettez, du reste, que la colonisation, la désertion des campagnes, sont des sujets plus nationaux que politiques, dans le sens étroit du mot, et que leur importance les place au-dessus de nos querelles et de nos motifs de division.

L'EXODE RURAL

Pourquoi nos gens quittent-ils si facilement leurs champs?

Et quels moyens adopter pour arrêter cette perte d'énergie, augmenter le mouvement colonisateur?

Nombreux sont les diagnostics, plus nombreux encore sont les remèdes proposés. Pas un jour ne se passe sans qu'un orateur, un journaliste, un politique, n'analyse cette situation et ne préconise une façon nouvelle de l'améliorer. Je les crois tous de bonne foi et bien intentonnés ; j'étudie avec soin chacune des suggestions qu'ils font. Moi-même en entrant au ministère de la colonisation, je n'ai pas promis de réussir à résoudre tous les problèmes qui s'offriraient à mon attention, mais bien de travailler de toutes mes forces et en complète sincérité au peuplement de la province de Québec.

Sans entrer dans les détails, sans analyser les moyens pratiques déjà adoptés ou qui sont à l'étude pour enrayer le dépeuplement des campagnes et pousser de l'avant la colonisation, permettez-mo de retenir votre esprit sur l'un des aspects de cette question.

Il y a dans notre province un état d'âme qu'il importe de modifier, et c'est par là que nous devons commencer. Si quelque chose pouvait nous faire douter de la survivance des Canadiens français, ce serait précisément leur caractère migratoire, si je puis dire, ce serait la facilité avec laquelle plusieurs quittent leurs terres et placent aux fenêtres ces planches révélatrices des départs et des abandons. Sans doute bon nombre quittent la erre à cause de circonstances difficiles qu'ils traversent. Mais ne peut-on pas dire qu'un trop grand nombre de nos gens laissent leur province natale trop facilement.

L'œuvre urgente c'est de convaincre nos compatriotes que le séjour sur notre terre française de Québec est la première condition de la survie de notre nationalité. Persuadons-les que nulle part en Amérique, ni dans la Nouvelle-Angleterre, ni au Manitoba, ni dans l'Ontario, ils ne trouveront, au point de vue religieux, au point de vue scolaire, en un mot pour toute la vie sociale, les avantages que leur offrent les institutions de la province de Québec.

Ne vaut-il pas mieux subir quelques inconvénients d'ordre matériel afin d'être assurés de n'être jamais traités en parias en ce qui regarde la pratique de la foi et l'instruction de ses enfants?

Et les Canadiens français ne devraient-ils pas persister à demeurer dans leur province, même au prix de certaines difficultés financières, puisqu'ils ont l'assurance que nulle autre terre ne leur apportera la même facilité à conserver leur patriotisme spirituel, à maintenir et à développer les qualités intellectuelles et morales qui font l'originalité et la force de leur race?

L'ENRACINEMENT AU SOL

Mes chers amis, répandez ces idées autour de vous. Dans quelques jours les portes de vos collèges s'ouvriront toutes grandes et vous retournerez dans vos foyers.

Donnez-vous pour mot d'ordre d'éclairer les esprits, de ramener les cœurs sur l'enracinement nécessaire au sol de la province de Québec. Faites-la aimer cette province ; proclamez-en les ressources naturelles et les beautés. Répétez autour de vous que c'est notre province de Québec qui fut le berceau de et le foyer notre race, que c'est ici que nous avons vécu, souffert, grandi, avant comme après 1760, que c'est ici que notre nationalité a choisi de poser son empreinte française, ici que nous devons rester, maintenir notre caractère, développer nos institutions.

En cette fête de Dollard, aujourd'hui, où s'avive votre patriotisme et s'affirme votre foi en la durée de notre race, dites-vous bien qu'il ne nous servira à rien de lutter pour la langue française et la garde de nos usages, si la masse du peuple n'a même pas le souci de s'attacher au territoire où se formèrent ces coutumes et ces traditions.

Pilules de Sang
Du Dr. ROY

Ce merveilleux remède est bon pour les NERFS, MAUX DE TETE, MAUX DE REINS, FAIBLESSE GENERALE CHEZ LES FEMMES ET JEUNES FILLES, EMBELLIT LE TEINT et fait DISPARAITRE LES BOUTONS.

Distribués par la

Société Chimique du Dr. ROY
27, RUE BRIGHTON, PROVIDENCE.

Dépositaire et distributeur pour le Canada, Henri E. Archambault, No 39 rue Notre-Dame Est, Montréal.

SANS DOULEUR

AU MOYEN DE

L'ACAINE

Ce procédé " Unique au Monde" pour l'extraction des nerfs dentaires, sans aucune douleur en moins de 10 minutes, révolutionne toute la science dentaire.

La méthode merveilleuse du Dr J.-N.-P. Fournier, de St-Hyacinthe, adoptée depuis plus de deux ans par les Dentistes Houle & Laforest, est mise en pratique à Québec,à nos bureaux.

Avec l'"*Acaine*", vous évitez *toute souffrance*, la perte d'un *temps précieux*, requis pour traitements sans fin, car avec ce procédé merveilleux nous pouvons:

1o Faire *l'extraction des nerfs dentaires* suivie du plombage immédiat

2o. *L'extraction des dents*, et ce absolument sans douleur.

Après quinze années d'expérience, l'"*Acaine*" a touiours donné les résultats les plus parfaits.

EN VOICI LA PREUVE :

L'Acaïne en Face de la Science

"St-Hyacinthe, P. Q., 11 mai 1923

Je, soussigné, directeur du Laboratoire Officiel Provincial et analyste officiel pour la Puissance du Canada, déclare avoir reçu, 11 avril, du Dr J.-N.-Paul Fournier, un échantillon d'acaine contenu dans une boîte scellée, en présence du Dr E. Laporte et de Mlle C. Choquette (le sceau étant intact lorsque cette boîte m'a été remise.) Cet échantillon a été analysé bactériologiquement afin d'en déterminer la puissance bactéricide. Les résultats sont consignés au tableau ci-dessous:

Puissance bactéricide de " l'Acaine"

Désignation de l'échantillon: — " Acaine"—Préparation anesthésique du Dr J.-N.-Paul Fournier.
Température à laquelle ont été faites les opérations: 20cc.
Culture employée—B. Typhosus.
Proportion de culture à l'antiseptique—O. 1 c. c. à . c. c.

Echantillon	Dilutions	Temps en minutes de l'exposition du B. Typhosus à l'antiseptique												Coefficient Phénolique
		2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	
Phénol	1:90	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1/90
	1:100	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Acaine	Aucune	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1:5	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
	1:10	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
	1:15													

Cette épreuve indique que cette préparation anesthésique du Dr J.-N.-Paul Fournier possède une puissance bactéricide égale à un quatre-vingt-dixième (1-90) du phénol. Un contact de 3 à 4 minutes a été trouvé suffisant pour détruire toute vie microbienne.

" Dr J.-N.-Paul Fournier, A.-T. Charron
St-Hyacintre Chimiste".

Mon cher Docteur,

Après cinq années d'usages de l'Acaine dans ma pratique journalière, et après l'avoir comparée judicieusement aux autres préparations similaires les plus en vogue, je constate que votre anesthésique local est ce qu'il y a de plus inoffensif, de plus antiseptique et de plus efficace dans notre profession.

Toutes mes félicitations pour votre merveilleux composé.

Bien à vous,

Montréal, 1er mai 1923" Dr J.-E. Mauffette

Remarque—Le Dr Mauffette pratique l'art dentaire depuis bientôt 40 ans et de plus il a été durant de longues années professeur de matière médicale au Collège Dentaire de la Province de Québec. C'est une autorité provinciale en cette matière.

Un grand nombre de célébrités actuelles en art dentaire lui doivent leur formation.

—En général les solutions d'anesthésiques locaux sont contaminables ou contaminées et produisent parfois des infections souvent graves. La chose ne peut jamais arriver avec l'acaine et dans le cas d'abcès dentaires c'est l'anesthésique local par excellence.

SI VOUS ETES SOUCIEUX DE VOTRE SANTE CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX

Dentiers, ponts, couronnes, faits par des experts, et complétés en une seule et même journée.

ECONOMIE DE TEMPS -- ABSENCE DE DOULEUR -- AUCUN DANGER

L'extraction des dents est déduite sur le prix des dentiers.

SATISFACTION GARANTIE

Ce que nous annonçons nous le faisons. — Venez vous en convaincre.

DENTISTES

Houle & LaForest

76, rue St-Joseph - Québec

Heures de bureau: de 9 h. a. m. à 6 h. p. m. durant l'été, Tél: 5926

Annonces Classifiees

RENÉ TALBOT
Matériel d'incendie et machineries. Distributeurs "Goodrich Rubber" Articles de caoutchouc
245-247, rue St-Paul, . . Québec.

Jobin & Paquet Enr.
Plombiers-Electriciens
Spécialité: Chauffage à l'eau chaude. 34, côte d'Abraham, Québec, Can. Tel. Bureau 1869-W, Rés. 1083-J

Argent à Prêter
Montant, $200., $600., $1,000 à $20,- pour la ville seulement. S'adresser au Notaire Samson, Edifice "Québec Railway" Tel : 2441

Exigez la SAUCISSE FOURNIER en paquet de une livre. 138, rue Dorchester, Tél: 7099.

Docteurs Lebon
DENTISTES
71, rue St-Joseph, Tél. 4024

MAISONS A VENDRE
Ces quatre résidences particulières, situées voisines de l'Eglise St-François d'Assise, rue Martial, sont terminées.
L'une est vendue à $5300. et les trois autres sont à vendre, l'une, celle du coin à $5,600 et les 2 autres à $5100., chacune.
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
Possession peut être prise immédiatement. Elles sont construites solides en briques, finies en crépi et en bois de la Colombie : comprenant une grande cave, huit pièces avec salle de bain, huit garde-robes, plomberie moderne, balcon, fenêtres en saillie, etc., etc.
Tous ceux que cela intéresse n'ont qu'à téléphoner au notaire L.-J. Jacques, Immeuble Québec Railway, 1882 ou 4437.

Argent à Prêter
L.-E. FORTIER, N. P.
97, de l'Eglise, Tel. 4486 ou 9096
Argent à prêter sur 1ère hypothèque

FOURRURES
ACHETEZ vos fourrures au prix du gros. Une nouvelle occasion d'épargner votre argent. 12e manteaux en seal français, mouton de Perse, avec garniture Alaska, importés, Ecureuils, opossum, rinz-tail etc. 10 manteaux pour dames en chat sauvage, $110 chacun Un véritable bargain. Réparations de fourrures de toute sorte. Si votre manteau est démodé, apportez-nous-le, et nous le ferons comme un neuf. 200 peaux de castor piqué à grande réduction. Doublure de vison, casques de vison. Loutre naturelle. Venez nous voir, nous vous invitons à la manufacture de fourrure Levoie et Jobin, 147 St-Joseph, en haut du magasin 5-10-15 Woolworth. 19 26 fs.

P. FERLAND
TEINTURIER-NETTOYEUR
de vêtements pour dames et messieurs, aussi nettoyage de fourrures et tapis. Spécialité : Nettoyage Français fait par des experts à un prix modéré. Une visite vous convaincra. Attention spéciale aux commandes du dehors de la ville. Nous allons chercher et portons la marchandise à domicile. 155-157-159 du Pont. Téléphone 2727 et 8506. 14 juin 26 fs.

Gazoline $0.31 pour 15 jours.
Giguère & Frère Enr. Spécialité vulcanisation de pneus de tous genres, huile, graisse, etc. Angle des rues Richardson et de l'Eglise, Québec. Tel. 6888 J. 23-26fs.

NOUVELLE METHODE
L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adresser à S. A. F. Fortier, St-Ubald, Co. Portneuf.

MAISON D'EDUCATION
L'ANGLAIS ENSEIGNE PAR LA POSTE
25 cts la leçon
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit, faire lire, écrire et parler mon élève en anglais, dans l'espace de 40 leçons.
Etablie il y a douze ans.
Ecrire pour détails.
MLLE BLANCHE FISHER
1264, Ave. Lexington, Dept. 79 New-York

TESSIER, FAGES & CIE
Assurances
Edifice Lindsay, Tél. 1662

A VENDRE

PIANOLA — Pianola Aeolian, bon ordre à vendre pour $75,00, avec soixante rouleaux de musique gratis. Adressez-vous, le soir, au No 42 1-2 rue Richelieu, Qué.

AUTO A VENDRE — Chevrolet Sedan 490, Modèle 1928, parfaite condition, 5,000 milles, équipement complet, comprenant : 5 pneus cord Mohawk, 1 bumper nickelé, 1 radiateur cover et Hood cover, 1 Klaxton Horn, modèle 6, 1 paire chaines, 1 jante extra, tous les outils nécessaires avec transfert d'assurance contre feu et dommage à autrui et responsabilité publique. S'adresser à G.-A. Vandry, 73 Grant, Tél. 4787 ou 1054.

AVIS AUX COMMUNAUTES

A VENDRE — Une terre d'une centaine d'arpents, bâtisses, bois et rivière dessus. Place magnifique sur les hauteurs de Charlesbourg. S'adresser immédiatement à Mlle Lepire, Charlesbourg-Ouest.

BOULANGERIE — Boulangerie moderne, grande maison, hangar, remise, près de la station, aucune concurrence, à vendre à bon marché. S'adresser à Mlle A. L'Etoile, Tourville, Co., l'Islet, P. Q.

BILLES GAIAC

Avis aux amateurs du jeu de croquet. — Pour une semaine seulement je donnerai 5 billes pour le prix de 4, toujours la meilleure qualité ; j'ai aussi des stock les maillets pour ce jeu. Les commandes par malle recevront une attention particulière. S'adresser à 158 rue du Roi, E. A. Rousseau, tourneur. Tél. 6385-w.

MAGASIN A VENDRE — Epicerie, bon poste d'affaires, seul dans la localité, abandon pour cause de maladie. S'adresser de 1 à 3 heures par téléphone à 8172.

ON DEMANDE

MENAGERE— Demande position dans un presbytère ou une institution religieuse. Peut donner de bonnes références. S'adresser à casier 168 L'ACTION SOCIALE LTEE. 103 rue Ste-Anne.

ARGENT DEMANDE. On demande à emprunter $2000. à $3000. payera un intérêt de 8 p. c. Meilleures garanties seront données. Pas d'agent. S'adresser à casier 166 L'ACTION SOCIALE LTEE. 103 rue Ste-Anne.
11 juillet 6 fs.

POSITION DEMANDEE. Une jeune fille demande un emploi dans un presbytère, chez un curé seul. S'adresser à casier 165 L'ACTION SOCIALE LTEE. 103 rue Ste-Anne.
11 juillet 4 fs

PROFESSEUR — On demande un professeur avec de bonnes références. S'adresser à M. Geo. Frenette, Sec.-Trés. St-Jean l'Evangeliste, Co. Bonaventure, P. Q.

INSTITUTRICES

INSTITUTARICES. On demande des institutrices et des Instituteurs catholiques et bilingues pour les Ecoles de la Saskatchewan.
Les aspirants doivent avoir fréquenté une Ecole Normale approuvée et y avoir obtenu une brevet supérieur. Ils doivent aussi posséder la langue anglaise suffisamment pour employer exclusivement cette langue dans l'enseignement de certaines matières du programme officiel.
Le salaire minimum est généralement de $1,000 par année.
S'adresser, en donnant les références convenables à : Monsieur l'abbé J. Arthur Gagnon, visiteur diocésain des Ecoles, à l'évêché, Prince Albert, Sask.

INSTITUTRICE — On demande institutrice diplomée pour école de campagne, à 2 milles du village. S'adresser à M. l'abbé A. Chapleau, curé de Landrienne, Abitibi.

INSTITUTRICES — La Municipalité Scolaire de Ste-Famille I. O., demande deux institutrices, salaire $250.00. S'adresser à Jos. B. Prémont, Sec.-Trés.

INSTITUTRICES. On demande des institutrices diplômées pour les écoles de la paroisse. Prix offert $200. par année. Il faudra fournir de bonnes références. S'adresser à William Landry, Sec.-trés. St-Coeur de Marie, Mégantic, P. Q.
11 juillet 6 fs

INSTITUTRICES : La Commission Scolaire de la Rivière Croche, Comté Champlain, à 12 milles de la ville de la Tuque, demande deux institutrices diplômées pour école élémentaire. Une pour enseigner à environ 10 enfants, salaire $250., une autre pour enseigner à 35 enfants, salaire $300. par année, logées et chauffées. Chaque institutrice qui répondra à cette annonce devra écrire sa lettre elle même et l'accompagner d'un certificat de son curé. S'adresser à L. B. Chouinard, sec.-trés. La Croche, P. Q.
12 juillet 6 fs

INSTITUTRICES. On demande des institutrices ou instituteurs possédant diplôme modèle ou académique, et ayant suivi un cours d'Ecole Normale. Connaissance des deux langues absolument nécessaire. Salaire de $1000 à $1200 par an. S'adresser à l'Association Interprovinciale, Vonda Sask.
11 juillet 15 fs.

INSTITUTRICES. La Municipalité Scolaire de St-Théophile de Beauce, a besoin de 3 institutrices, ayant la capacité d'enseigner le nouveau programme d'étude et munies d'un certificat de leur inspecteur. Salaire $300. Pour renseignements s'adresser à M. Aimé Carrier, St-Théophile, Beauce.
5 juillet 15 fs.

INSTITUTRICES — Deux jeunes filles possédant un diplôme modèle et l'autre diplôme élémentaire demandent place pr faire la classe dans un village. Peuvent fournir des références. S'adresser à Casier 167 L'ACTION SOCIALE LTEE. 103 rue Ste-Anne, Québec.

TARIF

1 CENTIN DU MOT: Pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a. m., POUR LE SAMEDI jusqu'à 8½ hres a. m.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiancailles ou mariage, communiqué, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis " sans nom responsable."

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J. E. GIGUERE, tabaconiste, 283 rue St-Joseph, Tél. 2053

J. E. GIGUERE, tabaconiste, 857 rue St-Joseph, Tél. 4764

O. VEZINA & Cie Enr., confiserie, 766 rue St-Vallier, Tél. 8154

J. A. TAILLON, tabaconiste, 1252 B rue St-Vallier, Tél. 1681

J. O. KIROUAC & Cie, Enrg., 177-5e rue Limoilou, Tél. 1974

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'ACTION CATHOLIQUE. — TELEPHONE 8700.

POSITION DEMANDEE

SACRISTAIN — Un homme sobre et honnête demande position comme tel. S'adresser à Casier 164 L'ACTION SOCIALE Ltée, 103 rue Ste-Anne.

AGENTS DEMANDES

VENDEURS — Nous payons toutes les semaines, et nous offrons un emploi permanent dans la vente de nos arbres, racines entières, arrachés à la commande du client. Arbres magnifiques. Département de Services gratis. Nous vous enseignons et nous vous fournissons un équipement gratuitement. Bonne chance pour faire de l'argent. Luke Frères, Montréal, P. Q.

GEORGES BEDARD
FORGERON MACHINISTE
Charlesbourg, Québec.
Manufacturier d'ornements de fer. Spécialité clôtures de cimetières en fer forgé, balcons, croix d'église, escaliers de sauvetage, etc., aussi grillage de broche ondulée de tous genres et en général.

DIVERS

TOMBER D'UN MAL
Cette terrible maladie se guérit avec l'épileptique, traitement rationel et scientifique. Envoyez $0.25 pour échantillon et renseignements J.-W. Gaudette, 1089 rue St-Vallier, Québec.
16 juin 26 fs.

J.-A. Lafrance, confiseur
71 DES FOSSES
Confiseries et pâtisseries de première qualité. Spécialité : gateaux de noces, pâte feuilletée, pâtés au mouton, crême à la glace et fruits.
TELEPHONE 870W.
12 juin 26 fs.

C. A. GEMAEL
102 DU PONT
Ouverture lundi le 18 juin. Nous avons un assortiment complet dans les marchandises sèches. Bas prix, une visite est sollicitée.
14 juin 26 fs.

J'aime l'Eglise et la voudrais soutenir de tout mon pouvoir pour notre foi chrétienne.

BENOIT XV

Notre Tirage total 44,000

25c

POUR OBTENIR CE QUE VOUS DEMANDEZ

SIX FOIS.....$1.00

TELEPHONEZ 8700

ECOUTEZ notre PROPOSITION elle a de la valeur avec des PREUVES que nos Petites Annonces sont les meilleures.

DIVERS

AVIS

Belles fleurs assorties Juin et juillet sont les mois les plus beaux pour le choix de fleurs naturelles.
Mme J.-C. Lefebvre, Enr.
84 Côte du Palais, Tel. 472-7188J Res.
13 juin 26 fs.

BOIS ET CHARBON
Bois franc et bois mou scié, et fendu au voyage ou à la corde, et charbon dur.
Livraison à domicile.
J. ALD. LATULIPPE
(près du Pont Dorchester.)
48, 3ème avenue. Tél. 882.

ZANETTIN ENCADREUR
SPECIALITE : Grand choix de moulures, gravures, imageries de toutes grandeurs, cartes postales, articles souvenirs, portraits au crayon, sur commande, miroirs et cadres de fantaisie. Prix raisonnables, prix spéciaux pour le clergé, L. Zanettin, 28 Côte de la Montagne, Tel : 8158w.

Téléphone 8660 Nuit 5374
Malloy - Vézina Engineering Co. Ltd.
Ingénieurs, Electriciens et Modeleurs.
38-40 rue St-François, Québec.
Filleur de Moteur et d'armature, Lumière Electrique, Travaux de Machines en général et Modelage, Accessoires de Moulins, Poulies de Bois, Courroies, Arbres de couche, Suspenseurs. . . . . .

MARCHANDS

ANCIEN POSTE
MARC COUTURE
147 rue Commerciale, Lévis
700 paires de souliers pour dames à des prix défiant toute compétition.
valant $3.50 pour $1.90
valant $4.50 pour $2.75
valant $5.00 pour $3.50
et bottines pour dames à $1.49, aussi 2 gros "winch" valant $50. pour $20.
Hâtez-vous de profiter de ces occasions.

FERME DU VERMONT
TRES BELLE FERME A VENDRE. — Située dans l'Etat du Vermont, 225 Acres de terre, vingt-cinq vaches à lait, 3 chevaux. En tout 34 bêtes à cornes. Instruments agricoles et roulant moderne et au complet. 18000 érables avec chaudières et appareil. 600 cordes de bois de papier à faire et toutes sortes d'autres bois en quantité. Toutes les améliorations modernes dans la maison. Donne un revenu moyen de $2200.00 par mois. Eglise catholique à un mille et en Canada. Ferme déjà évaluée à $22,000.00 et à vendre aujourd'hui pour $15,500. à des conditions très faciles. Petit montant au comptant et la balance par versements faciles avec intérêt à 5 p. c. Consentirait aussi à échanger pour propriété de ville. Vis à meilleur marché et produits de la ferme se vendant plus cher qu'en Canada. S'adresser à : Louis Audet, Rock-Island, Québec.

Ce n'est pas à coups de poings que se démontre la valeur d'un homme — j'en appelle à Fénelon, Pascal, Vauvenargues, Maine de Biran, Joubert — c'est à coups d'idées.

P. CAUSSETTE

UN NOUVEAU LIVRE A LIRE

Une excellente brochure, drôle et instructive à la fois, et qui ne saurait manquer d'avoir beaucoup de succès aussi bien à la ville qu'à la campagne, vient de faire son apparition.

L'ouvrage a pour titre: "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Casseepinette". C'est une histoire en deux parties, originale, humoristique et comportant, dans un roman propre à provoquer bien des éclats de rire, l'une des meilleures leçons d'hygiène rurale. L'auteur, dans des pages pleines de verve, nous offre un récit parsemé de scènes bien canadiennes, de types de paysans, de légendes et de traditions de chez nous qui seront goûtés par tout le monde, mais surtout par les gens de la campagne. Chacun de ses personnages présente, par ses actes et par ses paroles, une leçon de choses essentielle et qui forme un volume de haute utilité en même temps que très agréable à lire.

C'est une trouvaille heureuse qu'à faite l'auteur, Jean de la Glèbe, en imaginant de présenter un sujet aussi pratique dans une forme aussi originale et amusante. Il y a de tout là-dedans, surtout un sorcier merveilleux dont il faut lire les démêlés avec Belzébuth. Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs, qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Le roman, de belle tenue typographique, a près de cent pages avec illustrations appropriées. Il est édité par monsieur L.-P. Desjardins, de Québec, qui en a acquis les droits d'auteur. C'est une oeuvre que nous recommandons fortement à tous ceux qui aiment à unir l'utile à l'agréable, à s'amuser en s'instruisant.

On peut se procurer cette brochure au prix modique de 25 sous, franco, de l'Editeur : M. L.-P. Desjardins, Casier Postal 674, Québec, P. Q. Prix spéciaux à la douzaine où au cent, et pour les libraires et les marchands.

Vente à l'encan

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de :
J.-M. DELAGE, Forgeron,
St-Marc du Lac Long, Témiscouata.
Cédant autorisé.
AVIS est par le présent donné que
LUNDI, le 6 AOUT 1928
à 10 HEURES A. M.
sera vendu par encan public à la porte de l'Eglise des Etroits, Comté Témiscouata, P. Q. l'actif de cette succession comme suit :
A—Tous les droits du cédant sur les trois cents numéros soixante onze "371" soixante douze "372" dans le dixième "10" du rang du canton Botsford, contenant respectivement cent un "101" acres et quatre vingt quinze "95" acres.
B—Tous les droits du cédant sur un terrain portant la numéro 38B trente huit, D du premier "1" rang du canton Packington avec bâtisses dessus construites.
C—22 Toises Bardeaux d'Amiante (810. sur construites. 16.00
D—200 Briques 200.
E—Gréement de Forge 213.
C—Crédits "dettes de Livre"
La vente se fera séparément, item par item, en bloc pour les items A. B. C. D. E. et à tant dans la piastre pour l'item F.
L'actif sera visible la matin de la vente, s'adressant à M. J.-Henri Gagnon, à l'Hôtel Gagnon.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au syndic soussigné.
Cette vente est faite conformément à l'article 20, paragraphe 3-B de la loi de faillites qui équivant à la vente par shérif.
J.-LUDGER TARDIF,
Syndic autorisé.
Bureaux : 39, rue St-Paul,
Edifice Chambre de Commerce,
Québec, 6 juin, 1928.

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'encan

Dans l'affaire de :
ALFRED GOUSSE
de Rivière-Gilbert, P. Q., marchand,
CEDANT AUTORISE
Avis est par le présent donné que :
MARDI LE 17 JUILLET 1928
A 11 HEURES A. M.
heure avancée
sera vendu par encan public aux bureaux du soussigné, 147 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :
A—Fonds de commerce 2,344.88
et ameublement du magasin 73.00
2,417.88
B—Le roulant 370.00
C—Une balance à foin 100.00
D—Un système McCaskey 75.00
E—Une balance 80.00
F—Un coffre-fort 80.00
A—Une maison de 20 pieds carrés construite et érigée sur un terrain situé à St-Francois de Beauce, premier rang nord-est, et faisant partie du lot numéro cent quatre vingt dix huit "Ptie 198" du cadastre officiel de la paroisse de St-Francois de Beauce avec la jouissance et crop de fruit sur un terrain à prendre à trois côtés du côté nord ouest de la maison appartenant autrefois à Joseph Gousse à aller à la terre de Pierre Boldue sur la profondeur dudit emplacement, circonstances et dépendances.
La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur pour l'item A. et au plus haut enchérisseur pour les items B. C. D. E. F et G.
L'inventaire du fonds de commerce et des autres items ainsi que les titres regardant la propriété peuvent être examinés aux bureaux du soussigné.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, lundi le 16 juillet 1928.
Conditions de paiement : Comptant.
R.-ERNEST LEFAIVRE,
Syndic autorisé.
Bureaux : 147 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.
12 14 juillet.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de :
Napoléon Desruisseaux, Macamic,
Comté Pontiac, Abitibi,
Cédant autorisé.
Avis est par le présent donné que Napoléon Desruisseaux Macamic, Co. Pontiac, Abitibi, P. Q., a le 20me jour de juillet 1923, fait une cession autorisée au soussigné.
Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire sera tenue à Québec, le 24e jour de juillet, 1923, à 3 heures p. m. "heure avancée" au bureau du soussigné, Edifice Chambre de Commerce, 20 rue St-Paul, Québec.
Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.
Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite Loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.
Daté à Québec ce douzième jour de juillet, 1923.
J.-LUDGER TARDIF,
Syndic autorisé.
Bureau: 39, rue St-Paul,
Edifice Chambre de Commerce,
Québec.

Vente à l'encan

I.A LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de :
POTVIN et CIE et POTVIN et FILS,
de St-Gédéon, Lac St-Jean,
Québec, Marchands.
Cédants autorisés.
Avis est par le présent donné que
SAMEDI, LE 21 JUILLET 1923
A 11 HEURES A. M.
sera vendu par encan public, aux bureaux du soussigné 147 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite décrit comme suit :
A—Fonds de commerce général 11,693.40
et ameublement du magasin 206.75
11,900.15
B—Dettes actives "crédits" 5,847.21
C—Roulant 320.00
D—Une tank à gasoline, 250 galls 375.00
E—Un safe, "16 x 23 intérieur" 100.00
F—Une balance "Brandford" 135.00
G—Une machine à écrire "Empire" 30.00
H—1—Un terrain et emplacement situé dans le village de St-Gédéon, mesurant quatre-vingt-sept pieds "87" de front sur cent trente sept "137" de profondeur, le tout plus ou moins, et est borné en front vers l'est au chemin public, et en arrière vers l'ouest au terrain de Etienne Coulombe, joignant par le côté nord au terrain de Elie Murray ou son représentant et par le côté sud à celui de Etienne Coulombe, lequel terrain fait partie du lot No. 11 du cadastre officiel pour le deuxième rang du canton Signal, comté susdit, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
2—Un terrain ou emplacement situé dans le village de St-Gédéon, Lac St-Jean, mesurant cinquante huit pieds de front sur cent vingt-cinq "125" de profondeur et borné en front vers le sud au chemin public, en arrière vers le nord et par le côté est au terrain de Elie Murray et par le côté ouest au terrain de F. Potvin avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et faisant partie du lot No. 11 B du cadastre officiel, pour le deuxième rang du canton Signal. Ces deux terrains seront vendus en un seul item.
La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur pour les items A. B. et C. D. au plus haut enchérisseur pour les items E. G. F. H.
L'inventaire et la liste des crédits ainsi que les titres regardant les propriétés peuvent être examinés aux bureaux du soussigné.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce des autres items vendredi le 20 juillet 1923.
Conditions de paiement : Comptant.
R.-ERNEST LEFAIVRE,
Syndic autorisé
Bureaux : 147 Côte de la Montagne, "Edifice Rossi", Québec, Que.
11 14 19 juillet

L'homme a coûté Dieu et Dieu ne coûterait rien à l'homme ! Ce serait vraiment trop demander.

GOUNOD.

COURRIERS DE LA PROVINCE

GENTILLY

IMPOSANTES FUNERAILLES

Gentilly Nicolet, 12. — Ce matin un voile de tristesse planait sur notre village et un public nombreux répondait à l'appel de la cloche pour assister au service funèbre de feue Mme Jérémie Poliquin.

Le deuil était conduit par son époux Jérémie Poliquin et ses filles, Yvonne, Germaine, Marguerite, Brigitte et Dolorès; ses frères : Ernest, Maurice et Télesphore Provencher de Gentilly, Albert de Montréal, Rodolphe Poliquin et Alphonse des Etats-Unis ; Ses beaux-frères : Denis Poliquin de Montréal, Raoul Poliquin de Drummondville, et Henri Poliquin de Bécancourt; Ses soeurs : Mme Chénier de Gentilly, Mme Durand du Cap; Sa vieille mère Mme Luc Provencher de Gentilly assistait aussi à ses funérailles.

Les porteurs étaient : MM. L. Trottier, L. Baril, J. Gaudet, A. Beauchesne, L. Dumont portait la croix.

Un grand nombre de parents et d'amis de la famille affligée étaient accourus pour offrir leurs témoignages de sympathies.

L'office divin fut particulièrement imposant par la beauté du programme musical et par l'assistance.

M. l'abbé Beaudet un ami de la famille, célébra le service divin, assisté des abbés Jos. Beauchemin, curé de Ste-Marie de Blandford et l'abbé Rheault vicaire à Ste-Sophie.

A l'orgue on chanta la messe de "Yon". Elle était sous l'habile direction de M. Jos. Blondin, maître de chapelle de Bécancourt. Une trentaine de ses chantres composée de voix mixtes rendirent tout le programme avec un ensemble et un brio remarquables.

Les principaux solistes du choeur de chant de Bécancourt furent : M. Jos. Blondin, son fils Paul, étudiant en loi, Ben Dubé, Clémence Côté.

A l'offertoire et avant le Libera, M. Camille Duguay, Baryton de Montréal, interpréta deux pièces remarquables qui ne manquèrent pas de produire une profonde impression. Il rendi également aussi le "Crucifix de Faure" avec le concours de M. Rheault. A la sortie M. Paul Blondin chanta le "Miseremint Mei de Büsser". La famille a reçu de nombreux télégrammes de sympathies comme aussi lettres, bouquets spirituels, offrandes de messes et offrandes de fleurs naturelles.

UN BEAU CONCERT

M. Camille Duguay a donné un concert à la salle Rheault. Plusieurs amateurs s'étaient réunis pour applaudir le chanteur canadien qui donna un programme fort apprécié et d'une haute valeur artistique.

M. Paul Blondin, étudiant en loi de Montréal, s'est révélé un baryton au timbre riche et prenant. Le choix délicat de ses pièces a été particulièrement remarqué.

Mlle Juliette Blondin, une jeune pianiste de talent, joue déjà avec beaucoup d'assurance, de fermeté et un avenir musical brillant lui sourit.

M. Farrier, violoniste a beaucoup coopéré au succès du concert.

Mlle Lucienne Beaudet, soprano qu'accompagnait au piano M. Gaston Lesieur a recueilli sa large part d'applaudissements.

M. Jos. Blondin, basse chantante, a très bien rendu "L'Adieu de Tolstoi" avec obligato de violon par sa fille Mlle Juliette Blondin.

Mlle Thérèse Blondin qui avait la lourde tâche d'accompagner a peu près tout le programme s'en est acquittée d'une manière parfaite et avec cette discrétion rare qui font le charme et la force des récitaccompagnateurs.

Nous avons rarement l'avantage d'assister à de telles fêtes artistiques. Nous faisons des voeux pour que, M. Duguay et ses artistes reviennent encore.

REMEDE INDIEN
Maux d'estomac et dyspepsie Des herbes sauvages que vous faites bouillir vous-mêmes. Mme E. Richard, 32 rue Ste-Famille, Haute-Ville, Québec. Depuis trois ans, je souffrais terriblement de dyspepsie. La moindre nourriture me faisait tellement que je pensais d'étouffer; j'étais sur les bords toujours étourdie, des maux de tête, des points dans l'estomac. Depuis que je prends le Remède Indien, je suis parfaitement bien; je fais tout mon ouvrage avec plaisir. Je recommande beaucoup le Remède Indien.
Fabriqué par J.-A. TREMBLAY, Ste-Anne de Beaupré, B. P. Riv. aux Ohiens
Dépositaires : W. BRUNET et Cie, J.-E. LIVERNOIS, Ltée.

Chevaux à vendre

Je viens de recevoir directement des fermes de l'Ontario, 3 chars de magnifiques chevaux, pesant de 1000 à 1400 livres, comprenant des bons chevaux d'ouvrage, quelques chevaux de voitures légères et une spécialité de belles juments pour cultivateurs.
J'ai aussi à vendre 25 poneys dont 7 sont bien dompté et bien attelés
J'invite les intéressés à venir les voir et je leur donnerai satisfaction en leur vendant chaque cheval garanti et au plus bas prix du marché.
Omer Turgeon
23 rue Montmagny, St-Sauveur, QUEBEC. Téléphone 3596

COMME DANS LE BON VIEUX TEMPS

Les liqueurs douces TIMMONS ont encore la même QUALITE et le MEME GOUT DELICIEUX QUI LES A RENDUES FAMEUSES.

Rien de supérieur dans ces temps de chaleur. — Prenez-en tous les jours.

Ordonnez-les à la caisse.

TIMMONS
QUEBEC

National Sign Co.
La Cie d'Enseignes Nationales
Enseignes commerciales de tous genres.
Murs et panneaux réclame. Spécialité:
Enseignes électriques.
57½, rue St-Joachim,
Tél: 1890-F.

Exigez que votre épicier vous rendre la célèbre saucisse FOURNIER, 138, rue Dorchester, Tél. 7099.

AVIS AU CLERGE

Grande propriété à vendre située à environ 6 milles de la ville, accommodation transport 20 trains par jour, 70 à 75 milles pieds carrés, le tout entouré d'arbres fruitiers et d'ornementation ; 16 appartements, fils électriques installés, fournaise à vapeur capacité assez forte pour chauffer double grandeur. Construite en 1915, l'ambrissage en brique, l'extérieur est en brique rustique, finie de première classe et pourvue des dernières accommodations le tout en parfait ordre, aqueduc privé, système de gravitation, véranda 8 pds. tout autour de la maison, grande cave à légumes et autres dépenses, à part fournaise à eau chaude capacité 80, hangar, écurie, poulailler etc. Situation incomparable et entièrement isolée, convenable pour communauté. Pour informations s'adresser à casier 157 L'ACTION SOCIALE LTEE. 103 rue Ste-Anne.
juin 21 23 30 juillet 7 14 21

Le journal franchement catholique n'est d'aucune coterie, d'aucune catégorie il est ce parti de Dieu contre le parti de Satan.

PRODUITS DE LA FERME

Coopérative Fédérée de Québec
—30-34, Place Marché Champlain
Tél. 8311 8312.

BEURRE

Pasteurisé, en pains de 1 lb. boîtes de 60 lbs	0.34
Choix No 1 en pains de 1 lb. boîtes de 50 lbs	0.33
De crèmerie No 2, en pains de 1 lb boîte de 50 lbs	0.32
Beurre de ferme	0.29

FROMAGE

Spécial coloré
Fort en meules d'environ 25 lb 0.30
Doux en petites meules d'environ 12 lbs .20
Doux en petites meules d'environ 12 lbs .19
Kraft MacLaren, en boîte de 5 lbs .21

OEUFS

Canadiens, strictement frais, boîtes de 30 doz 0.30
Oeufs No. 1 24

MIEL

Blanc en chaudière de 30 lbs. .14
Blanc en chaudières de 2½, 5 et 10 lbs, par crates de 60 lbs .15
Ambré, en chaudières de 30 lbs .12
Brun, en chaudières de 30 lbs. .11
Sucre d'érable 0.22 à 25
Sirop le gal 2.25 à 2.75

LEGUMES

Oignons rouges, sacs d'environ 100 lbs $4.00
Patates sacs de 80 lbs 1.50
Choux de Siam de table 1.50

SAINDOUX

Pur lard, en seaux de 20 lbs 3.35
Pure lard en pains de 1 lb. Boîtes de 50 lbs .18

VIANDES FUMEES

Jambons de 10 à 15 lbs .27
Jambons de 15 à 20 lbs .26
Jambons de 20 à 30 lbs .24
Bacon à déjeuner de 8 à 14 lbs .28
Epaules fumées de 4 à 8 lbs .17
Rolls .22
Cottages 0.26
Jambons cuits désossés, ronds 38

SAUCISSON

Bologna .10

LARD SALE

Gras de dos, 40 à 50 morceaux, baril de 200 lbs 35.00
Gras de dos, 40 à 50 morceaux, baril de 200 lbs 34.00
25 à 35 morceaux barils de 200 lbs Gras 32.00

VOLAILLES

Poules et poulets, la lb 20 à 35
Oies 0.20
Canards 0.22
Dindes, de 30 à 40 la lb

BOEUF

Carcasse de boeuf 400 à 600 lbs 0.07 à 0.13

LARDS

Gros lard 11 à 14
Jeunes lards frais abattus. 15 à 16

AGNEAUX

Agneaux abattus 20 à 25

Moutons 9 à 0.14

FEVES ET POIS

Pois à soupe garantis extra cuisants .5½
Fèves blanches canadiennes No 1 .05½

TABAC

Quesnel No 1, balles de 25 lbs .40
Parfum d'Italie, balles de 25 lbs .35
Brésil, balles de 25 lbs .30
Rouge Quesnel, balles de 25 lbs .27
Beaver Brand, balles de 25 lbs .30
Rouge No 1, balles de 25 lbs. .17
Connecticut, balles de 25 lbs .17
Grand Havane, balles de 25 lbs .17
Petit Havane, balles de 25 lbs .18
Golden Spanish, balles de 25 lbs .18
Spécial Faible, balles de 25 lbs .18

A ces prix, il faut ajouter 2½ % de taxe sur les viandes fumées, le lard salé et le tabac.

Le marché du beurre est à la baisse. Les différentes qualités accusent des réductions d'un et de deux sous, à la livre. Les arrivages sont abondants en même temps que la demande des exportateurs est à peu près nulle.

Le marché du fromage a aussi des tendances au fléchissement. Cependant les offres qu'ont faites les commerçants canadiens aux exportateurs anglais et quelques ventes exécutées pour le compte des Etats-Unis ont soutenu le marché et empêché une baisse plus prononcée.

D'une semaine à l'autre, les prix des oeufs baissent graduellement. La mise en entrepôt est à peu près terminée, et les stocks qui sont détenus en entrepôts sont présumés être plus considérable que ceux de l'an dernier à la même époque.

Le marché des lards est irrégulier. La demande est soutenue pour les morceaux de 100 à 125 livres, mais pour les grosses pièces, on trouve difficilement des acheteurs.

BEURRE

Il paraît avoir touché son plus bas prix. Il y a eu une avance de ¼ de c. par livre à l'encan de jeudi, le 5.

FROMAGE

Le marché reste toujours ferme. Le marché anglais paraît vouloir placés des commandes en plus grandes quantités.

OEUFS

Le marché demeure stationnaire. Les arrivages sont toujours amplement suffisants pour fournir à la consommation locale.

VIANDES FRAICHES

Marché stationnaire. Les arrivages s'absorbent assez facilement.

TESSIER, FAGES & CIE
Edifice Lindsay, Tél. 1662
Assurances

PROVISIONS ET VIANDES

Prix du Marché
EMOND & COTE
Provisions en gros.
22 rue St-Pierre Qué.
Tél. 900—901

Beurre Château	0.32
Beurre Laurentide	0.32
Beurre de ferme	0.29

FROMAGE

Fromage, 1½	0.32
Fromage, petit	0.30
Fromage, gros	0.20
Fromage Oka	0.40
Fromage McLaren, à la crème	0.32
Fromage "Kraft loaf"	0.32
Fromage "Kraft oaf" Swiss	0.47
Fromage "Kraft loaf" Pimend	0.36
Fromage McLaren Canada Small	.95
Fromage Comemberg, boîte doz	$6.00
Swiss Gruyère, boîte doz	$6.00

OEUFS

Oeufs strictement frais	0.30
Oeufs No 1	0.26

SAINDOUX

Saindoux pur seaux 20 lbs	3.30
Saindoux pur, canistre 10 lbs	0.17
Saindoux pur canistre 5 lbs	0.17
Lard "gras"	13 à 14

VIANDES FUMEES

Jambons, petits	0.25
Jambons, moyens	0.23
Jambons cuits	0.37
Rolls	0.21
Picnics	0.17
Cottages	0.23

VIANDES FRAICHES

Lards "légers"	16
Lard gras	13 à 14

Demande bonne, le beurre à la baisse ainsi que les oeufs no. 1 quand au reste le marché est assez ferme.

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Allant dans les montagnes Blanches, Portland, et Old Orchard.

SHERBROOKE — BOSTON —ET NEW-YORK

Le train rapide des "Montagnes Blanches" sur le chemin de fer QUEBEC CENTRAL de Québec Gare du Palais, à 7-15 a. m. tous les jours le dimanche excepté, arrivant à Sherbrooke à 1.00 p. m. Portland 8-20 p. m. est le seul convoi comportant des wagons-salon "Pullman" à destination pour Sherbrooke, et Portland via le Mont Washington et la fameuse Grawford's Notch. — Voyage de jour aller et retour.

EXPRESS POUR NEW-YORK ET BOSTON : Départ de Québec, "Gare du Palais" à 2-15 p. m., tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 7-50 p. m. Boston "Gare du Nord" à 8-00 a. m. et New-York, "Grand Central" à 11-45 a. m.

Des wagons-lits directs sont en service de Québec à New-York avec raccordement immédiat à Sherbrooke aux voitures-dortoir pour Manchester, Lowell et Boston, d'où connexions sont faites pour New Bedford, Fall River, Woonsocket et autres points dans et au sud de la Nouvelle-Angleterre.

Service de wagons-restaurant sur tous les trains

Pour information, billets, location de places, etc., s'adresser aux bureaux des billets : — 30 rue Saint-Jean, tél : 93; Chateau Frontenac tél. 1840 et à la Gare du Palais, tél. 663.

F. O'CONNELL,
Agent de ville et de District.

UNE CONVERSION FAMEUSE

"La Conversion des Mormes anglicane de Calder"; M. l'abbé Cyrille Garnon, S. T D. professeur de Théologie dogmatique à l'Université Laval Québec.

Double conférence mise en brochure, par les soins de la "Catholic Truth Society of Canada", 67 Bond Street, Toronto. En même temps que l'édition française, les éditeurs ont fait de la brochure une édition anglaise.

Cette histoire de la conversion en bloc de toute une communauté de mormes anglicans, ainsi que l'exposé très clair des facteurs, intellectuels et moraux, de cette conversion, offrent le plus vif intérêt non seulement aux lecteurs catholiques qui s'en réconforteront, mais aussi aux protestants.

Les deux brochures de la "Catholique Truth Society" sont en vente au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 105, rue Ste-Anne, Québec, (casier, 126), à 12 sous l'unité et $1.00 la douzaine, franco. paqueté.

ROBINSON CRUSOE

La merveilleuse histoire de Robinson Crusoé ainsi que celle du Robinson Suisse sont en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec.

Prix: Robinson Crusoé, $1.10 franco; Robinson Suisse, (II vols) $2.00 franco.

LES USINES ELECTRIQUES CENTRALES DU CANADA

(Suite de la page 9)

Au cours de l'année, plusieurs installations importantes ont été commencées alors que d'autres ont été complétées, la principale étant la station Queenstown de la Commission Hydroélectrique d'Ontario. Cependant, elle n'est pas incluse dans le rapport de 1921 parce qu'une seule turbine avait été placée, et cela seulement en décembre. L'usine de la Commission sur la rivière Nipigon, avec une capacité de 25,000 h. p., est une addition sur 1920 et la compagnie Laurentide a mis en opération une nouvelle turbine de 22,000 h. p, et en a installé une autre d'égale capacité en 1922. Il y a plusieurs développements nouveaux formant 2,800 h. p., à Montmagny, Québec; 4,700 h. p. à Sherbrooke, Québec et 13,800 h. p. à Winnipeg, Manitoba, en plus d'une turbine à vapeur produisant 6,700 h. p. à Saskatchewawn et de nombreuses installations de moindre importance par tous le pays.

En cinq ans le nombre des usines a grandi de 666 à 857, et depuis 1920, a augmenté de 28, dont une usine hydraulique et trois à combustion et 34 stations non-génératrices. Les usines non-génératrices, sous la juridiction de la Commission Hydraulique de l'Ontario comptent pour 21 dans le chiffre d'augmentation mais quelques-unes avaient déjà été des usines commerciales génératrices en 1920, et de même, au Manitoba, trois usines génératrices ont été changées en non-génératrices par la Commission Electrique du Manitoba, qui a aussi établi deux nouvelles usines non-génératrices.

Le changement dans la qualité de propriété est une diminution de deux dans le nombre des usines commerciales et une augmentation de quarante dans les usines municipales.

Le capital employé dans l'industrie, comprenant la valeur des sites, des édifices, de l'outillage, des matériaux, des espèces en caisse et autre actif de roulement, a atteint $484,669,451, soit une augmentation de 8 pour cent sur 1920, et de 36 pour cent sur 1917. Cette augmentation se trouve en plus grande partie dans les usines municipales qui avaient un capital total de $73,185,673 en 1917 et de $157,229,624 en 1921. Plus de 82 pour cent de cette augmentation provient des usines municipales de l'Ontario, bien qu'il y ait eu une forte augmentation dans toutes les provinces. Dans la majorité des cas, la moyenne du capital proportionnellement à chaque unité électrique est plus considérable qu'en 1920, comme on le constate au bas du tableau 3. Dans ces moyennes il faut indure les matériaux, l'argent en caisse et autre roulant de toutes les usines, génératrices ou non, de sorte qu'elles ne peuvent servir à établir un prix de revient. Tout de même, elles donnent la relation des valeurs entre les différentes provinces en autant qu'elles sont affectées par les conditions locales et la nature du pouvoir générateur.

Le revenu brut des usines centrales a augmenté de plus de 64 pour cent sur 1917 et de 11 pour cent sur 1920. En certains cas le revenu de $73,376,580 se trouve majoré, surtout quand un courant passe par deux ou trois usines centrales avant d'atteindre le consommateur. Cependant, le coût total de l'énergie électrique achetée par les usines centrales en 1921, a été de $15,104,958, laissant une somme nette de $58,271,622 payée par les consommateurs pour 5,164,132,000 kilowatt-heures, plus une faible quantité non mesurée. Ceci donne comme revenu provenant des consommateurs, une moyenne d'environ un centin par kilowatt-heure, mais la moyenne des taux d'éclairage est sensiblement plus élevée alors que celle du pouvoir est naturellement plus basse.

Le chiffre des dépenses comprend les salaires, traitements et appointements, le coût du combustible, le loyer des bureaux, les taxes, les annonces, l'entretien des édifices et de l'outillage, autres dépenses diverses et le prix de l'énergie achetée. Ce dernier item, à lui seul, se monte à $15,104,958 pour toutes les usines et figure dans les dépenses diverses. Les usines génératrices ont acheté en tout pour $6,041,389 d'énergie alors que les usines non-génératrices ont payé $9,063, 569 pour l'énergie alors que les usines non-génératrices ont payé $9,063,569 pour l'énergie achetée et distribuée par elles.

Le chiffre global des dépenses accuse sur 1920 une augmentation de 4 pour cent, malgré une diminution de 5 pour cent dans le coût du combustible, et bien que les usines à combustible aient eu une production moins considérable. Les salaires ont augmenté de 4 p. cent sur 1920, mais comparés à ceux de 1917, ils montrent une augmentation de 96 pour cent, alors que le nombre des employés a augmenté de 21 pour cent.

L'augmentation sur 1917 de 21 pour cent dans le nombre des employés a été porté de 3,312 à 5,595 et le nombre des usines, de 343 à 480, alors que l'augmentation totale de 1921 sur 1920 est seulement de 21 employés.

Le nombre d'abonnés ou clients a augmenté sur 1920 de 894,158 à 973,212, soit un peu plus que 8 pour cent. Il est certainement remarquable de constater qu'au delà de 45 pour cent du total des clients soit abonné à des usines ne générant pas leur propre pouvoir, bien que le revenu de ces usines soit seulement 29 pour cent du revenu global. Les clients des usines municipales non-génératrices dans l'Ontario forment environ 70 pour cent de la totalité des abonnés de toutes les usines non-génératrices au Canada, la Colombie Britannique fournissant 11 pour cent de ce total et les 19 pour cent qui restent sont répartis entre les autres provinces.

Un grand nombre de familles vivant dans les banlieues et villégiatures non incorporées, et se servant de l'électricité pour la cuisson et l'éclairage, sont comptées dans la population rurale. Il ne serait cependant pas exagéré de dire que les deux tiers des familles vivant dans des centres d'un caractère urbain, ont employé l'électricité en 1921.

L'augmentation sur 1920 des lignes sur poteaux a été de 825 milles, dont 72 milles pour transmission et 763 milles pour distribution. Cette croissance des lignes aériennes est une indication de l'étendue des nouveaux territoires desservis, mais elle n'indique pas nécessairement une augmentation correspondante en affaires, parce que de nouveaux fils sont ajoutés aux lignes existantes dès que la charge devient trop forte pour les circuits établis, sans addition au nombre de poteaux. Dans cette longueur des lignes, il faut aussi inclure les lignes dans les conduits souterrains des villes. Comme on doit s'y attendre, la plus grande partie des lignes de transmission se trouve dans les provinces où l'électricité est générée par la force hydraulique.

La puissance totale du pouvoir que peuvent générer toutes les usines est de 2,111,419, ce qui est une augmentation de plus de 3 p. 100 sur 1920. C'est dans la Saskatchewan que l'augmentation a été comparativement la plus rapide, la capacité des machines génératrices a augmenté de 60 pour cent et le nombre des usines a augmenté de 70 pour cent. Toutes les usines de cette province sont à combustible, plusieurs d'entre elles employant des engins à combustion interne, et dans la plupart des cas, la production de l'usine étant sur une très petite échelle. Les usines de l'Ontario accusent la plus grande augmentation dans l'outillage de génération primaire, soit 104,608 h. p. ou 13 pour cent.

Il y a eu peu de changement dans l'outillage des usines auxiliaires au cours de l'année, et comme on peut s'y attendre, 88 pour cent de cet outillage est installé dans l'Ontario, le Québec et la Colombie Britannique. Les usines municipales n'ont que 4 pour cent de pouvoir auxiliaire primaire, alors qu'elles ont 23 pour cent du pouvoir hydraulique dans l'équipement des usines principales.

Ce qui frappe le plus dans l'industrie des usines électriques centrales du Canada, c'est la prédominance du pouvoir hydraulique comme force primaire. Les turbines de toutes les usines ont une capacité globale de 1,826,357 h. p., ce qui dépasse 92 pour cent de la capacité totale de toutes les forces motrices, alors que dans les usines commerciales cette proportion est encore plus forte, atteignant 97 pour cent.

La capacité des turbines dans les usines de l'Ontario atteint presque 100 pour cent du total de toutes les forces primaires et dans la province de Québec, cette proportion est le 99 pour cent et de 97 pour cent dans le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Le Canada est très riche en ressources hydrauliques. Presque tous les grands centres industriels de ce pays se servent actuellement de l'énergie hydro-électrique et possèdent, dans leur voisinage immédiat, d'amples réserves de force hydraulique. " Plus de 90 pour cent du total de la force motrice utilisée par les usines électriques du Canada dérive de l'eau."

Les ressources hydrauliques de la Puissance sont administrées tantôt par les autorités fédérales et tantôt par les gouvernements provinciaux. Celles qui se trouvent dans l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon et les territoires du Nord-Ouest, sont placées sous la gestion immédiate de la division des Forces hydrauliques du Dominion, du ministère de l'Intérieur. Dans le reste du pays, les forces hydrauliques sont administrées par les organismes suivants : en Colombie Britannique, le Ministère des Terres ; dans Ontario, le ministère des Terres et Forêts ; en Nouvelle-Ecosse, le commissaire des Travaux Publics et des Mines ; dans l'Ile du Prince-Edouard, le commissaire des Travaux Publics.

Dans les provinces du Manitoba, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvele-Ecosse, des commissions gouvernementales ont été constituées, soit pour la captation, soit pour l'achat de la force motrice, ainsi que pour la transmission et la distribution de l'énergie électrique. C'est la province d'Ontario qui a obtenu le plus grand succès dans cette direction, au moyen de sa Commission Hydro-électrique, constituée en 1905. En général, cette commission se substitue à l'action des municipalités, en se chargeant soit de produire, soit d'acheter l'énergie électrique, sous le principe coopératif. Elle agit également au nom et pour le compte du gouvernemnt provincial, lequel fournit les fonds nécessaires à l'entreprise. En 1919, cette commission fournissait de l'énergie électrique à 230 municipalités et exploitait 16 usines, développant au total 315,929 h. p. Les Commissions de la Force Motrice du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse, formées en 1919, et la Commission de Force Motrice Electrique du Nouveau-Brunswick créée en 1920, fonctionnent à peu près de la même manière que la Commission Hydro-électrique d'Ontario. Au Manitoba, la commission achète de la cité de Winnipeg la force motrice et la transmet à Portage la Prairie et aux autres villes du sud de la province ; de plus, elle exploite, à Minnedosa, une usine hydroélectrique de 125 h. p., plus une autre au pétrole, de 240 h. p., et, à Virden, une usine au pétrole de 240 h. p. La Commission de la Nouvelle-Ecosse a capté, à la baie St-Margaret, deux chutes d'eau produisant ensemble 10,820 h. p. qu'elle vend en totalité à la Compagnie des Tramways et de la Force Motrice de la Nouvelle-Ecosse, pour la consommation de la cité d'Halifax et ses environs ; en outre, elle a acheté et reconstruit une usine de 70 h. p. sur la rivière Musha-mush, dont elle vend la production en bloc pour la consommation de Lunenburg et Riverport. La Commission du Nouveau-Brunswick vient d'achever la construction d'une usine hydroélectrique de 11,-100 h. p. sur la rivière Musquash, le courant étant trasmis à St-Jean et Moncton, où il est distribué et, de plus, cette Commission achète de la force motrice en bloc, pour la consommation de Newcastle, Douglastown et autres localités du nord-est de la province. Dans la province de Québec, il n'existe pas de commission gouvernementale de cette nature ; toutefois, la Commission des Eaux Courantes de Québec travaille activement à l'étude des chutes d'eau et à la construction de réservoirs, pour le développement des forces hydrauliques.

La Division des Forces Hydrauliques du Dominion, de concert avec les différentes organisations provinciales, a procédé à une analyse coordonnée des forces hydrauliques de la Puissance, ce qui lui a permis d'en dresser l'inventaire que nous donnons ci-dessous.

Provinces.	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 pour cent du débit. Au minimum habituel du débit h. p.	Au maximum de débit (pendant six mois,) h. p.	Turbines installées, h. p.
1	2	3	4
Colombie Britannique	1,931,142	5,013,460	328,977
Alberta	475,281	1,137,505	83,067
Saskatchewan	513,481	1,087,766	.....
Manitoba	8,270,491	5,769,444	134,025
Ontario	4,950,300	6,808,190	1,299,230
Québec	6,915,244	11,640,052	1,073,883
Nouveau-Brunswick	50,406	120,807	42,039
Nouvelle-Ecosse	20,751	128,264	47,100
Ile du Prince-Edouard	3,000	5,270	2,239
Yukon et Territoires du N.-Ouest.	125,220	275,260	13,199
	18,255,316	32,075,998	2,973,759

Le Canada possède des turbines installées, produisant 2,973,750 h. p. Une analyse détaillée de la relation existant entre cette machinerie en action—prenant en considération les réservoirs locaux et les facteurs de charge—et les forces hydrauliques utilisables correspondantes indique, qu'à l'heure actuelle, " les forces hydrauliques de la Puissance reconnues et susceptible de captation ", permettent l'installation de turbines développant 41,-700,000 h. p. En d'autres termes, les turbines fonctionnant aujourd'hui ne représentent que 7-1 pour cent du total des forces utilisables. A l'appui de cette assertion, on peut citer le cas des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ; une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire, à peu de frais, des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau, si bien qu'en tenant compte du facteur de diversité entre les forces hydraulique et les besoins des consommateurs, ces deux provinces possèdent respectivement 200,000 et 300,000 h. p. utilisables, au lieu des chiffres très inférieurs portés au tableau ci-dessus.

Avec 338 h. p. développés par 1,000 habitants, le Canada occupe une situation privilégiée au point de vue des ressources hydrauliques disponibles et utilisables, n'étant surpassé à cet égard que par la Norvège. L'énorme volume des forces hydrauliques restant en réserve, assure l'exploitation et le développement graduels des autres richesses naturelles du pays, tout spécialement si on les utilise concurremment avec les immenses ressources houillères de la Puissance.

Le journal que l'homme d'affaires et de profession aime à apporter en villégiature le samedi, c'est l'Action Catholique.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous sommes acheteurs A L'ANNEE, de crème et payons les plus hauts prix du marché. Expédiez-nous tout de suite ce que vous avez, Remise faite régulièrement le 15 et le 30 de chaque mois.

LA CIE LAITERIE LAVAL, Enr.
237, 4ème Avenue, Limoilou,
Tél. 4066-5392-W. QUEBEC

Pendant les mortes saisons d'été, laissez apporter les pâtisseries VAILLANCOURT chez-vous ; elles sont si délicieuses.
Tél. 2575.

PROFITEZ DU COURS ACTUEL DU CHANGE

NOUS OFFRONS LES OBLIGATIONS SUIVANTES :
Prix sujets à confirmation

		Prix Normal	environ
FRANCE :			
G. Français	5%	103	84
G. Français	5%	103	45
G. Français	4%	103	88
Ville de Paris	5%	96	22
Crédit National (à tirages)	5%	96	29
ALLEMAGNE : (par 1,000,000 de marks)			
G. Allemand	5%	240,000	13
Hambourg	4½%	240,000	14
AUTRICHE : (par 1,000,000 de couronnes)			
V. de Vienne	5%	200,000	30
G. Autriche	6%	200,000	25
POLOGNE : (par 1,000,000 de marks)			
G. Polonais	%	200,000	27

E.-L. HARDY & Cie
98, rue St-Pierre
Tél: 8620 Québec, P. Q.

GRATIS !

Pour tout achat de 50 sous, en détail, à l'une de nos succursales, vous recevrez un coupon pour le tirage d'un Automobile Ford à votre choix.

JOS COTE, Limitée,
6 Succursales 6
Québec.

SAMEDI APRES-MIDI

Veuillez prendre note que durant les mois JUILLET ET AOUT, notre établissement fermera à une heure le samedi après-midi.

Mechanics Supply Company Ltd.

80-90 rue St-Paul, Québec.

Placement de tout Repos

Merveilleuse croissance d'une entreprise montréalaise

A propos de l'emprunt 1ère hypothèque de $500,000 à 6% de la

J.-B. Baillargeon Express Limited

Fondée en 1900 avec un capital de $1,500, constituée par actions en 1912, la J.-B. Baillargeon Express offre en garantie de son emprunt de $500,000, (pouvant être éventuellement porté à $600,000) un premier lien sur des bien d'une valeur totale de $1,214,581.55, dont plus de $815,000 en immeubles à l'épreuve du feu, ds rue d'Ontario, proche la rue St-Denis, à Montréal. C'est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de roulage et d'entreposage du Canada. Son emprunt est destiné au remboursement en grande partie anticipé d'une dette hypothécaire de $135,000 et à la construction déjà fort avancée d'un garde-meuble (storage) en béton armé de 157 pieds x 80.6, à 7 étages, à côté des vastes bâtiments actuels, rue d'Ontario.

Ses bénéfices annuels depuis dix ans ont été en moyenne de $82,208.00
Sa charge annuelle d'intérêts durant la même période — charge qui s'absorbe dans le service du nouvel emprunt—a été en moyenne de 15,818.86
Occupé seulement aux trois-huitièmes ,au prix de location actuel, le nouveau garde-meuble donnera un revenu net de 75,000.00

Soit un montant total de .. $123,018.86

Les obligations de la J.-B. Baillargeon Express Limited sont remboursable en série, de 1925 à 1935
Aux prix de souscription, variable selon l'échance, elles rapportent 6½ %
Tous renseignements sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais
LIMITEE
MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU DE QUEBEC
Immeuble de la Banque Nationale —Tél: 8620

Les Usines de

La Machine Agricole Nationale
LIMITEE

Montmagny, P.Q.

sont toujours en opération

Cultivateurs, achetez les Machines "National"

NOS VOYAGEURS visitent régulièrement chaque paroisse et sont en mesure de vous offrir des instruments aratoires de haute qualité: FAUCHEUSES, RATEAUX, EPANDEURS, ENGINS A GAZOLINE, BATTEUSES, BANCS DE SCIE, GODENDARDS, CHARRUES, HERSES, Etc., Etc.

Nous gardons toujours à Montmagny et dans nos succursales un assortiment considérable de pièces de rechange pour toutes les machines que nous avons vendues et que nous fabriquons actuellement.

Aux Municipalités, aux Industriels, Etc.

Nous sommes parfaitement outillés pour exécuter avantageusement les réparations de Machines: BOUILLOIRES, ENGINS, MACHINES A CHEMIN, Etc., Etc.

Satisfaction garantie et charges raisonnables

CALENDRIER

Dimanche, 15 juillet 1923
SAINT HENRI, Empereur.

Fils du duc de Bavière, petit-fils du roi de Bourgogne, parent de trois empereurs, Henri eut pour précepteur l'évêque de Ratisbonne Saint Wolfgang. A vingt-trois ans, il fut duc, son père étant mort; à trente ans, roi de Germanie; plus tard, empereur des Romains.

Henri fut d'une piété profonde, et aimait la paix, quoiqu'il dût trop souvent faire la guerre. Il restaurait les églises, fondait des monastères, assistait à des conciles, visitait des abbayes, et payait tribut au Saint-Siège.

Dans une maladie, Saint Benoît le guérit; dans les combats, des anges et des martyrs le fortifiaient. Il convertit la Pannonie; fut généreux pour l'Italie, la France, la Germanie; laissa toujours vierge son épouse Sainte Cunégonde, et mourut plein de mérites.

Bulletin météorologique.

Beau, modérément chaud.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Robert Turcotte et Joseph Boutin, tous deux nouveaux prêtres, viennent d'être respectivement nommés vicaires à St-Michel de Bellechasse et à Château-Richer

O

LE 14 JUILLET

Aujourd'hui, 14 juillet, est la fête nationale de la France.

A cette occasion nous faisons des voeux pour que notre ancienne mère patrie sorte glorieuse et forte des difficultés qu'elle traverse. Quoique Canadiens d'abord, le sort de la France nous intéresse toujours au plus haut point; nous souffrons de ses douleurs comme nous nous réjouissons de ses succès. Nous sommes surtout convaincus de l'importance du rôle que la Providence lui attribue dans le monde. C'est la fille aînée de l'Eglise, celle de toutes les nations qui, malgré ses erreurs et ses fautes, a le plus souvent tiré l'épée pour la défense du droit.

Gloire et prospérité à la France, d'où nos pères partirent il y a des siècles pour venir fonder sur la rive américaine la nation canadienne-française.

UN PRECURSEUR DU "REGIME SEC"

Sous ce titre M. Henry Gaillard de Champris, publie, dans le dernier numéro de la "Revue hebdomadaire", une étude sur Mgr de Laval et la traite de l'eau-de-vie. Nous commençons aujourd'hui même, en page de rédaction, la reproduction de cet article, qui ne manquera pas, et à plus d'un point de vue, d'intéresser nos lecteurs.

M. H. Gaillard de Champris professeur de l'Ecole Normale Supérieure, à l'Université Laval, auteur de plusieurs volumes de critiques littéraires, de quelques pièces de théâtre et de romans, et collaborateur de Mgr Baudrillart à la Revue d'Apologétique, a organisé les fêtes franco-canadiennes du troisième centenaire de la naissance de Mgr de Laval et l'érection d'un monument commémoratif à Montigny-sur-Avre, village natal du premier évêque de la Nouvelle-France.

C'est à l'occasion de ces fêtes, qui eurent lieu le 5 juillet dernier, que M. Gaillard de Champris, —qui, je pense, a trouvé la meilleure formule pour augmenter chez nous l'influence française catholique,—a publié cette étude de la "Revue hebdomadaire", dont nous donnerons lundi la dernière partie.

O

OMISSION

Le nom de M. l'abbé Alphonse Morel a été involontairement omis dans le compte rendu des funérailles de M. François Fortier, qui ont eu lieu cette semaine à S.-Roch. M. l'abbé Morel était présent au choeur.

QUARANTE-HEURES

15 juillet, S. C. de Jésus (Beauce). — 17, Ste-Agathe; St-Eugène de l'Islet — 19, St-Thuribe — 20 N. D. de Lévis. — 22, St-Nazaire.

O

OSSEMENTS A LA BASILIQUE

En travaillant aux excavations pour la reconstruction de la Basilique, les ouvriers ont trouvé, hier, des ossements humains. Cette découverte a été faite près de la porte centrale. On attribue la provenance de ces ossements à la présence d'un cimetière à cet endroit dans les premiers temps de la colonie française.

LE LAIT A LA HAUSSE

IL SE VENDRA DOUZE CENTINS LA PINTE A COMPTER DU 15 JUILLET

La baisse du prix du lait n'aura pas durée longtemps à Québec, et on peut se demander si ça n'a pas été un leurre. En effet, les principales laiteries de la ville annoncent que le prix va être porté à compter du 15 juillet prochain, à 12 centins la pinte. On sait qu'il se vendait dix centins depuis le 1er juin. Les ménagères qui avaient vu avec joie cette baisse appréciable trouveront qu'elle ne s'est pas maintenue longtemps, et avec raison.

QUEBEC AURA LE TELEPHONE AUTOMATIQUE EN 1925

La Cie de Téléphone Bell construira un nouvel échange au coin des rues Ste-Claire et Lavigueur pour installer le téléphone automatique. — Le nouveau système entrera en vigueur dans deux ans. Une dépense de plus d'un million.

Québec aura le téléphone automatique en 1925. Ce système dont le perfectionnement est tel, que nombre de villes importantes des Etats-Unis s'en servent avec le plus grand succès, sera installé incessamment en notre ville et entrera en opération dans le cours de l'année 1925. Pour cela, la compagnie de téléphone Bell a acquis cinq propriétés sises à l'encoignure des rues Ste-Claire, S. Réal et Lavigueur, où elle construira un édifice de 2 étages pour y installer un nouvel échange avec toute l'outillage nécessaire pour l'opération du téléphone automatique. Cette entreprise coûtera au moins un million de piastres, sans compter le coût de l'érection du nouvel édifice et de l'achat des propriétés.

Telle est en substance la nouvelle que nous communiquait, hier après-midi, M. Belcourt, gérant de la Bell Téléphone Co. à Québec.

Est-il vrai, demandions-nous au gérant de la compagnie de téléphone, qui nous accueillait avec cette amabilité qu'on lui connait, que la compagnie Bell a acheté des propriétés dans le bas du faubourg pour y construire un nouvel échange et inaugurer à Québec le service de téléphone automatique ?

—"En effet, c'est notre intention": répondit M. Belcourt, qui nous tendit en même temps un aperçu qu'il avait justement devant lui, du grand projet de la compagnie, dont la réalisation sera complétée d'ici à 1925.

"Voulant rester fidèle à sa po-

suite à la page 7

M. L.-J. LACHANCE, B. A. L. L. L., fils de M. H.-O. Lachance, directeur-gérant de la Société Générale du Canada vient d'être admis à la pratique du droit. Il est aussi le neveu de l'hon. Arthur Lachance, juge des Sessions de la Paix. M. L.-J. Lachance n'est âgé que de 22 ans. Il fit ses études classiques au Collège de Ste-Anne et à Charlottetown, et ses études légales à l'Université Laval. Il ouvrira sous peu un bureau à Québec.

DON GENEREUX DE LA GREAT WEST

CETTE GRANDE COMPAGNIE SOUSCRIT LA SOMME DE $1,000 A LA RECONSTRUCTION DE LA BASILIQUE

La Compagnie d'assurance Great West vient de souscrire la somme de $1,000 au fonds de reconstruction de la Basilique. Ce geste généreux a été fait par le Bureau de Direction, qui siège à Winnipeg, sur les instances de M. J.-S. Moreau, de Saint-Gervais, gérant de la compagnie pour le district de Québec. Celui-ci vient d'en être avisé par le secrétaire de la compagnie, M. A. Jardine, qui lui a adressé la lettre suivante :

The Great West Life Assurance Co.
Winnipeg, Man., 6 juillet 1923.
M. J.-S. Moreau,
St-Gervais de Bellechasse.
Cher M. Moreau.

En réponse à votre pressant appel, notre Bureau de Direction a décidé d'émettre un chèque de $1,000 en faveur de la reconstruction de la Basilique de Québec et je vous l'envoie sous ce pli. C'est leur désir que ce chèque soit présenté par vous comme la contribution des représentants canadiens-français de la compagnie d'Assurance Great West. En souscrivant cette somme, les directeurs ont exprimé leur appréciation des services que vous et vos confrères avez rendus à la Great West et ils veulent que cette contribution viennent d'eux. Voulez-vous, en conséquence, voir à ce que ce chèque soit transmis à qui de droit et à titre de contribution des représentants de la Great West, tel que mentionné ci-dessus.

Sincèrement à vous,
(Signé) A. JARDINE,
Secrétaire.

L'ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DE MONTREAL

PROBLEMES ETUDIES

Sa Grandeur, Monseigneur Georges Gauthier, disait dans un discours prononcé le 12 octobre 1921, à l'occasion de la réouverture des cours de l'Université de Montréal dont il était à cette époque le Recteur:

"Il serait oiseux de montrer que l'un de nos plus pressants devoirs consiste à nous préoccuper du problème économique et social. Le problème existait avant la guerre, avec plus ou moins d'intensité dans tous les pays du monde, et retenait déjà l'attention de tous ceux qui réfléchissent. La guerre a eu comme conséquence de lui donner partout, ici comme ailleurs, une importance de premier plan qui n'est pas près de s'atténuer et qui en a fait, par ses multiples répercussions sur la vie de chaque jour, l'affaire de tout le monde. Le problème existe dans ce que j'oserais appeler sa partie technique et pour tous ceux: patrons hommes publics, gouvernants dont c'est la responsabilité de s'occuper de la production et de la circulation de la richesse, de l'équilibre des finances publiques, du crédit, des facilités de commerce et de transport. Il existe aussi, et la vieille charité a su se donner, sur ce terrain, les rajeunissements les plus ingénieux et les plus touchants pour tous ces hommes et ces femmes d'oeuvres dont le coeur s'est tourné vers le peuple qui travaille".

Monseigneur Gauthier ajoutait plus loin: "C'est à tâche de notre école (des sciences sociales économiques et politiques) d'apporter à l'étude de ces problèmes délicats et compliqués des éclaircissements précis et des conclusions certaines. Avec le concours de professeurs qui sont, chacun en sa matière, des spécialistes, nous osons y convoquer, comme élèves inscrits ou comme auditeurs libres, ceux que préoccupent ces questions et, en particulier, ceux que Le Play appelle "les autorités sociales": prêtres, patrons, ouvriers d'élite, journalistes, tous ceux dont c'est la fonction de diriger la masse. Ce sera le prolongement de nos Semaines sociales. Nous voudrions donner un point d'appui doctrinal à ce mouvement d'organisation ouvrière qui vient à son heure et qui est si riche de promesses, vous voudrions contribuer pour notre part à la stabilité sociale de notre province."

Les personnes qui désirent des renseignements quelconques sur l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques sont priées de s'adresser par écrit au Secrétariat général de l'Université, 185 rue Saint-Denis, Montréal.

NOUVEAUX NOTAIRES

20 CANDIDATS SUR 42 ONT PASSE AVEC SUCCES LES EXAMENS ECRITS.

Le résultat des examens écrits à la pratique du notariat a été connu ce matin.

20 candidats sur 42 ont subi l'épreuve avec succès.

Les deux premiers sont M. J.-B. Martel, de Québec et M. Armand Lavallée, de Montréal, qui ont obtenu un nombre égal de points, soit 185 sur 200.

Les examens oraux ont été commencés ce matin à 10 heures.

Voici la liste des candidats heureux.

J.-B. Martel,
Armand Lavallée,
Joseph Lacoursière,
Rosaire Angers,
Berthelot Brunet,
Donat Demers,
Arthur Pelchat,
Horace Melançon,
Wilfrid Surprenant,
Omer Lapointe,
Georges-C. Marier,
Howard-P. Honey,
Philippe Challfour,
Henri Guenet,
Emile Boissonneault,
David Levac,
Romulus Roy,
Jules Lessard,
George Sylvestre,
Paul Grenier,
Emile-Miville Déchêne,
Ulysse Hamel,
Georges Côté,
J.-B. Perreault,
Arthur Bélanger,
Wilfrid Lamy,
Paul St-Jacques,
René-L. Guilbault,
Rock Brunet.

A LA COMMISSION METROPOLITAINE

La rumeur veut qu'au nombre des nominations faites à la dernière réunion du cabinet provincial, soit celle de M. Albert Hudon, de Montréal, comme membre de la Commission Métropolitaine de Montréal en remplacement de M. Prieur, qui a démissionné il y a quelques mois.

LEURS FRAIS SERONT PAYES

L'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, vient d'aviser les membres de l'Association des Eleveurs de la Province que le département de l'Agriculture va payer de nouveau cette année la moitié des frais de transports des animaux qui seront envoyés à l'Exposition de Toronto pour prendre part aux divers concours.

L'autre moitié des dépenses sera payée par le gouvernement fédéral.

UN REFERENDUM A SILLERY

Le conseil municipal de Sillery vient de décréter la tenue d'un referendum le 30 juillet sur le projet qu'il a d'octroyer trois licences pour la vente de la bière et du vin dans la municipalité.

O

AU CAP BRETON

ON N'Y ENVERRE PAS DE NOUVELLES TROUPES

Service spécial de l'Action Catholique

Ottawa, 14. — L'hon. MacDonald, ministre de la défense, a donné les instructions pour empêcher l'envoi de nouvelles troupes au Cap Breton. C'est ce qui ressort d'une dépêche envoyée de Pictou, par M. MacDonald à l'hon. Murdock, ministre du travail.

Le retour à l'Evangile peut sauver notre société des abimes ouverts devant elle.

A L'ETRANGER

M. Stulginski a été réélu président de l'Etat lithuanien.

* * *

Le président des Etats-Unis, M. Harding, qui est journaliste, a cédé le journal "Marion Star", qu'il possédait dans l'Ohio, mais il continue à faire partie de la rédaction.

* * *

Le nombre des billets de banque en circulation en Allemagne dépassent actuellement 9,400 milliards de marks.

* * *

A partir du 1er juillet, les tarifs postaux et télégraphiques allemands ont été triplés; les tarifs téléphoniques ont été quintuplés.

* * *

Des personnes arrivant de Moscou, dit une dépêche de Paris, rapportent que 30 à 40 manifestants ont été foulés aux pieds et tués lors des obsèques de Vorowsky.

* * *

Une société italienne vient de s'adresser au gouvernement d'Angora pour la reconstruction de la ville de Smyrne.

* * *

La Banque impérial d'Allemagne émettra bientot des billets de banque d'un million de marks.

* * *

D'après les nouvelles venant d'Egypte, de nombreux Egyptiens sont en route pour Angora, afin d'y faire leur instruction militaire dans l'armée turque.

* * *

Le Rigsdag danois a adopté à l'unanimité, à l'exception des conservateurs, la proposition du gouvernement ratifiant la convention commerciale avec les soviets russes.

* * *

La conférence internationale des chemins de fer vient de terminer ses travaux à Berne. L'entente s'est faite sur tous les points.

* * *

La réponse britannique à l'Allemagne n'est pas encore prête. On croit à Londres qu'elle sera communiquée au gouvernement des Etats-Unis.

* * *

La presse française en général ridiculise la récente déclaration du premier anglais au sujet des réparations et de l'occupation de la Ruhr. — "Nous ne sommes pas pour gacher l'opération de la Ruhr au moment où elle est à demi-achevée. (Intransigeant)—

—"Si l'Entente doit être maintenue au prix de notre abdication et de l'annulation de la dette allemande, nous trouvons cela trop cher. (Intransigeant).

* * *

85 morts et plus de 200 blessés, voici le résultat d'un accident de chemin de fer qui s'est produit à Bucarest (Roumanie) à la suite d'une erreur d'aiguillage.

* * *

Une dépêche de Rome dit que le Mont Etna s'est de nouveau mis en éruption.

* * *

Les Chambres françaises ont été ajournées hier après-midi.

* * *

Le patriarche Tikhon procède actuellement à la purification des églises russes ou des offices religieux ont été célébrés par des popes reformés.

CONCERT SUR LA TERRASSE

Dimanche soir, la fanfare du 22e Royal Régiment donnera un concert sur la terrasse.

Le programme suivant sera exécuté :

1. Marche—The Scottish Chief . . Sontini
2. Ouverture—Rosamunde . . Schubert
3. Incidental Music—M. Beaucaire . . Rosse
4. Valse—Trills . . . . Ancliffe
5. Sélection—Carmen . . . Bizet (Sur demande)

INTERMEDE

6. Sélection—Robin Hood . . . De Roven
7. (a) Sextette de Lucia . . Donizetti
   (b) Chant sans paroles—Simple aveu . . . . Thome

Solo : Euphonium, Musicien . . Keller

8. Suite—An evening in Goled . . Schmeling
9. O Canada—God Save the King.

Capt. Chs O'NEILL,
Directeur.

Si vous nous confiez vos annonces, vous serez satisfaits des résultats.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'INCENDIE DE L'HOTEL ST-ROCH

La Veuve du médecin défunt se pourvoit en justice. — Un mandamus. — Les arguments d'un constable. — En Cour de Police. — La loi des Faillites. — Respect aux arbres.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

Mme Veuve Alfred Gaboury vient d'enrégistrer une action en dommages contre le gérant de l'Hôtel St-Roch, M. O. Gilbert. De celui-ci, elle réclame une indemnité de $2,000, en compensation de la mort de son mari, le docteur Gaboury lequel périt, on s'en souvient, au cours de l'incendie qui rasa l'Hôtel St-Roch.

La demanderesse accuse le défendeur, D'abord, elle affirme que le défunt était un pensionnaire, régulièrement inscrit. A son sens, l'hôtel n'était pas normalement ou légalement construit. De plus, il y aurait eu négligence dans le sauvetage, prétend toujours la veuve: l'alarme n'aurait pas été donnée aux hôtes et l'on aurait faussement déclaré aux pompiers inquisiteurs que tout le monde avait été averti et que personne n'était en péril.

Telle est la version de Mme Gaboury qui se pourvoit aujourd'hui en justice, par l'entremise de Mtres Chauveau et Rivard.

On nous dit que le compagnon malheureux du défunt, M. Jobin, n'était pas enrégistré à l'hôtel.

MANDAMUS

M. Joseph Gauthier vient d'obtenir l'émission d'un "mandamus". Ce bref de prérogative est dirigé contre le secrétaire provisoire de la mise en cause, et qui a nom M. L.-Albert Audet, cependant que la Cie Gauthier et Frères est mise en cause.

M. Gauthier dit être directeur de la compagnie mise en cause et avoir accès aux livres de cette Cie. Or, il aurait voulu faire certaines vérifications qui lui furent rendues impossibles. On aurait refusé de lui remettre les régistres utiles.

Le requérant s'est présenté devant l'honorable M. Malouin qui a fait droit à sa demande, "hic et nunc". L'intimé ainsi que la mise-en-cause devront comparaître dans les six jours.

Le "mandamus" est un bref de prérogative. Il est émis, sur l'autorisation préalable d'un juge de la Cour Supérieure. Le requête libellée doit être fortifiée d'un "affidavit".

suite à la page 7

VILLES ET FORETS RASEES PAR LES FLAMMES AUX E.-U.

Service spécial de l'Action Catholique

Spokane, Wn. 14. — Après avoir rasé la partie commerciale de Burke les flammes se sont attaquées au quartier résidentiel et à 4-30 heures p. m. tous les mineurs du district essayaient de sauver de l'incendie le vaste hôtel de la Hercule Mining Company. Plusieurs milliers d'hommes combattent les flammes de tous les côtés.

On dit que toutes les constructions extérieures de la Mine Hecla, l'une des plus importantes mines d'argent du monde, ont été consumées et que les usines sont détruites.

La mine Bunkerhill Sullivan, aussi très considérable, a été visitée par les flammes. Deux cents écoliers ont été logés dans l'église catholique de Mace lorsque la vent poussa d'abord les flammes sur cette ville. Peu après, l'incendie se répandit et les enfants durent fuirent en toute hâte pendant que le feu s'attaquait à leur refuge.

Les villes minières de Mace et de Burke, à l'est de Kellogg Idaho, ont été détruites par des feux de forêt. Toutes les communications téléphoniques avec le district éprouvé sont interrompues. On craint pour la vie des touristes circulant sur la route de Yellowstone, qui se trouve à passer dans le cercle formé par les flammes.

On rapporte que plus de mille personnes sont sans abri. A quatre heures, hier après-midi, on évaluait les pertes à près de $400,000 et l'on sentait l'impuissance d'enrayer les flammes. On a fait sauter des maisons à la dynamite pour arrêter leur progrès, mais vainement.

A Mace, les dommages sont évalués à plus d'un million.

LA VISITE DE 200 TOURISTES

Les deux cents touristes américains qui viennent à Québec en automobile sont attendus ici mardi prochain. On leur prépare une belle réception dans notre ville, où ils seront une journée.

Ces touristes arriveront à Montréal aujourd'hui. Lundi, ils entreront aux Trois-Rivières puis se dirigeront vers Québec.

FEUX DE FORET

Quelques feux de forêts nouveaux viennent de se déclarer en divers endroits de la province. On en attribue quelques-uns à l'imprudence des colons. Il y a des feux dans le district du St-Maurice, à Escalana, et dans le comté de Témiscouata, à Pin rouge, et dans Chicoutimi.

LE TRAMWAY A BELVEDERE

Demain après-midi aura lieu à la salle paroissiale de Saint-Sacrement une réunion des résidents de Belvedère et de Saint-Malo dans le but de discuter les moyens d'obtenir la construction immédiate de la voie de ceinture qui relierait ces deux parties de la ville.

Les travaux de la côte des Bell sont arrêtés par suite de la nécessité d'exproprier la propriété Ross a expliqué hier soir l'échevin Martin, président du comité des travaux publics. Dès que cette question sera réglée, l'espère qu'il sera possible de poursuivre les travaux et de doter la ville de ce nouveau circuit de tramway.

UN GERANT POUR ADMINISTRER TROIS RIVIERES ?

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE LUNDI.

Trois-Rivières, 14. — La campagne électorale pour l'élection municipale de lundi, bat son plein dans notre ville.

Quatre candidats sont sur les rangs, dont trois font cause commune. Ils appuient l'administration actuelle.

Le quatrième candidat, M. F.-X. Michelin, tourne-clefs à la prison, dénonce en termes véhéments l'administration de l'hon. Dr Normand il est appuyé par le notaire Mercier, député de la division à la législature.

MM. J.-A. Trudel, J.-B. Loranger et Arthur Carignan, qui appuient le régime Normand, ont tenu des assemblées dans deux quartiers, hier, et avant-hier soir, et ont préconisé la nécessité de l'administration de la ville par un gérant. Ils étaient appuyés de M. Maurice Duplessis, avocat, qui a fait la lutte à M. Mercier, aux dernières élections provinciales.

M. Michelin, accompagné de M. Mercier, a tenu une assemblée, hier soir, dans un chateau-fort ouvrier où il a été bien accueilli. Il a revendiqué le droit pour l'ouvrier d'avoir un des siens pour le représenter à l'Hôtel-de-Ville.

A une réunion spéciale tenue, hier, la Chambre de Commerce s'est prononcée pour un gérant.

Il n'y a pas moins de grandeur à souffrir de grands maux qu'à faire de grandes choses.

TITE-LIVE

ACCIDENT SUR LE DETROIT DE MESSINE

Catane, (Par Courrier)— Parmi les accidents occasionnés par les conséquences de l'éruption volcanique, on nous signale quelques morts d'hommes dans le détroit de Messine, dont l'Etna, cependant, n'est qu'indirectement responsable.

La vue de la montagne, la nuit, avec les fleuves de lave qui circulent sur ses flancs, est un des spectac es les plus beaux que l'on puisse voir, car le rouge de la lave, la nuit, est d'une intensité et d'un éclat qui dépassent tout ce que nous connaissons en fait de couleur pourpre, incarnat ou écarlate. Aussi des caravanes de touristes et de curieux prenaient l'habitude de partir en barque, soit de Catane ou de Ciardino, ou d'Arcireale, et plutôt même de Reggio-Calabria, pour contempler de loin cette splendeur nocturne.

Une de c s barques, qui n'était pas éclairée, a été coulée par un paquebot. On croit même qu'il y a eu d'autres malheurs de ce genre, et les autorités ,ans que les équipes fascistes, prennent leurs précautions pour empêcher le renouvellement de ces accidents tragiques. Ordre a été donné aux barques de ne pas s'aventurer sur le détroit pour quelque motif que ce soit, sans être éclairées de torches ou de lampes à acytélène ; et, en outre, autant que possible, on défend aux patrons de barques d'entreprendre ce genre d excursions dangereuses.

LES ROYALS ONT DEFAIT LE QUEBEC IER

LES VISITEURS REMPORTENT LES [illegible]NEURS DE LA SERIE 9 A 4 EST LE RESULTAT DE LA DERNIERE PARTIE — MORIN A LANCE POUR LES LOCAUX. — LE CANADIEN GAGNE

Commençant la partie alors qu'un vent très fort soufflait sur la piste et que la poussière aveuglait les joueurs, mal secondé par ses coéquipiers et privé des services de Wingo qui fut blessé dès la première manche, le lanceur Morin du Québec a accordé quatorze coups sûrs au cours de la partie d'hier.

Sur ces quatorze cups cinq furent enrégistrés dans la première manche et va urent cinq points aux visiteurs; sur ces 14 coups sûrs, il y a sa moins six coups que les équiter facilement. Notons, en passpier du Québec auraient pu arrêsant que Martin et Desrosiers ont joué avec ardeur et ont bien appuyé Morin.

Aran le nouveau receveur, semblait manquer de solidité Les trappeurs du Québec n'ont pu compter plus de sept coups sûrs contre Cardner qui est réconcilié avec son gérant Hoffmann.

Mely souffrait à une jambe mais n'a pas été remplacé. Le Québec a fait trois erreurs alors que le Royal laissait échapper une seule faute.

Pendant ce temps, le Canadien battait le Trois-Rivières par 8 à 7. Parkes lançait pour le Canadien.

SUR LES MARCHES

ST-ROCH, CHAMPLAIN ET FINLAY

Une grande activité régnait, cette fin de semaine, sur les marchés de Québec. A St-Roch et à la Basseville, très nombreux étaient les acheteurs et les vendeurs; le marché d'aujourd'hui est un "gros marché". C'est le marché des fraises; c'est la saison des confitures.

Les cultivateurs de l'Ile d'Orléans en ont apporté une assez bonne quantité et elles se sont vendues 15 sous le casseau ou deux casseaux pour 25 sous. Sur le marché St-Roch, les fraises étaient en abondance. A la Basseville, il y en avait une bonne quantité.

Les autres produits étaient aussi bien représentés. Ils se vendaient à des prix abordables : beurre, 30 à 35 cts; oeufs, 28 à 30 cts. la douz; navets, 3 pour 5 cts.; carottes, 40 cts. la douz. ; poirots, 35 sous la douz.; radis, 3 paquets pour 10 sous; laitue, 3 pieds pour 10 cts; tomates, 22 à 25 cts. la livre; concombres, cinq sous chaque.

Sur les marchés de la Basseville, les navires côtiers ont transporté un bon nombre de cultivateurs et de nombreux produits maraîchers.

O

AVIS AUX ANCIENNES ELEVES

DE L'AUADEMIE DU BON-PASTEUR DE QUEBEC

Programme des fêtes du jubilé de diamant de la Rvde Mère St-Thomas d'Aquin, au Bon-Pasteur de Québec, 24 juillet, 1923.

9 hrs, messes solennelle.
10 h. 30 Réception par Mère St-Thomas.
12 hrs. Banquet.
Causerie familiale.
2 h. 30 Réception par Mère St- et musicale.
4 hrs. Salut du Très St-Sacrement.

Mesdames les anciennes élèves que nous n'aurions pas pu voir, faute d'adresse voudront bien faire parvenir leur adresse ou leur souscription à Mme Adj. Clavet, 227 d'Aiguillon, Jules Poulin 301½ St-Olivier, N. E. Papillon 404 St-Jean.

Les cartes du banquet sont en vente dès maintenant chez ces dames Les fêtes se préparent dans un enthousiasme qui fait augurer un brillant succès. Toutes répondent à l'appel.

AVIS

La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de St-Léon de Standon, comté de Dorchester, aura lieu dimanche prochain le 15 juillet à 3 heures p. m.
3 fois.

O

A VENDRE

Un phonographe Phonola Style cabinet fini acajou, avec 12 sélections doubles à votre choix, 1000 aiguilles, et une brosse, offert pour $90.00 payable $10.00 comptant, balance $5.00 par mois. S'adresser chez C. W. Lindsay Limitée, 201-203 rue St-Jean.

MANGEZ plus de PAIN

C'est d'ailleurs ce que font déjà toutes les personnes qui ont goûté au délicieux pain enveloppé "PURITY"

Boulangerie Nationale

Tell 2129 — 16 St-Ignace.

PROCHAIN MARIAGE

RAMSAY-LIZOTTE — On annonce pour le 24 juillet prochain, le mariage de Mlle Anne-Marie Ramsay, fille de M. et Mme Georges Ramsay de Villemay, avec M. Armand Lizotte, commis-sténographe, fils de M. et Mme Pierre Lizotte de Lévis.

NAISSANCES

GINGRAS — M. et Mme C. A. Gingras, née Angéline Couillard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 11, sous les prénoms de Joseph-Jean-Marie.

Parrain et marraine, M. Octave Couillard et Mlle B. Couillard, grand'père et tante de l'enfant.

Porteuse: Mme Alfred Maheux, grand'tante.

TALBOT : M. et Mme Arthur Talbot, épicier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 11 juillet sous les prénoms de Marie-Claire-Françoise.

Parrain et marraine : M. et Mme Oscar Beaulé, architecte, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse : Mme Gaudias Picard, grande tante de l'enfant.

O

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

PARENT — Mme Vve P. Ernest Parent de Beauport et sa famille remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou assistance aux funérailles.

O

AVIS

Défense de pêcher, chasser sur les propriétés de M. Philipe Huot et ses collègues propriétaires. Plus de tolérance.

Signé Pierre HUOT.

O

$100.00 A GAGNER LE 31 JUILLET

Toute personne qui envoit $1. au Refuge Dom Bosco a 10 chances sur le $100. qui sera tiré le 31 juillet prochain.

Adresse : Refuge Dom Bosco.

O

Le role principal de ceux qui remplissent les fonctions de chef, consiste à éveiller les énergies existantes, les coordonner, les organiser, les mettre en oeuvre.

S. G. Mgr ROSS, Ev. de Gaspé.

LE PIANO AUTOMATIQUE
LINDSAY
La meilleure valeur qui fut jamais.
$625.00
Termes de paiement faciles.
Construit d'après les principes les plus modernes.
CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
201-208 rue St-Jean, QUEBEC.

PIANOS
Pianos neufs de différentes bonnes marques offertes à $100.00 et $150.00 de moins que le prix du détail régulier. Sauvez le profit des intermédiaires. Délai raisonnable accordé si désiré. Catalogues et prix fournis gratuitement sur demande. Venez ou écrivez à
J. LESIEUR,
39 rue St-Joseph, QUEBEC.

VIENT DE PARAITRE

La Liberté de la Prsse,
par M. le juge Aljutor Rivard 0.75

Le Nouveau Code Municipal annoté,
3e édition, contenant les textes anglais et français du nouveau Code municipal, publié par J.-F. Pouliot avec la collaboration de M. Bourdon. 1 vol. in-8 relié $5.00

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE GARNEAU, LIMITEE
47, rue Buade et 283, rue St-Joseph, QUEBEC